ISSN 1422-5220

N° 18 - Octobre 2000

Allez savoir !

Le magazine de l'Université de Lausanne

Vaccin antinicotine

D'ici 12 à 18 mois, ce produit sera testé sur l'homme. Il peut aider des milliers de fumeurs

Comment la Suisse a chassé le loup

L'Apocalypse, c'est pour 2001 ?

Joe CHEMO

POLAR: L'INSPECTEUR POUR QUI LES INSECTES SONT DES INDICES

TIBET: LE SOURIRE DES POÈTES OCCUPÉS - INTERVIEW: QUE FAIT LA JUSTICE CONTRE LES NOUVELLES MAFIAS ?

UNIL UNIVERSITE DE LAUSANNE

CTI START-UP
www.ctistartup.ch

Il y a de l'esprit d'entreprise dans l'air!

Rencontre «Start your Enterprise»

L'Initiative CTI Start-up organise en novembre prochain une seconde rencontre entre pionniers de la création d'entreprise et diplômés des hautes écoles. Etudiantes et étudiants feront alors la connaissance d'entrepreneurs start-up à succès des trois régions linguistiques.

Rencontrez personnellement votre pionnier préféré au siège de sa société

Nicoletta Casanova	Smartec SA	Grancia	22.11.
Andreas Danuser	Inalp Networks AG	Niederwangen	23.11.
Bernhard Götti	Excom Holding	Wädenswil	21.11.
Beat Güttinger	Vivastar AG	Cham	22.11.
Michael Moppert	Day Group	Bâle	21.11.
Fabrice Moscheni	Fastcom SA	Lausanne	21.11.
Jane Royston	Chaire EPFL	EPF Lausanne	21.11.

Des pionniers nationaux et internationaux enseignent maintenant en Suisse

David Potter, PSION Ltd., UK	Université de Zurich	14. 11. 2000, 18.15 heures
Andreas Danuser, Inalp Networks AG Wolfgang Renner, Cytos Biotechnology AG	EPF Zurich	15. 11. 2000, 18.15 heures
Conférencier invité Martin Balters, aventic ag	Université de Saint-Gall	15. 11. 2000, 18.15 heures
Fabrice Moscheni, Fastcom SA	EPF Lausanne	16. 11. 2000, 18.15 heures
Andreas Danuser, Inalp Networks AG Jane Royston, Chaire EPFL	Université de Berne	16. 11. 2000, 18.15 heures
Nicoletta Casanova, Smartec SA	Université de Lugano	16. 11. 2000, 18.15 heures

Des exposés sur l'Initiative CTI Start-up seront présentés au début et à la fin de ces cours.

Annoncez-vous dès maintenant:

E-mail: cti.start-up@bluewin.ch, Internet: www.ctistartup.ch
Téléphone: 01-316 60 80, Madame Evelyne Ammann
Le nombre de participants est limité. La participation est gratuite.

CTI Start-up: une initiative de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

sponsored by UBS

Claude Wyss, l'homme pour qui les insectes sont des indices

Inspecteur à la sûreté vaudoise et enseignant occasionnel à l'Université de Lausanne, Claude Wyss est le spécialiste d'un étrange domaine: l'interrogatoire des insectes, preuves vivantes retrouvées sur les lieux du crime. Une procédure unique en Suisse. *Son interrogatoire et portrait-robot en page 12*

Tibet: le sourire des poètes occupés

Il y a 50 ans, le 7 octobre 1950, les troupes chinoises envahissaient le Tibet puis la mythique cité de Lhassa. L'occasion d'évoquer ce territoire qui fait rêver l'Occident. Qu'y a-t-il à découvrir au-delà des lamas en méditation, du yeti, des caravanes de yacks et des cimes inaccessibles? L'histoire passionnante d'une civilisation et d'une culture que cinquante ans d'occupation n'ont pas réussi à effacer. *Le voyage débute en page 19*

IMPRESSUM

Allez savoir!
Magazine de l'Université de Lausanne
N° 18, octobre 2000
Tirage 22'000 ex.
44'000 lecteurs (Etude M.I.S Trend 1998)
Internet: http://www.unil.ch/spul

Rédaction:
Service de presse de l'UNIL
Axel-A. Broquet resp., Florence Klausfelder
BRA, 1015 Lausanne-Dorigny
Tél. 021/ 692 20 71
Fax 021/ 692 20 75
uniscope@unil.ch

Rédacteur responsable:
Axel-A. Broquet

Conception originale et coordination:
Jocelyn Rochat, journaliste à *L'Hebdo*

Ont collaboré à ce numéro:
Sonia Arnal, Patricia Brambilla, Elisabeth Gilles, Sabine Pirolt et Jean-Luc Vonnez

Photos:
Nicole Chuard, Alain Herzog et Michel Beuret

Correcteur: Albert Grun

Concept graphique: Richard Salvi, Chessel
http://www.swisscraft.ch/salvi/

Imprimerie et publicité:
Imprimerie Corbaz SA
Editions-Publicité: Philippe Beroud
Av. des Planches 22, 1820 Montreux
Tél. 021/966 81 81
Fax 021/966 81 83

Photos de couverture:
«Joe Chemo»: www.adbusters.org
Loup: www.arttoday.com
Apocalypse: «End of days», Universal Pictures

SOMMAIRE

Edito ..... page 2

MYTHE

Voilà bientôt 2001 ans qu'on annonce l'Apocalypse pour demain... Et qu'elle n'arrive pas ..... page 3
Quel Millénium célébrer: 2000 ou 2001? ..... page 5
Prophétie apocalyptique, funestes conséquences ..... page 8
2029 et 2033, les prochains rendez-vous apocalyptiques ..... page 11

PORTRAIT

Claude Wyss L'inspecteur pour qui les insectes sont des indices ..... page 12
L'UNIL mène aussi l'enquête ..... page 13
Le cochon en pyjama ..... page 18

CIVILISATION

Tibet: le sourire des poètes occupés ..... page 19
Fils d'un singe et d'une démone ..... page 20
Le bön esprit des Tibétains ..... page 26

INTERVIEW

Le crime se mondialise. Et que fait la justice? ..... page 27
L'interview de Charles Poncet,
avocat et ancien conseiller national ..... page 28
Enquête sur les trafics d'opium, mode d'emploi
L'interview de Ami-Jacques Rapin,
doctorant en sciences politiques de l'UNIL ..... page 32

SANTÉ

Un vaccin pour tuer l'envie de fumer. Définitivement ..... page 34
Quand privés et universitaires collaborent ..... page 37
Le mécanisme de la dépendance ..... page 38
Pourquoi le corps tolère-t-il la nicotine? ..... page 40

SOCIÉTÉ

Comment la Suisse a chassé les grands prédateurs durant des siècles ..... page 42
Alexandre Scheurer fait rimer la nature
avec la photo et l'histoire ..... page 45
Nos ancêtres et leurs croyances sur le monde animal ..... page 48

CE QU'ILS EN PENSENT

Le plaisir
L'interview de Jean-Yves Pidoux,
professeur assistant en sociologie à la Faculté des SSP ..... page 50

FORMATION CONTINUE

Demandez le programme ..... page 53

Abonnez-vous, c'est gratuit! ..... page 56

De la fumée dans nos yeux

Tous les gens qui ont essayé vous le diront: il faut une volonté quasi surhumaine pour réussir à arrêter de fumer. Et pour cause: l'industrie du tabac a utilisé tous les procédés imaginables pour multiplier artificiellement le taux de nicotine dans chaque cigarette et rendre les fumeurs complètement accros à leurs bouffées quotidiennes. La dépendance est à ce point comparable à celle des drogues dures qu'un cigarettier américain, pas étouffé par le cynisme, a déclaré un jour: «Nous ne sommes pas des vendeurs de cigarettes mais des dealers de nicotine.»

Pour rendre une quelconque liberté de choix à un fumeur ainsi accroché, il faudrait casser cette dépendance. Et c'est là qu'entre en scène un nouveau produit miracle: le vaccin antinicotine dont les premiers tests sur l'homme sont prévus d'ici 12 à 18 mois, selon les chercheurs de l'Université de Lausanne qui collaborent à ce projet initié par la société privée Chilka (comme le montre l'article que Jean-Luc Vonnez consacre à ces recherches en pages 34 à 41).

S'il permet de diminuer le nombre de fumeurs de 11% seulement, ce vaccin antinicotine sera déjà plus efficace que l'ensemble des soins prodigués actuellement par tous les spécialistes du cancer. Formidable! Pourquoi n'y avons-nous pas pensé plus tôt? Réponse aussi prosaïque que stupéfiante: parce que les chercheurs ont eu – et ont encore aujourd'hui – toutes les peines du monde à trouver un financement pour leurs travaux. Une difficulté que n'ont pas connue les deux firmes américaine et anglaise qui travaillent sur des pistes similaires et qui sont massivement soutenues par les pouvoirs publics.

Autre sujet d'étonnement: les procédés utilisés pour ce vaccin antinicotine pourraient être efficaces quand il s'agit de supprimer d'autres dépendances, notamment l'héroïne. Mais là, les chercheurs ont carrément jeté leurs seringues à la poubelle parce qu'ils ne trouvaient aucun financement.

Au moment où la Suisse envisage de demander aux caisses maladie de payer des doses d'héroïne à des toxicomanes, un tel désintérêt pour ce genre de recherches laisse songeur. Manquons-nous à ce point d'imagination ou d'audace dans l'attribution de nos aides à la recherche ou sommes-nous tout simplement incapables d'exploiter les possibilités offertes par notre seule matière première, la matière grise? Quelle que soit la réponse à cette question, l'histoire du vaccin antinicotine montre qu'il faut une volonté farouche pour faire aboutir une recherche originale. Une volonté au moins aussi surhumaine que s'il s'agissait d'arrêter de fumer. Et c'est bien là qu'est le problème.

Jocelyn Rochat

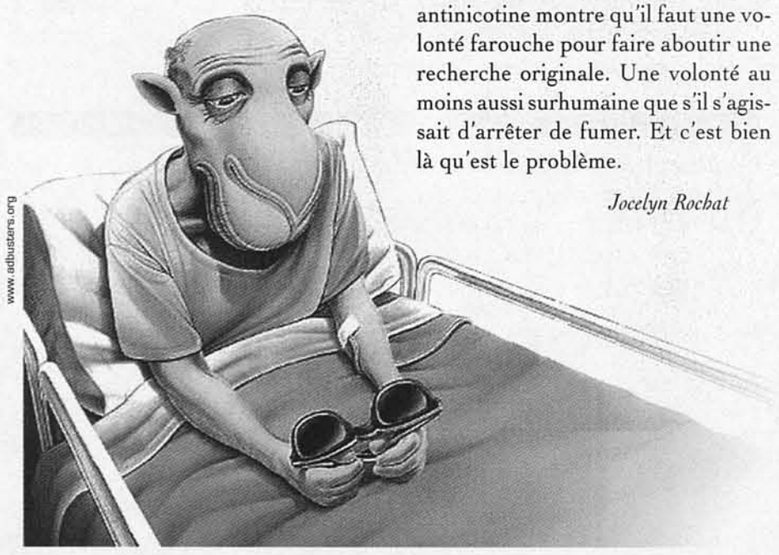

www.adbusters.org

Voilà bientôt 2001 ans qu'on nous annonce l'Apocalypse pour demain... Et qu'elle n'arrive pas

C'est le christianisme qui a choisi d'associer la fin des temps à la magie ronde du chiffre mille. La prophétie reste valable même à l'aube du XXI^e siècle et du 3^e millénaire, malgré 2000 ans d'attentes déçues. Explications. →

Millennium, 20th Fox / Fremantle

Visions d'Apocalypse, de Lucas Cranach (1472-1553) à la fin du XX^e siècle (ci-dessus la série TV «Millennium»)

« Les temps sont proches », nous répètent des prophètes en tous genres depuis vingt siècles. Et sans doute bien davantage, si l'on admet que les premiers textes apocalyptiques judéo-chrétiens datent de 150 av. J-C., et qu'ils ont eux-mêmes été influencés par des mythes perses bien antérieurs. Des prophéties catastrophistes qui annonçaient déjà le combat des bons et des méchants, des anges et des démons, un règne de 1000 ans, l'intervention d'un héros salvateur et le remplacement de ce monde imparfait et corrompu par la splendeur du règne de Dieu, à la suite d'une catastrophe sans égale...

2500 rendez-vous manqués

Voilà donc bien 2500 ans qu'une humanité inquiète lève le regard vers les cieux en quête de signes avant-coureurs de la fin des temps. Pour autant de rendez-vous manqués avec la Grande Prostituée, les deux Bêtes et les quatre Cavaliers de l'Apocalypse. Ce qui ne dissuade pas ces créatures de revenir hanter nos imaginaires sous des formes sans cesse renouvelées, allant des attentats de la secte japonaise Aoum aux suicides collectifs du Temple solaire, en passant par la série TV « Millennium »...

A croire que ce mythe développe une nouvelle tête dès qu'on lui en a coupé une. Un constat qui ne risque pas d'être démenti dans les semaines à venir, tant l'entrée définitive dans le XXI^{e} siècle et le 3^{e} millénaire (lire l'encadré ci-contre) sont de nature à raviver les craintes et les espérances apocalyptiques. Double Millenium oblige.

L'an 2000, 4698, 5761 ou 1421 ?

« Il faut bien comprendre que l'an 2000 s'inscrit dans l'histoire du calendrier occidental influencé par le christianisme : nous fêtons au sens strict l'an

→ *p. 6*

Agostino Paravicini, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Lausanne

© N. Chuard

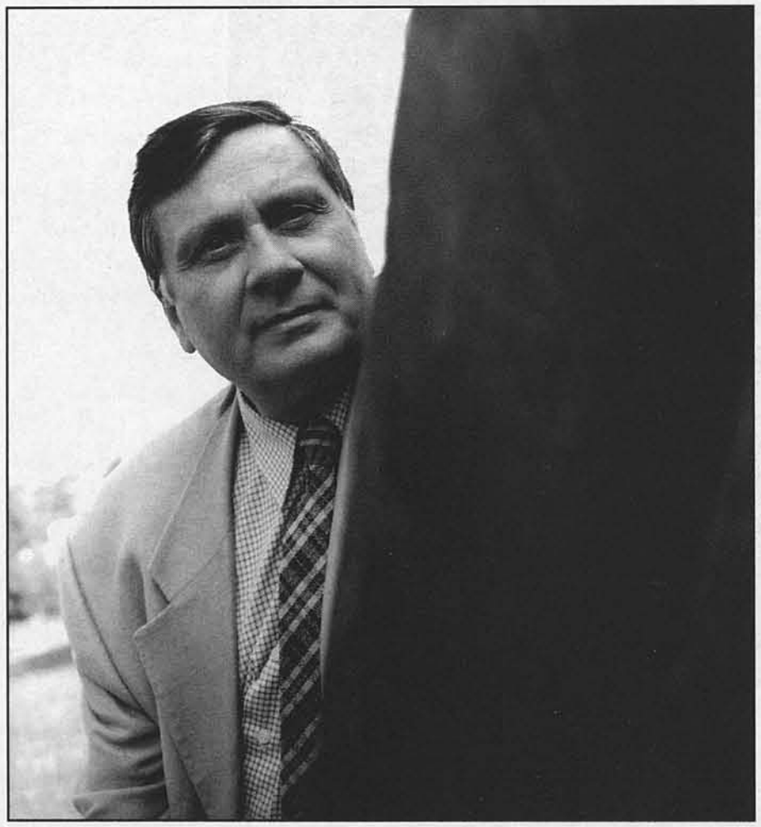

▲ *Visions d'Apocalypse, de Gustave Doré (1866) à Arnold Schwarzenegger (1999)* ▶

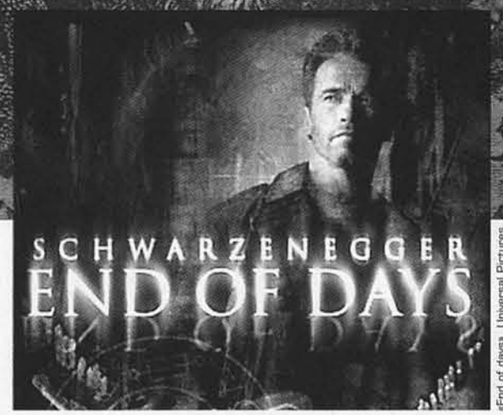

©End of days, Universal Pictures

Quel Millénium célébrer : le 1er janvier 2000 ou 2001 ?

Sommes-nous déjà entrés dans le XXI^{e} siècle et le 3^{e} millénaire? La célébration organisée il y a dix mois de cela pour marquer le passage du Millénium nous inciterait à le croire. L'affaire n'est pourtant pas si simple : « Ce consensus quasi général pour commencer la célébration à l'entrée de l'an 2000 constitue une vraie découverte pour l'historien, observe Agostino Paravicini en souriant. En effet, lors de tous les derniers changements de siècle, en tout cas depuis 1700, de grandes discussions ont eu lieu pour savoir si le siècle devait commencer le 1er janvier de l'an 00 ou de l'année 01. »

C'était notamment le cas à l'approche de 1900, quand des personnalités aussi éminentes que l'empereur Guillaume II, le pape Léon XIII ou le fondateur de la psychanalyse Sigmund Freud ont pris position pour le 1er janvier 00. « Ces déclarations n'ont pas suffi à empêcher les grandes réjouissances populaires de se dérouler dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1901 », souligne le professeur d'histoire médiévale à l'Université de Lausanne.

Le choix de l'année 01 est d'ailleurs conforme aux commémorations précédentes. A l'approche de l'an 1800, le philosophe Leibniz estimait que le siècle ne pouvait pas commencer avant le 1er janvier 1801. Une appréciation partagée un siècle plus tôt par le juge de Boston Samuel Sewall, qui a lui aussi attendu le 1er janvier 1701 pour célébrer l'entrée dans un nouveau siècle à grand renfort de trompettes.

Une incertitude chronique que nous devons à Denys le Petit, l'homme qui a inventé la manière moderne de décompter les années. Ce moine qui vivait au VI^{e} siècle fut ainsi chargé par le pape Jean I^{er} d'établir une chronologie chrétienne de l'histoire. Lui qui utilisait encore le calendrier de Jules César (celui qui fixe l'an I à la légendaire fondation de Rome, une année que nous fixons désormais 753 ans avant J.-C.) décide de recommencer les calculs à partir de l'année suivant la naissance du Christ qu'il fixe au 25 décembre 753 du calendrier romain. L'an I devient alors l'ex-année 754. En débutant son nouveau calendrier par l'an I, et non le zéro (réd. les chiffres dits arabes ne s'imposent véritablement en Occident que dès les XII^{e} et XIII^{e} siècles), Denys nous offre une double occasion de célébrer le changement de millénaire. Et une matière à polémiques, aux siècles des siècles.

J.R.

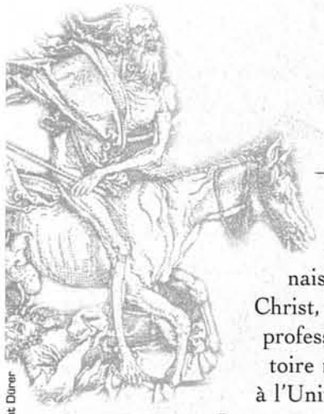

Albrecht Dürer

2000 depuis la naissance du Christ, observe le professeur d'histoire médiévale à l'Université de Lausanne Agostino Paravicini. Mais l'an 2000 est aussi l'année 4698 du calendrier chinois, l'année 5761 du calendrier religieux juif et l'année 1421 du calendrier des pays musulmans. Dans ces calendriers, le passage d'un millénaire à un autre n'est pas marqué de manière spectaculaire comme dans la tradition occidentale et chrétienne.»

Fin des temps ou révélation?

Cette importance du millénaire, nous la devons à la Bible qui a largement contribué à donner un sens particulier au chiffre trois fois rond. L'Ancien Testament nous apprend ainsi qu'Adam aurait dû vivre 1000 ans s'il n'avait pas croqué la pomme, qu'un jour de Dieu est comme mille ans pour nous (Psaume 84) ou que la semaine cosmique est constituée de sept millénaires (Epître de Barnabé).

«Mais c'est surtout l'Apocalypse de Jean qui a inventé le concept du Millénium, ajoute Agostino Paravicini. L'Apocalypse signifie «révélation», «dévoilement» d'un sens autre de l'histoire. L'Apocalypse prédisait que le Christ serait revenu avant la fin du monde pour régner avec les Justes ressuscités pendant mille ans. Ce règne de mille ans qui se termine par le Jugement dernier est le Millénium, au terme duquel l'Apocalypse prévoit encore l'extinction du monde après la lutte finale entre le Christ et l'Antéchrist. Voilà pourquoi le chiffre 1000 véhicule depuis des siècles des angoisses collectives de destruction.»

Daniel Marguerat, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne

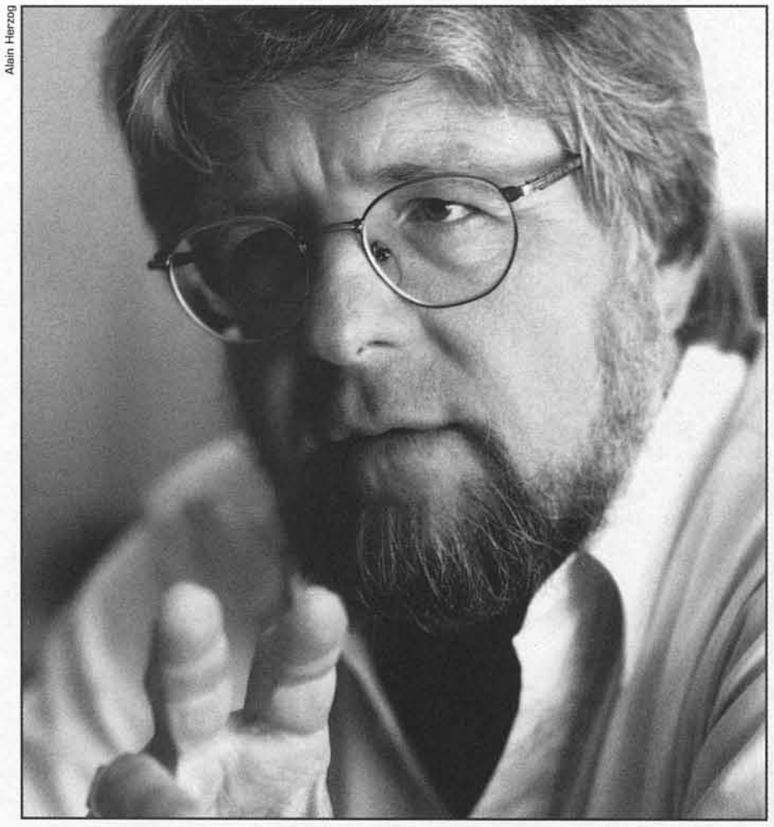

Alain Herzog

Plus de 200 Apocalypses

Cette prophétie est d'autant plus frappante qu'elle bénéficie de la «caution» indirecte de Jésus qui parle de sa «proximité» à ses disciples. Une attente à laquelle participent les premiers chrétiens, «puisque Paul croit toujours à l'imminence de la fin du monde vers 50-54 après J.-C.», rappelle Daniel Marguerat, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne. «Les convictions millénaristes de Jésus ne sont pas une exception à cette époque, précise le théologien. Entre 150 av. J.-C. et 800 ap. J.-C., plus de deux cents Apocalypses ont ainsi circulé dans les communautés chrétiennes et juives.»

Imprégné de ce contexte, Jésus s'en écarte cependant sur deux points essentiels. Contrairement à bien des gourous annonciateurs de fin du monde, le Christ «ne limite pas la promesse de salut au petit cercle d'élus qui le suivent, mais le propose à tous et fait dépendre cette espérance d'un changement de vie». Deuxième différence fondamentale observée par Daniel Marguerat: Jésus ne donne «ni le jour ni l'heure» de l'Apocalypse annoncée. «Et cela même si les mouvements millénaristes accordent toujours une importance fondamentale à la question du calendrier, eux qui guettent les signes avant-coureurs pour prévenir les adeptes et leur éviter d'être surpris par l'arrivée de la catastrophe.»

Ce sont ces deux différences qui expliquent, selon Daniel Marguerat, «que la non-arrivée de l'Apocalypse n'a pas entraîné la faillite de la religion chrétienne. Le maintien de cette promesse de renouvellement du monde et son report vers des temps plus lointains offrent enfin une dimension essentielle au christianisme, qui serait sans cela confinée à la sphère individuelle. Cette théologie d'espérance propose la vision d'un monde nouveau, à venir, où la société s'établirait sur des bases équitables. Il y a un caractère protestataire face aux injustices qui est indispensable au christianisme à une époque comme la nôtre, faite d'iniquités et de mondialisation troublée.»

Vision du paradis selon le peintre anglais John M. Strudwick (1849-1937) et du «Jugement dernier» selon Rogier Van der Weyden (à droite)

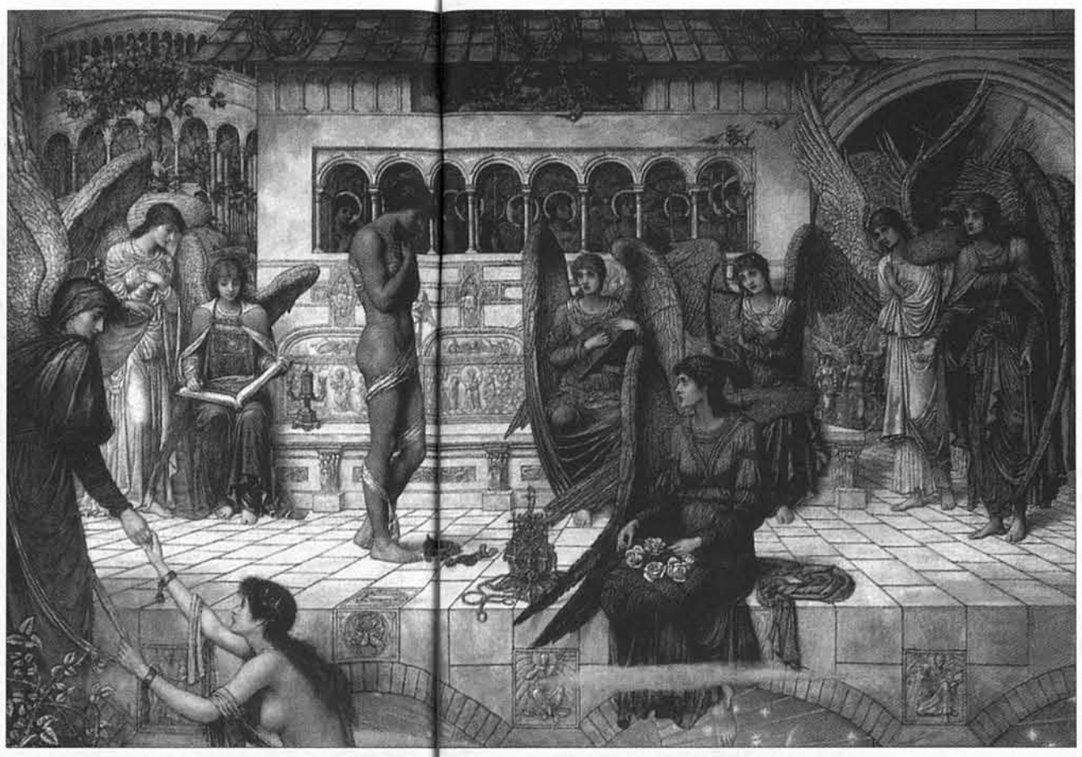

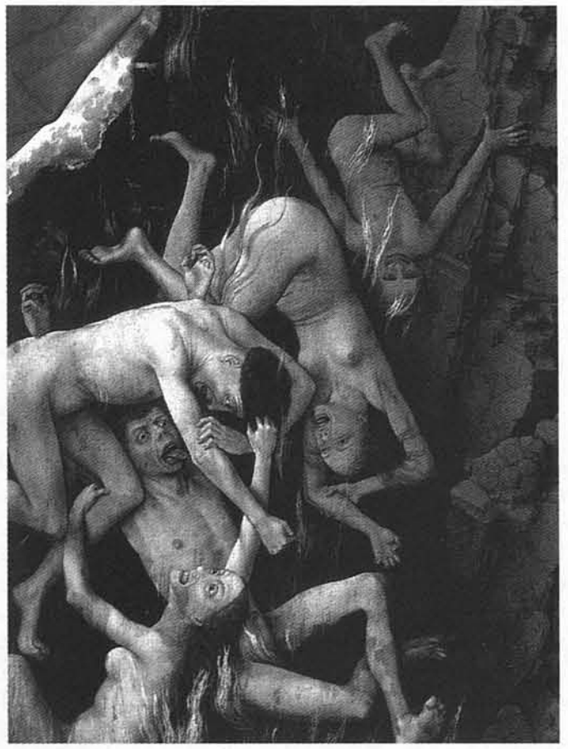

Les peurs de Rome

Si Jésus s'est bien gardé d'annoncer le jour et l'heure de la fin des temps, d'autres prophètes qui marchent sur ses traces vont se charger de remplir les «blancs» laissés dans l'Apocalypse, et ce durant les vingt siècles qui suivent. Toute crise sert de prétexte à réveiller la crainte d'une catastrophe toujours «proche». Pour certains, les signes attendus prennent la forme d'un incendie géant qui détruit une bonne partie de la Rome de Néron (lire en page 8).

D'autres s'inquiètent de la prise de Rome par les Barbares d'Alaric en 410. Est-ce là «la chute de Babylone» annoncée dans l'Apocalypse? Un saint Eucher, ermite en Provence, le craint et prophétise: «Le dernier jour, non seulement de notre vie, mais de l'univers est arrivé.»

Il faut une réaction de l'Eglise pour calmer le jeu. Elle intervient au Concile d'Ephèse en 431 ap. J.-C. et prend la forme d'une condamnation de la croyance au Millénium et de la dénonciation du millénarisme comme d'une hérésie.

→ *p. 10*

Albrecht Dürer

Prophétie apocalyptique, funestes conséquences...

Croire que la fin des temps est arrivée, s'en réjouir et se tromper peut avoir des conséquences graves allant jusqu'à la mise à mort et les persécutions durant plusieurs siècles. Voilà la triste expérience qu'ont probablement vécue les chrétiens qui habitaient en ville de Rome sous le règne de Néron, en 64 de notre ère, au moment où éclate le grand incendie. C'est du moins le scénario original élaboré par le professeur d'histoire ancienne Adalberto Giovannini durant un séminaire donné à l'Université de Lausanne*. «Les chrétiens de Rome étaient persuadés qu'ils vivraient eux-mêmes le retour du Fils de l'Homme. Ils – ou du moins une partie d'entre eux – ont dû croire que l'incendie était le signe attendu, que l'heure était enfin venue.» Les circonstances, il est vrai, les incitaient à privilégier cette hypothèse.

Quand les étoiles tombent du ciel

Lorsque l'incendie éclate, une nuit noire s'abat sur la ville dans un vacarme assourdissant et des flammèches en jaillissent, emportées par le vent avant de retomber comme une pluie d'étincelles. Si cette scène n'est racontée par aucune source antique, elle peut être facilement reconstituée d'après les récits concordants de survivants d'autres grands incendies comme ceux de Londres en 1666, de Hambourg en 1842, de Chicago en 1871 et de Tokyo en 1923, estime Adalberto Giovannini.

Replacée dans son contexte romain, cette atmosphère assombrie a tout pour induire les chrétiens en erreur. Ils attendent une «heure proche» où «le soleil s'obscurcira, la lune perdra de son éclat, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées» (Matthieu, 24, 29). «L'incendie d'une grande ville présente assez exactement ces caractéristiques. Les chrétiens ont dû se conduire en conséquence», poursuit Adalberto Giovannini. Dès lors, leur réaction «n'a pu être que joyeuse, une expression spontanée de leur foi et de leur espérance enfin réalisées. Ils se seront exprimés par des chants et des prières en commun, non pas cachés dans les catacombes mais ouvertement, comme le prescrit l'Evangile de Luc. Et surtout, ils ont dû exhorter leur entourage à se convertir pendant qu'il en était encore temps.»

Selon le professeur A. Giovannini, l'incendie de Rome a plutôt ressemblé à cette image médiévale et biblique de l'Apocalypse: une ville menacée de destruction et des étoiles qui tombent d'un ciel noir. Pour le malheur des chrétiens

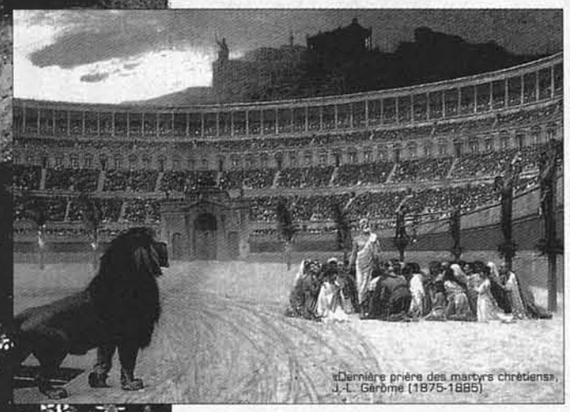

«Dernière prière des martyrs chrétiens», J.-L. Gérôme (1875-1885)

L'incendie de Rome, tel qu'il est reconstitué dans le film «Quo vadis», ne correspond pas aux témoignages des historiens romains

Le bouc émissaire

Cette réaction se révèle vite funeste: «Dans chacun des grands incendies, la population s'est convaincue dès le début que la catastrophe était d'origine criminelle et elle a aussitôt cherché des boucs émissaires», ajoute Adalberto Giovannini. A Londres, les Hollandais et les Français ont été visés par la vindicte populaire. A Hambourg, ce fut le tour des Anglais. Et même à Tokyo où le feu est visiblement consécutif à un séisme, les habitants ont malgré tout massacré de nombreux Coréens.

De là à imaginer que les Romains, catastrophés par l'incendie, aient aussitôt pris en grippe ces chrétiens si prompts à se réjouir du malheur général, il n'y a qu'un pas qu'Adalberto Giovannini franchit sans hésiter. «Ces manifestations de joie ont dû montrer à l'opinion publique romaine et au pouvoir politique que les chrétiens n'étaient pas une secte juive comme les autres, mais qu'ils constituaient bien une espèce à part parmi les nombreuses superstitions et philosophies pratiquées à Rome.»

Punis comme des incendiaires

Tacite, à qui nous devons le récit le plus détaillé de l'incendie de Rome (Annales, 15, 38-44), précise que l'on arrêta d'abord «ceux qui proclamaient leur foi», lesquels donnèrent les noms de leurs coreligionnaires, sans se douter de rien. Le reste se met en place comme un cauchemar: «L'empereur décide de mettre les chrétiens à mort en leur infligeant les peines cruelles réservées aux incendiaires, et le Sénat, peut-être sollicité par Néron, en conclut que les chrétiens constituent une secte dangereuse pour l'ordre public.» Les persécutions commencent. Elles vont durer jusqu'en 313, date de la promulgation de l'édit de Constantin, premier empereur chrétien.

Tout cela par la faute d'une «tragique méprise».

J.R.

* **«Tacite, l'«incendium Neronis» et les chrétiens»,**
Adalberto Giovannini, Revue des Etudes Augustiniennes 30 (1984), pp. 3-23.

Les fausses peurs de l'an Mil

Mais les peurs reprennent de plus belle avec l'approche de l'an Mil. Du moins, si l'on en croit l'historien français Jules Michelet qui invente ce mythe au cours du XIX^{e} siècle et qui gagne vite des sympathisants à sa cause.

Il s'agit pourtant d'une exagération manifeste, selon les historiens actuels dont Agostino Paravicini, qui «admet cependant que certains témoignages – du reste rares – parlent de peurs et d'angoisses à l'approche de l'an Mil». C'est notamment le cas de ce prêcheur qui prend la parole dans une église de Paris, vers 970, pour annoncer que «l'Antéchrist se présenterait les mille ans à peine écoulés et que le Jugement universel aurait lieu peu après».

Dans le même registre, on signale que des scènes tirées de l'Apocalypse ont été brodées sur un manteau porté par l'empereur Otton III lors de son couronnement en 996. Elles témoignent de l'appréhension qui a pu gagner certains esprits de l'époque, tout comme l'histoire de la vieille impératrice Adélaïde qui se disait fatiguée de vivre «à l'approche de l'an Mil de l'Incarnation», mais attendait néanmoins Noël «dans le désir d'être dissoute et de se retrouver avec Christ». Un espoir doublement déçu puisque l'impératrice est morte le 16 décembre 999, et que l'Apocalypse espérée ne s'est pas produite.

L'homme est une apocalypse pour l'homme

«Malgré le travail de sape des historiens, les "terreurs de l'an mil" font toujours partie de notre imaginaire, assure Agostino Paravicini. Dans l'inconscient collectif actuel, l'an Mil semble même jouer le rôle du précédent qui légitimerait la peur de l'an 2000, cette nouvelle date symbolique.»

L'historien lausannois observe cependant une différence fondamentale entre les deux peurs millénaristes: «Les prophéties apocalyptiques font un retour en force sous une forme profane. Elles n'émanent plus des cercles religieux mais de l'establishment scientifique. Le pouvoir destructeur, jadis attribué à Dieu, est aujourd'hui projeté sur des productions humaines (génie génétique, nucléaire, diminution de la biodiversité, etc.). Dans les scénarios modernes, Dieu n'est plus le seul acteur du drame, mais c'est l'humanité qui fait sa perte ou son salut.»

Ce renversement de situation n'est pas forcément plus rassurant, mais n'est-ce pas là le propre des peurs millénaristes?

Jocelyn Rochat

Visions de fin des temps
des «Cavaliers de l'Apocalypse» d'Albrecht Dürer (1498)
au film «Armageddon» (Touchstone Pictures, 1998)

2029 ET 2033, LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS APOCALYPTIQUES

«L'an 1033 a compté tout autant que l'an 1000, car les écrivains qui ont exprimé des craintes autour de l'an Mil l'ont fait aussi bien en relation avec le millénaire de la naissance du Christ qu'avec celui de sa mort», constate Agostino Paravicini. Et l'enseignant à l'Université de Lausanne de rapporter le témoignage du moine Raoul le Glabre, principal historien de l'an Mil qui atteste: «Il ne manqua pas d'hommes ingénieux et d'esprits pénétrants pour annoncer des phénomènes considérables à l'approche du millénaire de la Passion du Seigneur.»

Un témoignage corroboré par les Annales de saint Agil de Rebais, près de Meaux, en France, qui écrit: «Mille année s'étaient écoulées depuis la Passion du Seigneur et l'an même de la fin du millénaire, comme le jour de la Crucifixion était arrivé, de nombreuses personnes en de nombreux endroits virent en haut du ciel des lignes de feu, vision prodigieuse qui terrifiait les cœurs de ceux qui les regardaient.»

On peut donc raisonnablement s'attendre à ce que 2033 ravive l'attente millénariste déçue par l'an 2000. A moins que celle-ci ne commence un peu plus tôt. Car l'inventeur du calendrier moderne, Denys le Petit, n'a pas seulement oublié d'utiliser le zéro, mais il a également commis une erreur de calcul. «Dans sa chronologie, Denys place la naissance du Christ à l'année 753 depuis la naissance de Rome, explique Agostino Paravicini. Le problème, c'est qu'il s'est trompé. Nous savons en effet qu'Hérode devait être en vie lorsque le Christ est né. Or Hérode est mort en l'an 750 depuis la fondation de Rome, ce qui signifie que le Christ a dû naître avant la date choisie par Denys. Autrement dit, nous aurions dû fêter l'entrée dans le 3^{e} millénaire au moins il y a quatre ans.»

L'erreur de Denys a une deuxième conséquence, prospective celle-là: la commémoration des 2000 ans de la mort du Christ (crucifié à 33 ans) pourra ainsi être célébrée tant en 2029 qu'en 2033. Voilà qui offre aux millénaristes une double occasion de nous inquiéter...

J.R.

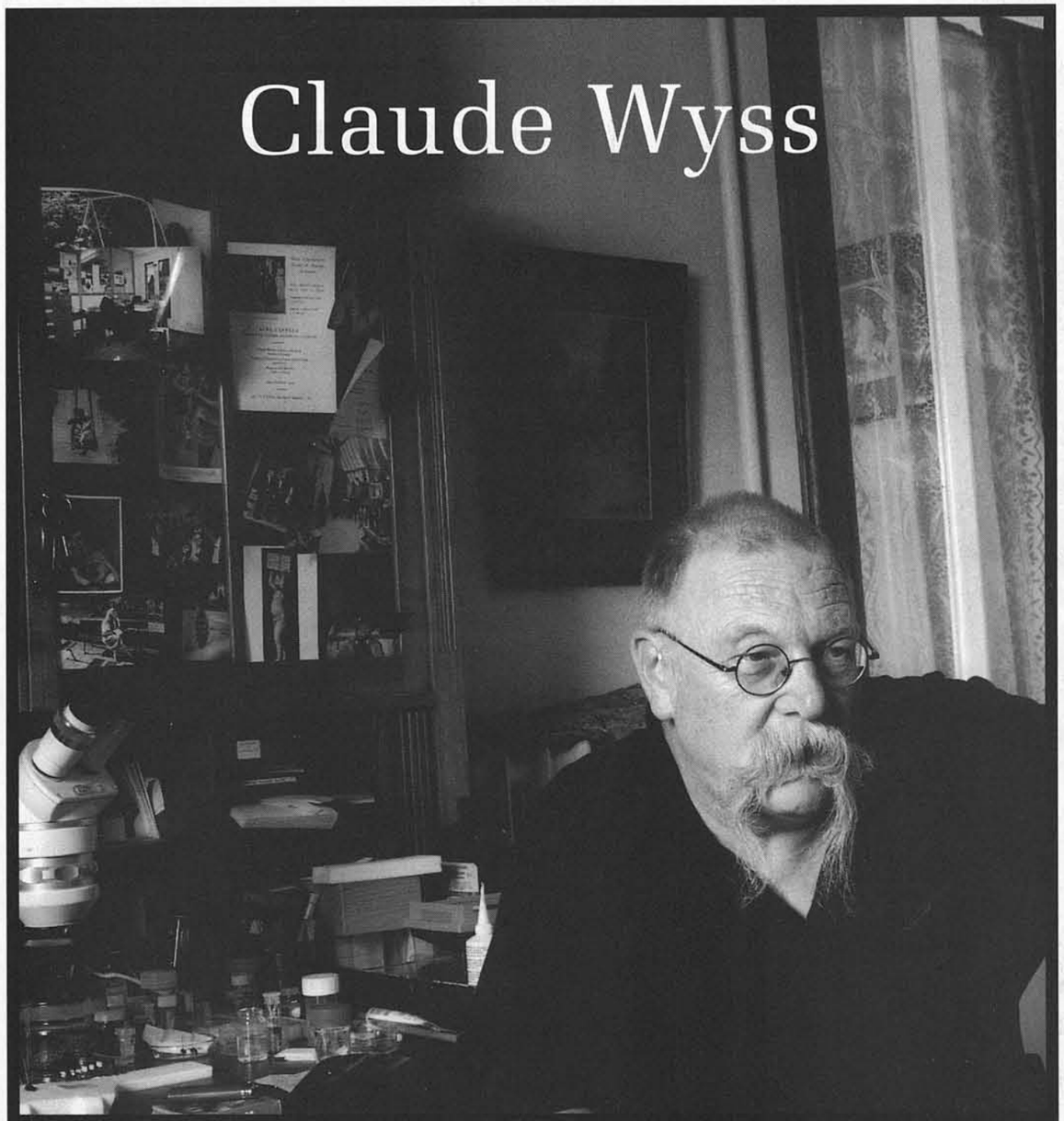

L'inspecteur pour qui les insectes sont des indices

Inspecteur à la sûreté vaudoise et enseignant occasionnel à l'Université de Lausanne, Claude Wyss est le spécialiste d'un étrange domaine: l'interrogatoire des insectes, preuves vivantes retrouvées sur les lieux du crime. Une procédure unique en Suisse.

«Entrez, je vous ai réservé l'après-midi. Mais peut-être qu'après dix minutes, vous serez complètement dégoûtée…» La belle porte ajourée s'ouvre sur un visage déroutant, fendu par un rire guttural. Claude Wyss est un personnage. Une de ces figures foncièrement originales que l'on croise souvent dans les romans policiers, rarement dans la vie. Une double moustache cascadante à faire pâlir Sherlock Holmes, un reste de tatouage sur l'avant-bras et un regard de myosotis cinglant: l'homme est inspecteur à l'identité judiciaire vaudoise et son travail consiste, comme il aime à le répéter, «à faire parler les traces» dans toutes les affaires pénales: vol, suicide ou meurtre.

L'antre de l'inspecteur

Il disparaît dans une petite pièce sombre, remplie à ras bord d'objets hétéroclites: tentes malaises, microscopes, collections de pipes, cadres empilés les uns sur les autres, où gisent, épinglées, les précieuses mouches nécrophages. Sous la fenêtre, plusieurs mygales, «en observation par pur intérêt personnel», tapotent de temps à autre les vitres de leur habitat. Très fier, il présente sa bibliothèque où il a rassemblé toute la littérature existant sur l'entomologie forensique, comprenez l'étude des insectes appliquée à des fins judiciaires. Voilà l'antre du spécialiste, le seul en Suisse à recourir à cette science inaugurée par Pierre Mégnin au début du XX^{e} siècle.

«Le but de cette méthode est d'essayer de dater un cadavre, étant donné que le médecin légiste, après 72 heures, ne peut plus rien dire.» Quand la rigidité cadavérique a mis son scellé sur les faits, reste donc à trouver d'autres pistes, détails parlants ou preuves muettes. C'est là que Claude Wyss vient chercher la petite bête. Au sens figuré et surtout littéral du terme, puisque ses indices à lui sont les insectes.

Le moment du crime

Mais, diable, comment un minuscule diptère peut-il révéler le moment du crime? «Dans les heures qui suivent une mort, pour autant qu'il y ait accessibilité au corps, des mouches viennent pondre leurs œufs, d'abord dans les orifices naturels, ensuite partout.» Autrement dit, le jour de la ponte détermine le moment du décès, «avec une marge d'erreur de 24 heures», s'autorise le spécialiste. Un jeu d'enfant à ce qu'il semble. Oui, sauf que il faut d'abord identifier l'espèce pour déterminer la durée de son cycle de ponte, lequel

→ *p. 14*

L'UNIL MÈNE AUSSI L'ENQUÊTE

L'inspecteur Claude Wyss, de l'Identité judiciaire, a développé depuis 1993 une collaboration active avec l'IZEA (Institut de zoologie et d'écologie animale), avec l'IUML (Institut universitaire de médecine légale) et avec l'IPSC (Institut de police scientifique et de criminologie) de l'Université de Lausanne, où il officie comme expert et donne occasionnellement des cours d'entomologie forensique. Claude Wyss et Daniel Cherix ont enfin cosigné l'article «Behavior of Calliphora vicina under extreme conditions», paru dans le Journal of Insect Behavior (vol.12, N°5, 1999).

P.B.

→

varie en fonction de la température, du degré d'humidité et des diverses variations microclimatiques. Retranchez les heures de pluie, ajoutez les éclaircies, retenez que les insectes ne pondent pas la nuit ni au-dessous d'une certaine température (généralement 12°C), alors vous obtiendrez le jour du crime. Elémentaire, non?

Le fichage des mouches

«Quand j'ai prélevé pour la première fois du matériel entomologique, en 1993, j'ai conservé les larves sur le balcon de l'Académie. Tout s'est très bien déroulé: les larves ont passé par les trois stades habituels, se sont transformées en pupes (cocons), d'où sont sorties les nouvelles mouches. Sauf que là, j'ai été très ennuyé: elles se ressemblaient toutes!» Dépité, l'inspecteur s'est précipité au Musée de zoologie à Lausanne. Où il a trouvé un solide appui. Depuis, il travaille en étroite collaboration avec Daniel Cherix, entomologiste à l'Institut de zoologie de l'Université de Lausanne (voir encadré p.13).

L'identification n'est effectivement pas une mince affaire. Plusieurs escouades d'insectes – soit une centaine d'espèces – défilent, dans un ordre aujourd'hui remis en question, sur la chair d'un cadavre. Cohortes de *Lucilia sericata* (Meigen, 1826), *Cynomya mortuorum* (Linnaeus, 1761) («de superbes mouches!» assure le spécialiste), *Dermestes lardarius, Necrophorus humator,* etc. Il s'agit donc de prélever des spécimens in situ sur le corps, mais pas seulement: aux alentours, jusqu'à un rayon de quelques mètres, et en terre, à plusieurs centimètres de profondeur. Pourquoi? «Parce que les larves, lorsqu'elles sont rassasiées, s'éloignent au plus vite du cadavre où se trouvent trop de prédateurs.»

Jamais sans son bocal

Le matériel entomologique est alors installé dans des bocaux, qui ne quittent plus leur propriétaire: «Quand je pars en week-end, je les prends avec moi, pour ne pas rater le moment des émergences...» Il est en effet déterminant: l'identification à partir des œufs étant encore au stade embryonnaire, il faut attendre l'apparition du diptère pour procéder au fichage. Une préparation minutieuse qui tient presque du rituel: gazé au CO2, l'insecte est tué dans de l'éthyle acétate et enfin crucifié d'un grand coup d'épingle dans le thorax.

Reste que l'énigme n'est pas encore résolue. Certaines espèces, comme les Lucilia, sont tellement semblables qu'il faut encore leur arracher l'arrière-train, «les organes génitaux étant les seuls moyens de les distinguer». Bref, un travail de patience – sept à dix minutes par insecte –, de lente observation et de classement, qui se solde parfois par des cris de joie: quand il met la main sur de nouvelles espèces jusque-là inconnues au répertoire de la faune suisse, comme *Neoleria ruficauda* (Heleomyzidae) et *Nemopoda speiseri* (Sepsidae). Ces mouches ont été identifiées par Bernhard Merz, entomologiste à l'Université de Genève.

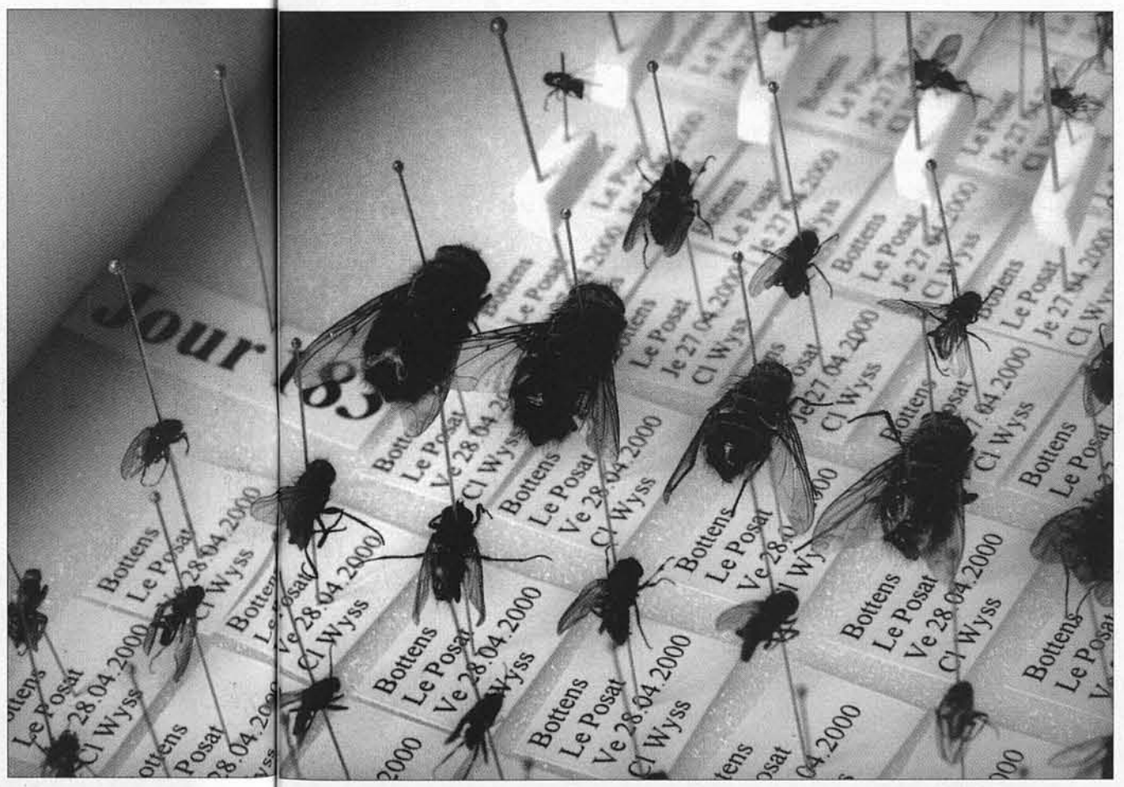

L'impressionnante collection de mouches nécrophages appartenant à Claude Wyss ▶

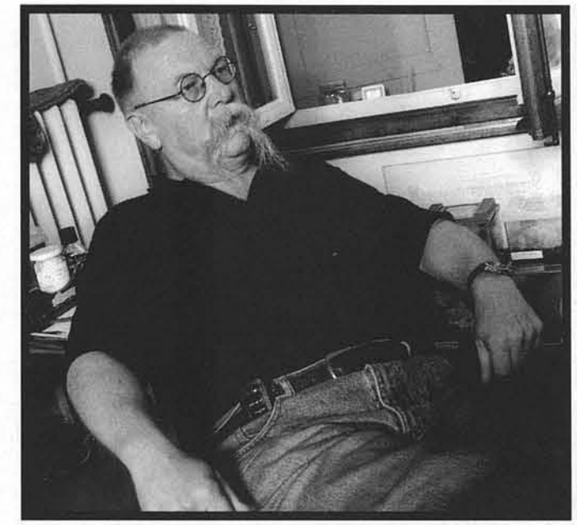

Pas le droit à l'erreur

Une fois l'insecte identifié, reste encore à calculer son cycle de ponte. Heureusement, il existe les tables de Marchenko, un scientifique russe, qui les a mathématisés suivant un calcul de température moyenne par jour. Une systématique qui permet de remonter le temps et de «faire une datation extrêmement précise, pour autant que l'on soit sûr d'être dans le premier cycle», confie Claude Wyss. Qui, prudent, ne se risquerait pas à faire une datation au-delà de quelques semaines. «Une fausse estimation peut être très grave. J'ai d'autant moins le droit à l'erreur que quand j'arrive avec mon filet à papillons sur le lieu d'une mort suspecte, je passe pour un original, tout le monde se marre...»

Le Colombo des diptères

Rôder autour des corps en putréfaction ne semble pas altérer le moral de l'inspecteur. Il a des enthousiasmes inattendus, des emportements soudains devant certains spécimens, totalement insignifiants aux yeux du béotien. «Regardez les belles choses que j'ai trouvées dans le parc du Manoir de Ban!», s'emballe le Colombo des diptères. Et d'exhiber ses *Calliphoridae*, ses *Necrobia*, ses *Dermestes*, tous étiquetés en rangs immobiles sous leur vitrine. Ce sont eux qui ont permis de faire avancer l'enquête lancée à la suite de la découverte d'un couple mystérieusement décédé dans le parc Chaplin, l'été dernier.

La mouche africaine

Sûr qu'il aime les insectes. Evoquez le seul nom de *Chrysomya albiceps* (Wiedemann, 1819) et le voilà qui se lance

→

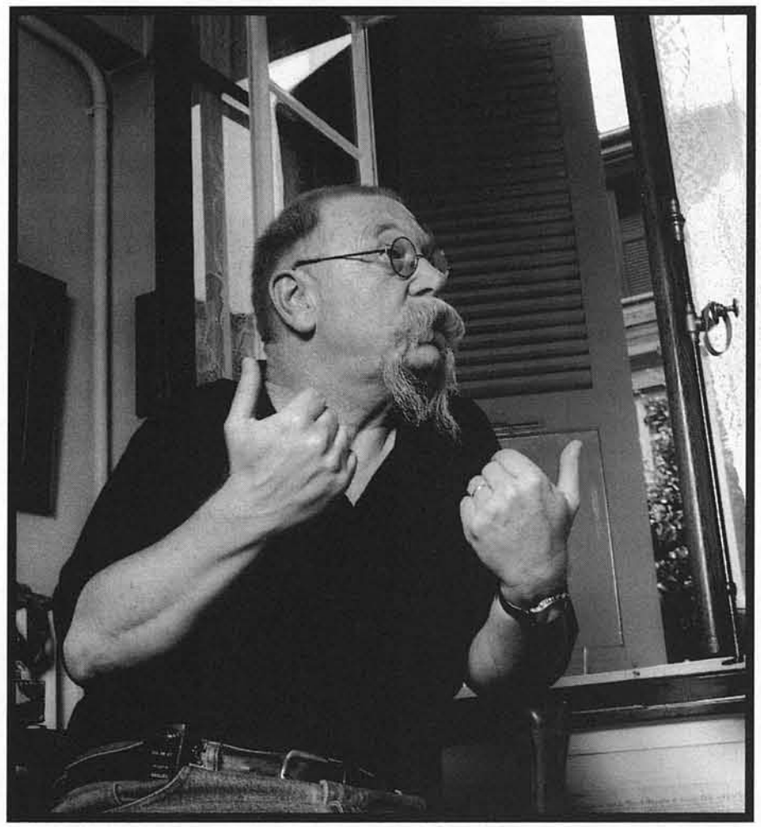

aussitôt dans une digression. Cette mouche africaine, très rare sous nos latitudes, est une saisonnière clandestine, qui a permis à Claude Wyss d'orienter une histoire de meurtre dans le canton de Fribourg: «J'étais appelé pour un constat, au mois d'octobre. Et là je trouve une pupe de *Chrysomya albiceps*. Quel indice! Quand on sait que cette mouche ne vient en Suisse qu'au mois d'août, la mort ne pouvait donc dater que de ce moment-là. Une autre espèce a permis de dater le cadavre au jour près. Vous vous rendez compte?» s'interrompt le spécialiste, avant de s'exclamer en ponctuant: «Mais c'est gé-ni-al! On a des migrations d'insectes comme chez les oiseaux.»

Ainsi, tout peut être indice. Pour autant qu'on s'applique à les lire. Les petites habitudes des mouches nécrophages, leurs déplacements, leur manière de voler continuent de parler bien après que la mort a fermé les lèvres. Leurs mœurs définiront un lieu – Calliphora vomitoria affectionne la forêt –, leur seule présence dira une saison – *Protophormia terranovae* (Robineau-Desvoidy, 1830) n'apparaît pas ici avant le mois de juin.

Puzzle zoologique

Reste que la tâche est souvent ingrate, l'environnement sordide. Mais la curiosité scientifique est plus forte que le dégoût. «Bien sûr, les cadavres puent, ne sont pas beaux, passent par des stades immondes. Mais l'horreur, vous la mettez de côté. Il faut faire abstraction de l'être humain, de son vécu, sinon vous n'y arrivez pas. Je travaille sur un substrat, je dois résoudre une affaire. C'est mon job», assène Claude Wyss, qui assure 200 constats par année et 85 expertises entomologiques à ce jour.

Parce qu'il aime décortiquer, traquer les preuves vivantes. Parce que ce fin limier des invertébrés à six pattes se plaît à résoudre, assembler les pièces de ce grand puzzle zoologique qui en dit tant sur la nature humaine. Observer pour comprendre. Que, comme le laisse supposer son expérience du cochon en pyjama (voir encadré p.18), la mort suit un processus de décomposition chaotique, dépendant de la température, de l'environnement et probablement d'autres facteurs internes, d'ordre biologique: les corps de deux personnes décédées dans les mêmes circonstances, en appartement, ne seront pas au même stade de putréfaction après sept jours. Ce qui amène l'inspecteur à chercher les constantes plutôt que les évidences trompeuses. Et à ne pas confondre un trou creusé par les larves avec la trace d'une munition 22 long rifle.

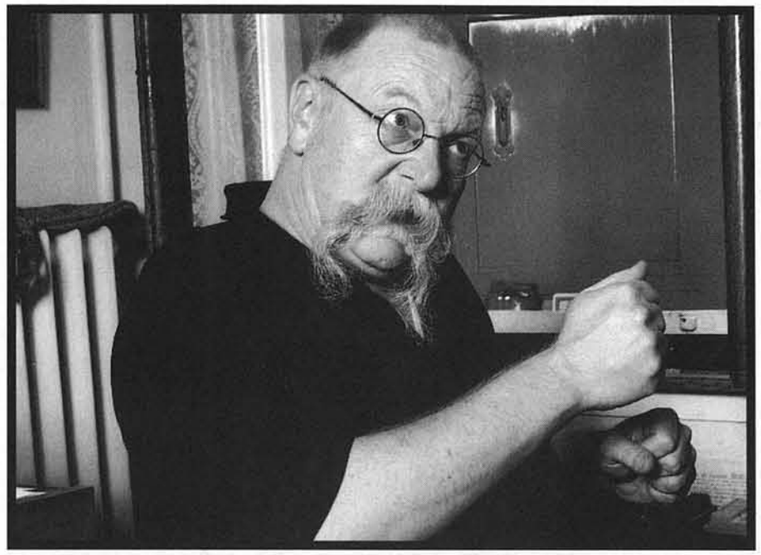

Aux frontières du réel

Ainsi, Claude Wyss côtoie la mort au quotidien, souvent dans ses aspects les plus répugnants, mais sait mettre entre elle et lui une distance respectable. Nécessaire. Pas de sensiblerie, juste une objectivité clinique, parfois au bord de la nausée. «Chaque cadavre «habité» m'apporte une expérience supplémentaire», dit-il sans aucun esprit de morbidité. Car l'homme n'éprouve ni fascination ni goût particulier pour la grande faucheuse. «J'ai participé à des autopsies à tire-larigot quand j'étais infirmier en psychiatrie. L'intérêt n'était pas de voir des cadavres sur une table, mais de découvrir comment c'était fait à l'intérieur.»

Encore ce plaisir de l'investigation. Que l'on retrouve à l'œuvre dans son intérêt pour le cornet à bouquin, un instrument de musique désuet aux partitions indéchiffrables. Un appétit scientifique solidement mâtiné d'un esprit policier. Celui-là même qui fait reculer les frontières du réel. Qui pousse la vie dans ses derniers retranchements, dans le vertige des détails qui font vaciller les certitudes. Même s'il n'aime pas trop philosopher – «il ne faut pas tourner autour du pot» –, son travail précis, audacieux, hors norme, interroge les limites mêmes de l'existence. Qu'est-ce que la mort, quel est le moment exact de la fin, quand on sait que toutes les parties du corps ne s'éteignent pas en même temps? Et que, quelques heures à peine après le décès, des bataillons d'insectes recycleurs, prédateurs ou charognards, ont déjà fait basculer la dépouille dans le grand recommencement de la vie.

Au bout du compte, y a-t-il un moyen d'empêcher les indics ailés d'informer l'inspecteur? En commettant par exemple son crime en plein hiver quand les insectes sont en état de léthargie? Pas si sûr. «Nous venons de découvrir deux records: des mouches qui ont pondu des œufs, l'une à 5° C dans l'obscurité totale, l'autre à 2,5° C dans un névé. Alors, vous savez, le crime parfait...»

Patricia Brambilla

Photos: Nicole Chuard

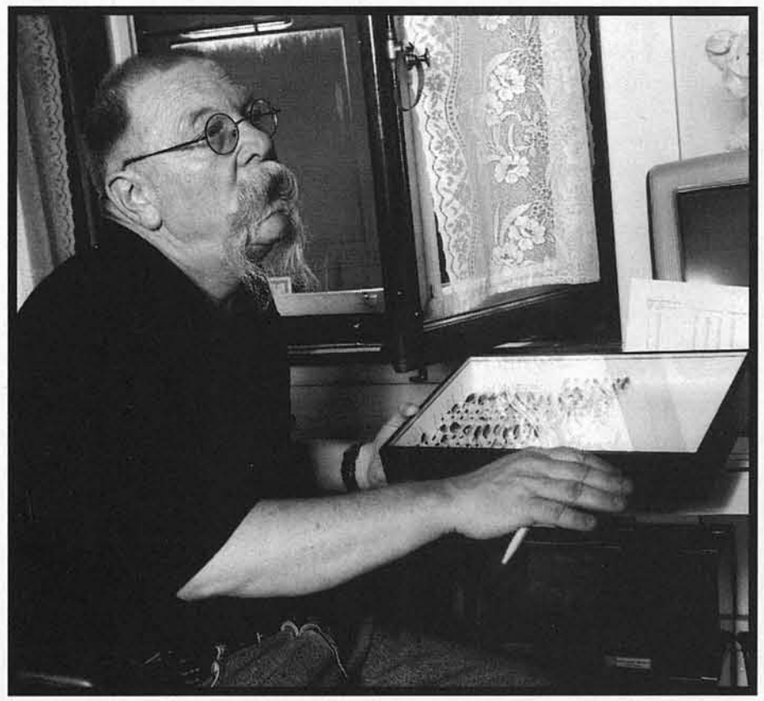

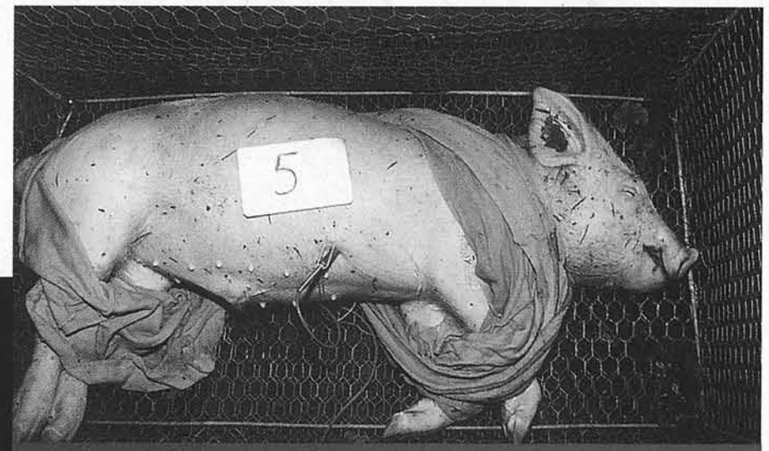

DR

Le cochon en pyjama

Difficile de «s'entraîner» quand on est spécialiste de l'entomologie forensique. C'est pourquoi l'inspecteur Wyss a mis au point l'expérience du cochon en pyjama, en collaboration avec Daniel Cherix de l'Institut de zoologie de l'Université de Lausanne. Cette curieuse opération consiste à installer l'animal dans un champ, une heure après sa mort, pour observer de près les phases de la décomposition. Pourquoi un cochon? «Parce que c'est l'animal dont la peau est la plus proche de celle de l'être humain», répond Claude Wyss. Et le pyjama? Parce que les corps humains retrouvés morts dans la nature sont généralement habillés.

A 9 heures, l'animal est mis à mort et déposé sur le site une heure plus tard. A midi apparaissent les mouches nécrophages (photo ci-contre). Et à 13 heures, les premiers œufs sont déposés. Une expérience qui, pour l'heure, lui permet de remettre en question les théories de Mégnin, selon qui les insectes défileraient sur la dépouille dans un ordre chronologique précis. «Hydrotaea capensis (Wiedemann, 1818) est venue sur le site après quatre jours, alors qu'en théorie, elle est censée n'apparaître qu'après quatre mois.»

P.B.

DR

DR

L'expérience du cochon en pyjama : quelques heures après sa mort, les premières mouches viennent déjà pondre leurs œufs sur le cadavre

Tibet : le sourire des poètes occupés

Il y a 50 ans, le 7 octobre, que les troupes chinoises envahissaient le Tibet puis la mythique cité de Lhassa. L'occasion de découvrir des aspects moins connus de ce territoire qui fait rêver l'Occident. →

Tristar Pictures / movieweb.com

L'interminable occupation du Tibet suscite peu de protestations politiques et encore moins de pressions économiques sur les Chinois. La résistance est plus active au cinéma (ici une scène du film «Sept ans au Tibet»)

«Kundun», Touchstone Pictures

Enveloppé de mystère, symbolisant tout le sacré du monde et lieu du surnaturel... quel pays autre que le Tibet habite à ce point l'imaginaire de chacun, même et surtout s'il n'y a jamais mis les pieds? Qu'y a-t-il à découvrir au-delà des lamas en méditation, du yéti, des caravanes de yacks et des cimes inaccessibles? L'histoire passionnante d'une civilisation et d'une culture que cinquante ans d'occupation n'ont pas réussi à effacer.

Une histoire qui nous est notamment rapportée par des écrits plusieurs fois centenaires dont Cristina Scherrer-Schaub, la titulaire de la chaire d'Etudes tibétaines et bouddhiques à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, est une familière.

Elle a ainsi visité les monastères du Tibet central et passé des mois dans des monastères du Spiti et du Kinnaur à étudier d'anciens manuscrits, d'autant plus précieux qu'ils sont soit des originaux, soit des traductions dont les versions sanskrites sont perdues.

Fils d'un singe et d'une démone

Il faut imaginer «des artistes itinérants, des médecins, des forgerons, des ascètes, des jongleurs et des bardes en voyage». Et puis «des hommes vêtus à la chinoise, des musiciens habillés à l'indienne, des soldats qui portent des cuirasses et des coiffures de toutes sortes», rapporte un manuscrit du IX^{e} siècle.

Il ne s'agit pas de brouiller la vision d'une beauté incomparable. Ni de refuser «l'attrait irrésistible de l'union de paysages grandioses avec un certain dépouillement dans la manière de vivre», comme le dit Cristina Scherrer-Schaub. Mais de donner à l'image sa densité, pour l'animer. Pour essayer de comprendre, un peu, qui sont les Tibétains, ces fils d'un singe et d'une démone, comme le raconte le mythe. Et non pas fils du dragon, comme on voudrait le faire croire.

Cristina Scherrer-Schaub, titulaire de la chaire d'Etudes tibétaines et bouddhiques à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

© N. Chuard

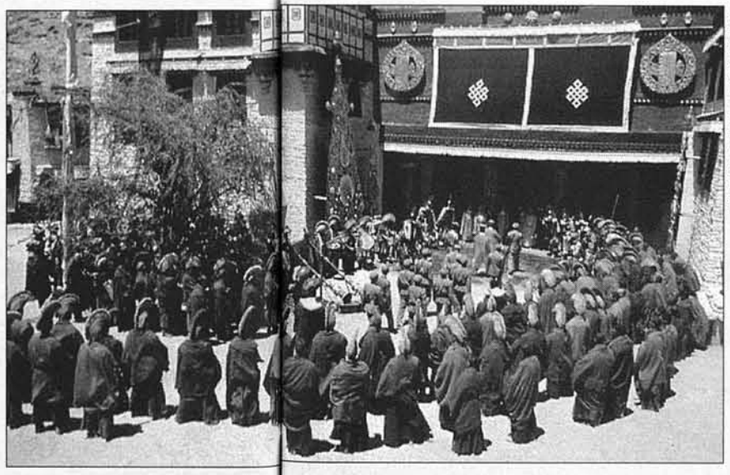

«Sept ans au Tibet», Tristar Pictures

Les films «Sept ans au Tibet» (ci-contre) et «Kundun» (ci-dessus) nous ont familiarisés avec l'enfance du dalaï-lama

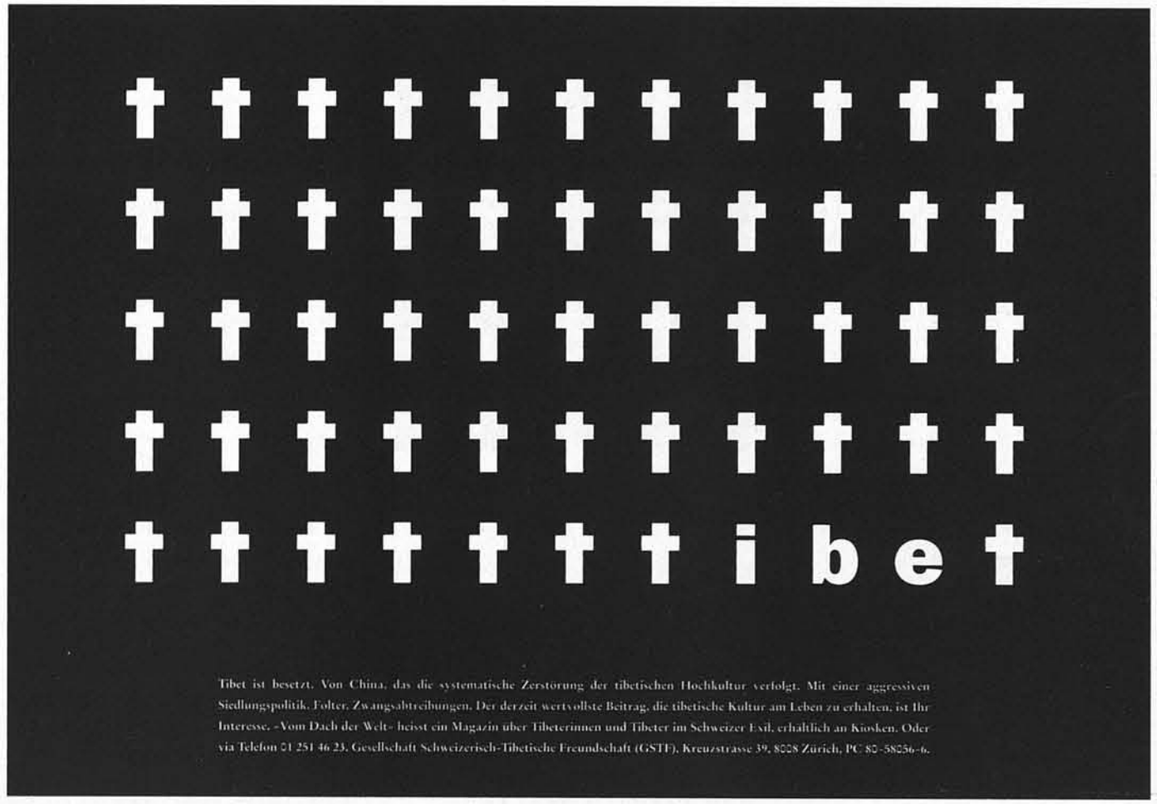
t t t t t t t t t t t
t t t t t t t t t t t
t t t t t t t t t t t
t t t t t t t t t t t
t t t t t t t i b e t
Tibet ist besetzt. Von China, das die systematische Zerstörung der tibetischen Hochkultur verfolgt. Mit einer aggressiven Siedlungspolitik. Folter. Zwangsabtreibungen. Der derzeit wertvollste Beitrag, die tibetische Kultur am Leben zu erhalten, ist Ihr Interesse. «Vom Dach der Welt» heisst ein Magazin über Tibeterinnen und Tibeter im Schweizer Exil, erhältlich an Kiosken. Oder via Telefon 01 251 46 23, Gesellschaft Schweizerisch-Tibetische Freundschaft (GSTF), Kreuzstrasse 39, 8008 Zürich, PC 80-58256-6.

La publicité (ici une campagne imaginée par l'agence suisse Aebi, Strebel) est un autre média utilisé pour protester contre l'occupation du Tibet

Le mythe du pays froid

Fermé, ce pays ne l'a pas toujours été. Même si cela a été le cas d'abord au XVIII^{e}, puis au début du XX^{e} siècle, lorsqu'il a tenté de se protéger de l'appétit impérialiste des grandes puissances occidentales dont l'Angleterre. Et même si cela reste vrai aujourd'hui, d'une certaine manière: le tourisme s'y développe mais le contact avec les Tibétains reste sous contrôle, difficile et dangereux, pour eux surtout.

«Il faut d'abord rappeler que le Tibet est un pays immense, situé à la latitude de l'Afrique du Nord, explique Cristina Scherrer-Schaub. Ce qui explique qu'il peut aussi y faire très chaud. Le mythe du pays froid nous vient des récits de ceux qui n'avaient pas franchi la grande chaîne himalayenne, qui soit dit en passant, peut être sinistre: des montagnes effrayantes, souvent enveloppées de nuages. Mais au Tibet et dans certaines régions de culture tibétaine, comme au pays de Pémako (Tibet), en Arunachal Pradesh (actuellement «restricted aerea» indienne) ou au Bhoutan, par exemple, on trouve même des forêts tropicales.»

L'une des plus grandes littératures du monde

Apparemment monolithique, l'image du Tibet commence à se morceler. Ajoutez à cela le dicton qui affirme qu'«à chaque lama sa religion, à chaque Tibétain, sa langue», et l'affaire se complique. «Cet espace immense est uni par une langue qui possède un nombre incalculable de dialectes», poursuit la chercheuse lausannoise.

La langue a donné naissance à l'une des plus grandes littératures du monde – la deuxième après celle de la Chine, alors que le pays était très peu peuplé.

«Il faut mesurer, dans toute son ampleur, l'importance de l'histoire de ce pays pour l'histoire tout court – le Moyen Age tibétain est en tous points comparable au nôtre, les monastères sont de véritables universités et la transmission du savoir se fait à travers eux. Et surtout, reconnaître le travail qui a →

«Kundun», Touchstone Pictures

été réalisé au moment de la transmission du bouddhisme au Tibet, ajoute Cristina Scherrer-Schaub. Il s'est développé, au VIII[e] et surtout au XIV[e] siècle, lors de la constitution du canon tibétain, une forme de philologie très rigoureuse qui, sur le plan théorique, n'a rien à envier aux travaux de l'école philologique allemande du XIX[e] siècle, en matière de critique textuelle par exemple. Ce pays n'est pas seulement fascinant par la puissance de son exotisme, dont Victor Segalen a parlé comme personne, mais aussi par sa culture, qui a largement contribué à la civilisation en général. Elle est le reflet d'une intelligence très vive, originale et inventive.»

Des joutes d'amour à cheval

En bons polygraphes, les Tibétains ne se sont pas «contentés» de traduire du sanskrit des milliers de textes religieux avec un véritable génie. Ils ont été les auteurs d'œuvres philosophiques, historiques et littéraires originales, sans parler des traditions orales, tels les chants d'amour dont la tradition se perpétue: «Dans l'Amdo (une région du Tibet), on peut encore voir de ces joutes d'amour au cours desquelles homme et femme, montés sur des chevaux de part et d'autre du fleuve, se répondent et se confrontent par le chant.»

Ils ont aussi été des poètes, ce qu'ils sont toujours d'ailleurs: «Quand ils le peuvent, les gens se réunissent pour écouter de la poésie. D'autant que c'est un élément potentiellement perturbateur. Elle utilise un langage symbolique dont la clé n'est connue que des personnes concernées et joue un rôle très important dans l'identité tibétaine. Il en va de même avec la musique.»

Du barde au rappeur

La musique justement: les bardes sont des conteurs-musiciens ambulants qui colportent contes bouddhiques et récits plus spécifiquement tibétains dont l'épopée de Guésar. S'il existe encore de ces personnages marginaux, ils ont maintenant leurs successeurs: ce sont les rappeurs. A leur tour, ceux-ci transmettent une histoire qui n'en finit pas de rattacher ce peuple à sa mémoire. Elle raconte les prouesses guerrières et héroïques du roi mythique, Guésar.

Celui-ci n'est pas, à l'origine, un héros bouddhique, les dieux qu'il vénère sont ceux de la montagne. Mais cette épopée intègre le récit bouddhique aux traditions orales. Impossible de dire de quand elle date. Ce qui est certain, c'est qu'au VII[e] siècle, lorsque le bouddhisme est introduit au Tibet – par l'intermédiaire de l'une des deux épouses du grand roi Songtsen Gampo, comme le rapporte la tradition –, il entre en conflit avec les rites des dieux du sol, dont ceux pratiqués dans le bön (lire p. 26).

Manuscrit tibétain illustré du XI[e] siècle, originaire du Tibet de l'Ouest

Los Angeles, «Country Museum»

L'enfance du dalaï-lama, vue par Martin Scorcese

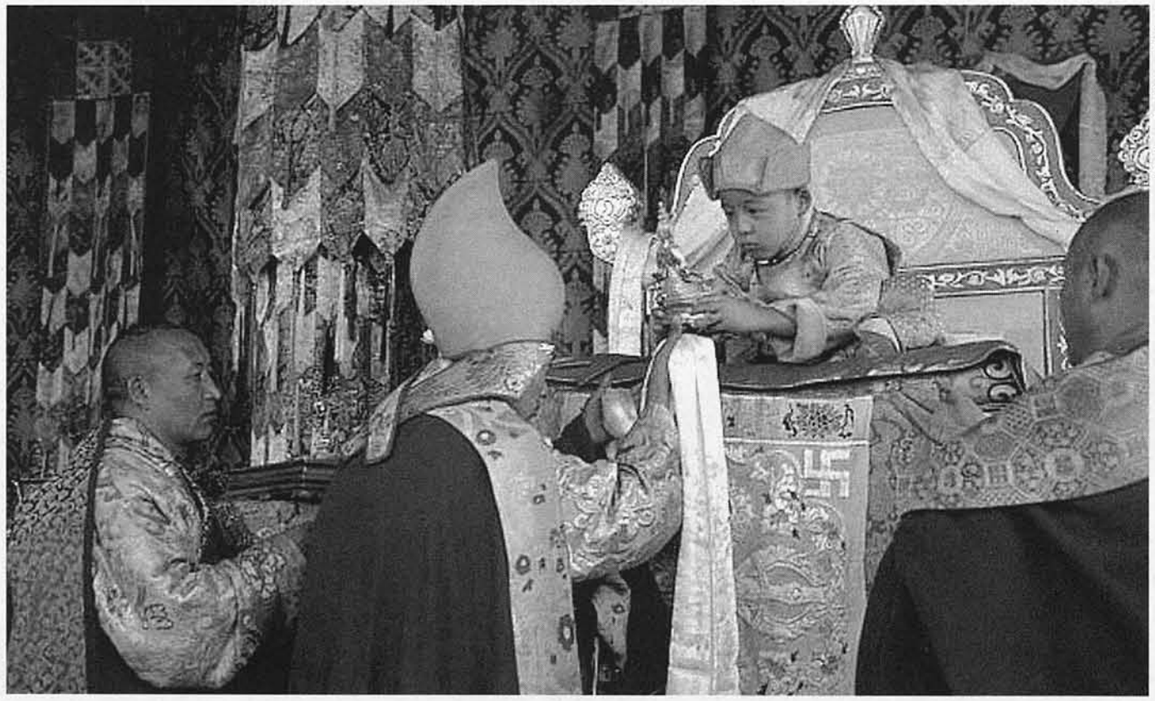
«Kundun», Touchstone Pictures

L'éducation du dalaï-lama vue par Jean-Jacques Annaud

«Sept ans au Tibet», Tristar Pictures

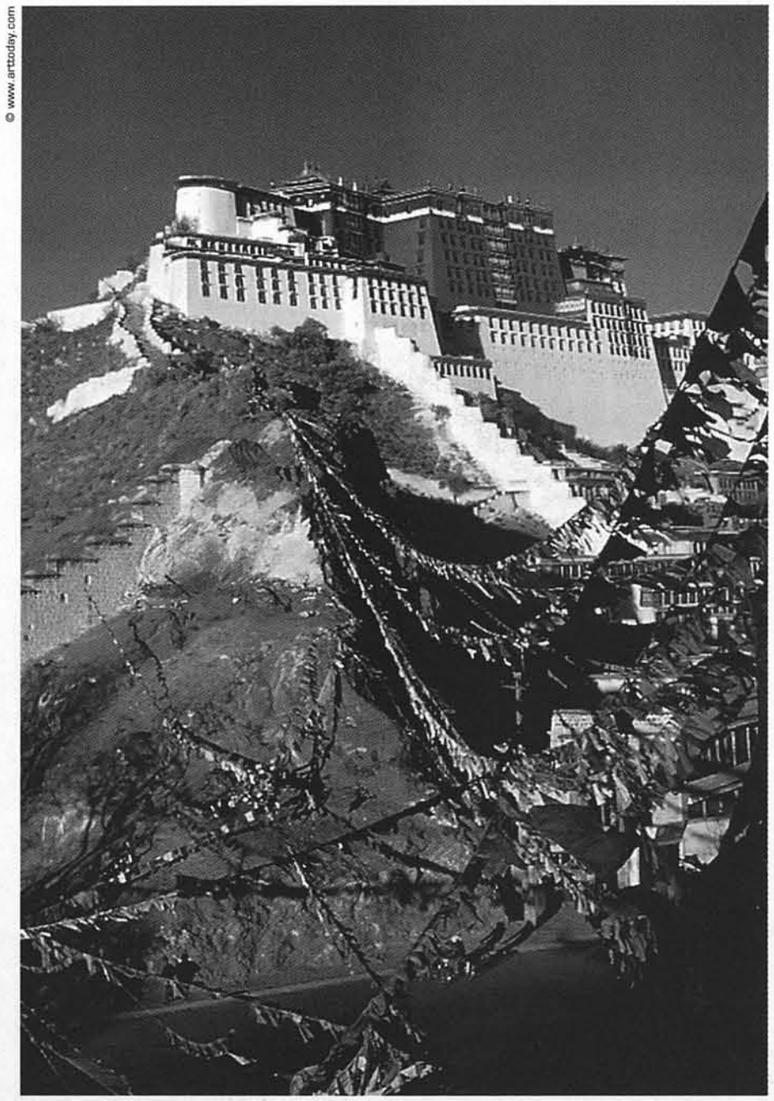
© www.artzoday.com

La toujours spectaculaire cité de Lhassa

que, selon le même auteur, les membres de mouvements de résistance aient porté le costume des anciens rois, à la fin des années soixante. Parce qu'être Tibétain, c'est être habitant d'un royaume jadis gouverné par de puissants monarques.

Voyageurs infatigables

Etre Tibétain, c'est aussi parcourir cette terre immense pour se rendre dans les sites sacrés. Voyageurs infatigables depuis toujours, les Tibétains marchent des jours durant pour accomplir des pèlerinages. «Ceux-ci connaissent une vitalité surprenante. Autour des montagnes sacrées, la présence de l'occupant est inexistante, la colonisation s'étend pour l'instant dans les vallées», écrit Katia Buffetrille dans l'ouvrage précité (...) mais «des projets comme la transformation du Kailash en site touristique suggère une confrontation entre bouddhisation et occidentalisation».

D'abord manifestation d'une religiosité qui mêle toutes sortes de croyance, «les pèlerinages sont aussi facteurs d'unité et cimentent une identité qui, avant l'invasion chinoise, a longtemps été régionale», poursuit-elle.

La religion réprimée dans la sphère privée

Après avoir été interdite dans les lieux de culte, la pratique de la religion est maintenant réprimée dans le privé. «Si, à Lhassa, le contrôle est très sévère, dans les campagnes, la situation est différente, tempère Cristina Scherrer-Schaub. Un officier chinois qui vit avec les Tibétains finit par changer lui-même. Et puis, il y a vraiment, dans les jeunes générations, désir d'échanges et de respect réciproque entre Tibétains et Chinois. Tout n'est pas noir ou blanc. Ce constat n'empêche pas qu'on prenne

Le roi vertueux

A cette époque, le Tibet est un empire, qui durera jusqu'au IX^{e} siècle, et le tibétain est parlé dans toute l'Asie centrale. Rien d'étonnant à ce qu'aujourd'hui, lors de mouvements de rébellion, les manifestants entourent le temple central de Lhassa, associé à la personne de ce «roi vertueux».

«Il appartient plus au présent qu'au passé des Tibétains», relève Georges Dreyfus dans «Tibétains 1959-1999: 40 ans de colonisation» (Editions Autrement). Rien d'étonnant non plus à ce

des positions ponctuelles au niveau international, dans des situations précises. Mais n'oublions pas, plus près de nous, les conflits non résolus. Les déclarations fracassantes font souvent plus de mal que de bien et les personnes les plus médiatisées ne font parfois qu'agir au service de leur ego. Je ne parle évidemment pas du dalaï-lama, un être exceptionnel, d'une intelligence extraordinaire, qui invite lui-même les deux peuples à s'entendre.»

Bouse de yack et sourires

En attendant que cela se réalise, à Lhassa, on reconstruit: «Bien sûr, le monde change et, comme ailleurs, le béton remplace les matériaux habituels et fait ses ravages de laideur. Mais les

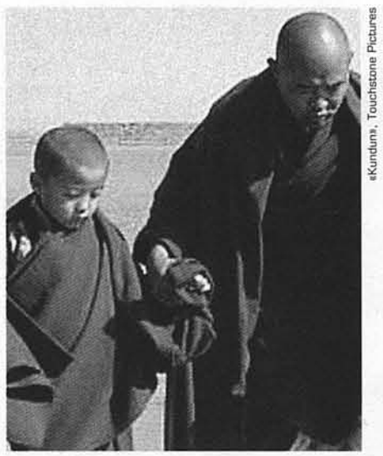
©Kundüns, Touchstone Pictures

artisans n'ont pas perdu leur savoir-faire et dans le vieux quartier, on recouvre et repeint les façades sur le mode traditionnel», raconte la tibétologue lausannoise.

Ailleurs, dans des régions en altitude, on continue de vivre avec un pragmatisme séculaire: hautes maisons qu'isolent leurs petites fenêtres, bétail en bas et feux centraux dans les étages, ouverts sur le ciel et alimentés à la bouse de yack (qui sert aussi à envelopper les bébés!).

Ici et là, on parvient à maintenir la tradition matriarcale, dans laquelle la polyandrie est pratiquée: une femme épouse les frères d'une famille. Manière de contrôler les naissances et d'avoir toujours un homme à la maison, quand l'un est en pèlerinage et l'autre parti faire du commerce.

«Et toujours, des gens assis au bord des routes, dans la contemplation de la nature. Partout, le sourire extraordinaire de ce peuple dont on perçoit la force hors du commun. Le sourire n'est-il pas absence de peur?», conclut Cristina Scherrer-Schaub.

Elisabeth Gilles

Le dalaï-lama et le président Clinton à la Maison-Blanche, en juin 2000

www.tibet.com

Le drapeau tibétain

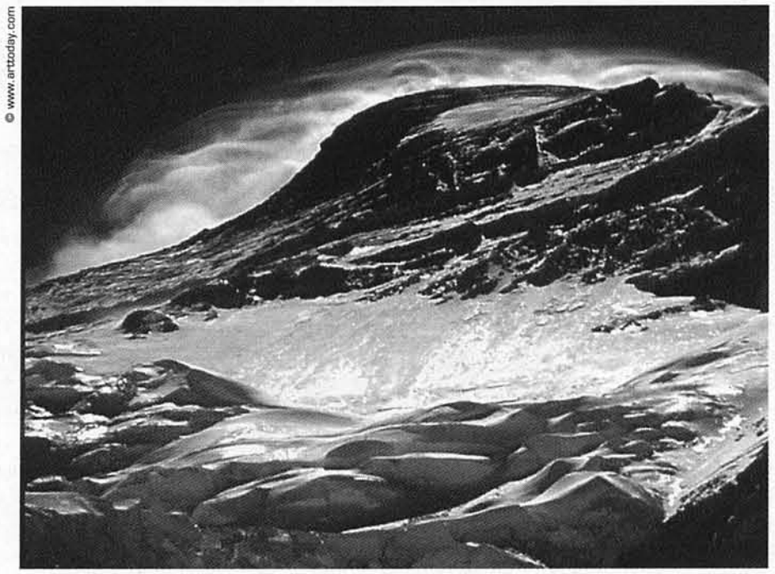

© www.arttoday.com

Le bön esprit des Tibétains

Il y a un Tibet d'avant le bouddhisme où se pratiquait une religion appelée le bön. Le terme recouvre actuellement une réalité complexe.

Une ancienne religion influente

Le bön est la religion influente à la cour royale aux VII^e^ et VIII^e^ siècles. Sa forme primitive a été supplantée par le bouddhisme mais elle a évolué et est toujours pratiquée aujourd'hui. «Ce que l'on sait, en tout cas, explique Cristina Scherrer-Schaub, c'est qu'à l'époque impériale cette religion est centrée sur la personne de l'empereur (en tibétain, le btsan po), son caractère sacré, son ensevelissement. On célébrait des rituels pour les funérailles impériales. Rituels qui n'avaient rien de bouddhique et qui portent la trace d'autres civilisations. Des sites funéraires en témoignent, souvent pillés d'ailleurs, d'où la difficulté de connaître leur aspect originel. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont été des lieux sacrés. Cette religion incluait aussi le culte aux divinités de la montagne, toujours accouplées à un lac, l'un et l'autre se mariant. Cultes de la montagne et bouddhisme ne se sont pas combattus. Ils ont été pratiqués l'un et l'autre, souvent dans la même famille. Si des controverses ont eu lieu, c'est plutôt au niveau doctrinal.»

Des croyances populaires

Le même terme de bön désigne également l'ensemble des croyances populaires actuelles ou anciennes, étrangères au bouddhisme, et des pratiques comme la divination, que les bouddhistes, du reste, pratiquent aussi.

La plus ancienne tradition spirituelle du Tibet

Le bön est enfin la religion qui s'est développée à partir du X^e^ et XI^e^ siècles, après l'introduction du bouddhisme. Les joutes intellectuelles étaient fréquentes entre maîtres bön et bouddhistes, chacun défendant ses thèses. Cette religion est toujours pratiquée au Tibet et dans la diaspora. Des monastères ont été rétablis en Inde et au Népal. On trouve aux Etats-Unis et en Europe des maîtres bön et les fidèles occidentaux sont nombreux.

Le dalai-lama lui-même écrit que «le bön est la plus ancienne tradition spirituelle du Tibet et, comme source indigène de culture tibétaine, il a joué un rôle significatif en façonnant l'identité unique du Tibet.»

Si, à l'extérieur du pays, les maîtres insistent sur leur appartenance à telle ou telle école, au Tibet – où les Chinois essayent de jouer les unes contre les autres, comme l'ont fait tous les envahisseurs –, on est d'abord Tibétains. Cest en tout cas ce qu'assure l'actuel directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique (CNRS) Samten G. Karmay, qui est né dans une famille bönpo en Amdo (Tibet oriental).

E.G.

Le crime se mondialise. Et que fait la justice?

Arrivée de prostituées en provenance de l'Est, découverte de réseaux asiatiques d'immigration clandestine sans oublier les prises d'otages et les trafics de drogue… La world criminalité prospère. L'Europe devra-t-elle adopter des méthodes américaines pour s'y opposer? L'analyse de Charles Poncet.

→

© www.arttoday.com / R. Salvi

Suzan Farkas-Adair

Charles Poncet,
avocat et ancien conseiller national

▲

Comment réagir aux problèmes posés par le crime organisé qui se mondialise? Les Américains ont-ils vraiment des méthodes si différentes que les Européens? L'avocat et ancien conseiller national genevois Charles Poncet a développé plusieurs pistes de réflexion lors d'un récent colloque consacré à la mafia qui s'est tenu à l'Université de Lausanne.

Pouvez-vous décrire brièvement les différentes mafias existantes?

Charles Poncet: A l'origine, on trouve les organisations traditionnelles comme la mafia sicilienne, la Camorra napolitaine, la Ndranghetta sarde ou les Yakusa au Japon. Là-dessus sont venues se greffer des formes de criminalités organisées aux Etats-Unis: tout le monde a à l'esprit l'exemple de la mafia italienne, un phénomène devenu presque secondaire comparé au développement des Triades, la mafia chinoise outre-Atlantique. Et depuis l'écroulement du rideau de fer, nous assistons à l'apparition des mafias dans les anciens pays du bloc de l'Est.

Quels sont leurs points communs?

Une caractéristique commune est le secret. Une autre, que l'on retrouve plus souvent dans les anciennes mafias, est la constitution d'une société parallèle avec un mécanisme de «justice» pour résoudre les conflits. En Sicile, à Palerme, où il y a une forte présence mafieuse, la police déplore quelques meurtres, mais dans l'ensemble, cela se passe plutôt bien, signe que le milieu criminel est solide et bien installé.

Contrairement aux organisations traditionnelles, les nouvelles mafias (russes, tchétchènes et albanaises particulièrement) sont des sauvages. A Milan, où les Albanais règnent en maîtres, les maquereaux s'égorgent et se tirent dessus pour la possession de cinquante mètres carrés de trottoir. Cette violence reflète un mauvais fonctionnement.

Leurs activités sont-elles différentes?

Il y a un domaine qui me paraît spécifique aux mafias chinoises et dont les médias ont beaucoup parlé ces derniers temps, c'est l'immigration clandestine. Autrement, les activités sont les mêmes: trafic de drogue, prostitution et salons de jeux. Mais en Russie, où l'Etat ne fonctionne pas ou extrêmement mal, la palette est plus vaste: le type qui, par exemple, contrôle les docks dans un port russe est certainement un mafieux.

En matière de lutte contre le crime organisé, les Américains sont-ils plus efficaces?

Les Américains ont eu un problème de criminalité organisée bien avant nous, dès les années 20-30. Ils ont donc développé des méthodes dont nous ne faisons usage que très partiellement. Ils ne sont par exemple absolument pas déstabilisés à l'idée de mettre sous écoute trois blanchisseries chinoises avec des criminels qui parlent un dialecte impossible que traduira un missionnaire retraité qu'ils feront venir tout exprès d'Australie! Ils n'hésiteront pas non plus à poster quatre équipes de policiers vingt-quatre heures sur vingt-quatre en train de filmer ce qui se passe. Essayez de faire ça ici...

Pour lutter plus efficacement, il s'agit de pénétrer les organisations criminelles, donc de pouvoir utiliser des agents sous couverture qui se font passer pour des criminels. D'autre part, il faut utiliser des repentis, donc conclure des accords avec eux (je vous exempte

→ *p. 30*

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Fondation du 450e Rapport annuel 1999

Durant l'exercice 1999, la Fondation du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne a financé 81 projets, dont 24 en sciences expérimentales, 18 en médecine et 39 en sciences humaines; elle a en outre attribué une somme de Fr. 90'000.- à la commission locale de la recherche scientifique (FNRS), pour des bourses à des jeunes chercheurs. Le montant total des crédits accordés s'est élevé à Fr. 365'873.30.-.

La fortune de la Fondation est passée de Fr. 7'852'784.46.- au 31.12.1998 à Fr. 8'613'776.61 au 31.12.1999. La gestion de cette fortune est confiée au Fonds de gestion des biens universitaires vaudois.

La Fondation remplit année après année sa mission, à savoir l'encouragement de la relève universitaire par la promotion de la recherche scientifique en général et la diffusion de ses résultats.

Tous les subsides sont alloués selon les critères d'attribution fixés par les statuts et le Conseil de Fondation (voir encadré) qui se réunit trois fois par année pour examiner les requêtes. Les séances ont en général lieu en janvier, en juin/juillet et en octobre.

Hubert Barde
Président
du Conseil de Fondation

Parmi les projets soutenus par la Fondation...

Exposition pour un double anniversaire

Till Eulenspiegel, héros populaire originaire du Nord de l'Allemagne, fait partie de la grande famille des rusés et comiques que l'on retrouve dans des traditions des cinq continents Renart, Picaro, Pacala, Kichomu, Guignol, Arlequin ... Pour fêter les 700 ans de la naissance de ce personnage et les 500 ans de la première édition de ses exploits, le Musée qui lui est consacré à Schöppenstedt, près de Hannovre, présente cette famille dans une exposition mise sur pied avec Alexander Schwarz et la Section d'allemand de l'UNIL.

Alexander Schwarz a participé en 1997 à l'exposition «Rusés du monde entier» réalisée par la Bibliothèque interculturelle Globlivres et l'année suivante à celle intitulée «Quand Renard prêche...» préparée par le musée Renard de la ville belge de Lokeren. Grâce à son partenariat avec la commune de Schöppenstedt et son musée, la Section d'allemand devient un centre de recherche incontesté dans ce domaine: une doctorante prépare une thèse sur les archives de multiples versions de Till Eulenspiegel qui leur ont été confiées. La directrice du musée a en outre donné des conférences dans le cadre d'un séminaire sur le roman en prose. La Section d'allemand contribuera également à la préparation du premier catalogue du musée. Le subside de la Fondation lui a permis d'effectuer plusieurs séjours à Schöppenstedt pour le montage et le démontage de l'exposition et pour y donner une conférence.

Axel Broquet

Titelbl. «Vorhang auf für Familie Eulenspiegel»

Un fou du roi: Eulenspiegel est international

Politique de la drogue en Suisse: des luttes au consensus

La Suisse semble aujourd'hui avoir trouvé des réponses pragmatiques au problème de la toxicomanie. Fondée sur le «modèle des quatre piliers», la politique suisse en matière de drogue met aussi bien l'accent sur la prévention primaire, la répression du trafic de drogue, les thérapies et les sevrages que sur la réduction des risques associés à la consommation. La Confédération a pris un certain nombre de mesures encore impensables il y a une vingtaine d'années, comme la création de structures médico-sociales destinées aux toxicomanes ou la prescription médicale d'héroïne. Cette politique jouit par ailleurs d'une certaine légitimité, preuve en est le résultat de trois votations populaires de la fin des années quatre-vingt-dix: le rejet massif des initiatives populaires «Jeunesse sans drogue» et «DroLeg» ainsi que l'acceptation du référendum sur la prolongation de la prescription médicale d'héroïne.

Si la «voie helvétique» en matière de politique de la drogue reçoit aujourd'hui aussi bien l'aval des scientifiques, des milieux politiques que des citoyens, il n'en a pas toujours été ainsi, bien au contraire. Avec «Politique de la drogue dans les villes suisses, entre ordre et santé» (ed. L'Harmattan, 2000) Daniel Kübler analyse en profondeur →

artoday.com

Cet ouvrage est une version abrégée et remaniée de la thèse de doctorat de Daniel Kübler, soutenue à la Faculté des SSP de l'Université de Lausanne en 1998, sous la direction de Yannis Papadopoulos.

→ les mécanismes qui ont conduit à une telle politique. Il étudie, en particulier les luttes liées à la mise en œuvre des services de réduction des risques pour les consommateurs de drogue dans huit villes suisses. Il démontre que les conflits sont à la fois liés à la question de la place des toxicomanes dans la ville, mais aussi à deux modèles politiques profondément différents: d'un côté celui de l'abstinence et de la prohibition, de l'autre une approche basée sur la prévention des risques liés à la consommation.

Sophie Vassaux

Les ancêtres de Farinet

La fausse monnaie n'est pas un problème récent. La célébrité de Farinet nous le démontre, mais les faux-monnayeurs existaient déjà auparavant. L'historien Olivier Dubuis a étudié le cas dans «Le faux-monnayage dans le Pays de Vaud (1715 -1750)» ouvrage paru aux éditions du Zèbre (Lausanne 1999).

La frappe de la monnaie est un droit régalien et, de ce fait, produire de l'argent illégalement relève du crime de lèse-majesté punissable de mort. Olivier Dubuis s'est attaché dans un premier temps à mettre en évidence la théorie et la pratique de la justice criminelle. De cette partie il ressort quelques difficultés d'application. Les baillis, en charge de la justice, n'ont en effet pas l'autorité nécessaire pour faire procéder à des arrestations et doivent attendre le feu vert de Berne. Ce délai permet bien souvent aux coupables de s'enfuir.

Après avoir présenté la production de fausse monnaie, qui fait apparaître la nécessité de réunir un certain nombre de complices pour effectuer cette tâche et les difficultés techniques qui y résident, l'auteur passe ensuite aux interactions entre les faux-monnayeurs et la société. Selon lui, «ce serait une erreur de croire que la population constitue une victime entièrement démunie face aux distributeurs de fausses espèces». Couleur, poids, qualité des gravures, bien des facteurs permettent d'identifier les faux. En conclusion, le chercheur avance qu'au vu du nombre assez restreint des pièces fabriquées et de leur mauvaise qualité, la population vaudoise ne courait pas grand risque d'être abusée.

Michael Fiaux

La publication de cet ouvrage a également reçu le soutien du Fonds de publication de la Faculté des lettres de l'UNIL et de la Société académique vaudoise

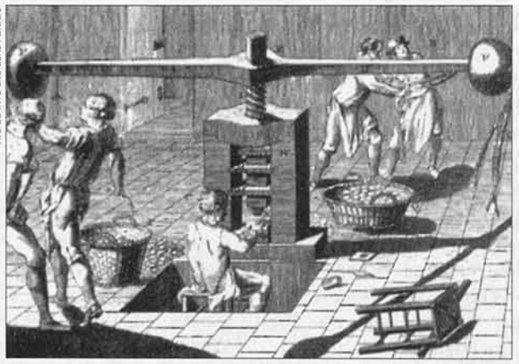

Tiré du livre cité dans l'article

Le balancier (D. Diderot - J. D'Alembert). Presse pour la monnaie

Subsides accordés en 1999

Echanges internationaux

Manuela Bezzi, Sciences, stage à l'Université de Californie pour effectuer une production et caractérisation d'anticorps monoclonaux de lapin contre une protéine de souris (firoleukine), 3'000.-

Philippe Conus, Médecine, schizophrénie débutante: formation à la recherche clinique et aux stratégies thérapeutiques, University of Melbourne, 10'000.-

Prof. Stanislav Fakan, Médecine, séjour sabbatique des professeurs G.H. Vasquez Nin et O. Echeverria, de l'Université de Mexico, au CME , 8'000.- + 2'000.-

Christian Frei, Sciences, visite de cinq laboratoires aux Etats-Unis pour y donner des conférences et chercher une place de chercheur post-doc, 1'500.-

Prof. Alexander Schwarz, Lettres, voyages au Till Eulenspiegel Museum à Schöppenstedt pour participer au montage et à la présentation de l'exposition sur le personnage légendaire de Till Eulenspiegel, 2'840.-

Frank Van Drogen, Sciences, MBL course The Biochemical and molecular basis of Cell Signaling, participation à un cours, 1'000.-

Organisation de colloques

Prof. Patrick Aebischer, Médecine, Fourth International Congress of the Cell Transplant Society, Montreux, mars 1999, 3'000.-

Prof. Vincent Barras, Médecine, Colloque «Neurosciences et psychiatrie: par de là les frontières», Lausanne et Zurich, septembre 1999, 2'000.-

Mounia Bennani-Chraibi, SSP, «Les mouvements sociaux dans le monde musulman: regards croisés» (2-5 décembre UNIL), 4'186.-

Prof. Laurent Bridel, Lettres, colloque «Crime organisé international, mythe, pouvoir, profit». Lausanne, 6-8 octobre 99, participation aux frais de traduction, 2'900.-

Prof. Majed Chergui, Sciences, «Electronic and structural dynamics of light - induced process in Bacteriorhodopsin», Faculté des sciences, 4'000.-

Prof. Jean-Pierre Guignard, Médecine, 16th Congress of international Perinatal Collegium (IPC), juillet 1999, Villars, 9'473,45

Prof. Jean-Pierre Kraehenbuhl, Médecine, congrès «Molecular Medicine of the Gut» organisé par l'UNIL à Arolla, 22-26 août 1999, 5'000.-

Fabio Merlini, Lettres, colloque «Histoire et espace», rapport entre temps et espace dans les philosophies de l'histoire, Lausanne, mai 1999, 3000.-

Nicolas Perrin, Sciences, séminaire de 3e cycle: colloque «La parenté: concept, mesures, importance évolutive», UNIL, invitation de conférenciers, 3'000.-

Philippe Reymond, Sciences, séminaire «Global analysis of gene expression in plants», UNIL, 7-8 octobre 1999, 1'425,45

Prof. Urs Ruegg, Sciences, garantie de déficit pour le Joint Meeting of the Swiss Society of Pharmacology and Toxicology and the Pharmacological Society of Canada: «Drug Discovery - New Vistas», Zermatt, octobre 1999, 5'550.-

Prof. Laurent Schild, Médecine, 3e International symposium on the ENaC/DEG gene superfamily. septembre 99, Villars-Ollon, 5'000.-

Vincent Serneels, Sciences, «L'Afrique et le bassin méditerranéen: aux origines de la metallurgie du fer», Table ronde internationale, UNIL, 4-7 juin 1999, 5'000.-

Participation à un congrès

Konstantinos Alevizopoulos, Sciences, «Salk Institute Cell cycle meeting», La Jolla , USA, Juin 1999, 2'000.-

Karin Bachmann, SSP, 8th European Conference for Research on Learning and Instruction, 1'200.-

Martin Benninghoff, IEPI, Congrès de l'Association américaine de science politique, sept. 1999, 1'400.-

Arnaud Buchs, Colloque international sur Bonnefoy, Halifax, septembre 1999, 1'342.-

Anne-Christine Butty, Sciences, «Yeast Cell Biology Meeting»,Cold Spring Harbor, USA, août 1999, 2'500.-

Isabelle Caldelari, Médecine, congrès annuel de la Société américaine de microbiologie, Chicago, 1'000.-

Pierre-Yves Chatton, Médecine, congrès «Microscopy and microanalysis '99», Portland, USA , août 1999, 1'800.-

Marie-Pierre Gulli, Sciences, Keystone Symposium, «The functions of small GTPases», Santa Fe, USA mars 1999, 2'500.-

Philippe Kaenel, Lettres, Comité international d'histoire de l'art, Sao Paulo, sept. 99, 690.-

Stephan Kellenberger, Médecine, 43e congrès annuel de la Biophysical Society à Baltimore, USA en février 1999, 1'500.-

Sabine Le Gurun, Médecine, congrès «International Gap Junction conference», à Gwatt, Suisse, 800.-

Pierre Marquet, Médecine, congrès «Microscopy and Millennium» à Portland, USA, 2'500.-

Jes Soe Pedersen, Sciences, XIIIe International Congress for the study of Social insects, Adelaïde, Australie, janvier 1999, 2'000.-

Katrin Peter, Sciences, Fourth European Conference on Experimental AIDS Research, Tampere, Finland, juin 1999, 1'200.-

Yok-Ai Que, Médecine, congrès annuel de la Société américaine de microbiologie, Chicago, 1'000.-

Ekaterina Salimova, Sciences, conférence scientifique «The Cell Biology of Cell Division», Vienne, mai 1999, 800.-

François Vallotton, Lettres, colloque «De la vieille Europe aux Nouveaux mondes, les mutations du livre...», Université de Sherbrooke, mai 2000, 1'000.-

Grégoire Vuagniaux, Sciences, congrès de l'American Society of nephrology, 1-8 novembre, Miami, 1'300.-

Maia Zaiko, Sciences, conférence «Metabolic Networking in Plants», 22-25 avril, Iowa State University, 1335.-

Publications de l'UNIL

Elena Alfani, Lettres, thèse «Le pitture murali della capella di San Martino a Carugo: tra icinografia e storia», 3'000.-

Giovanni Armando, Sciences, thèse «Intracontinental alkaline magmatism: geology, petrography and geochemistry - Atlas, Marocco», 3'000.-

Prof. Claude Calame, Lettres, «Masks of Authority. Fiction and Pragmatis in Greek Poetics», 3'000.-

Pierre Dezes, Lettres, «Tectonic and metamorphic evolution of the central Himalayan domain in southeast Zanskar (Kashmir, India)», 3'000.-

Olivier Dubuis, Lettres, «Le faux monnayage dans le Pays de Vaud (1715-1750). Crime et répression», 3'000.-

Jean-Christophe Graz, SSP, thèse «Aux sources de l'OMC: La Charte de la Havane, 1941-1950», 3'000.-

Bernadette Gross, Lettres, «Toponymie autour de l'Abbaye du Haut-Crêt. Lieux-dits des Tavernes et des Thioleyres», 3'000.-

Prof. Sébastien Guex, Lettres, «Suisse et Espagne 1936-1946. De la guerre civile à l'immédiat après 2e Guerre Mondiale», (actes d'un colloque tenu à l'UNIL), 2'000.-

Prof. Doris Jakubec, Lettres, «Correspondance de René Auberjonois et Gustave Roud, 1922-1954», 10'000.-

Prof. Jean-Daniel Kaestli, Théologie, actes du colloque international sur la littérature apocryphe en langue arménienne, 2'500.-

Prof. Mondher Kilani, SSP, «Le discours anthropologique», édition italienne, 2'038,40.-

Prof. Daniel Kubler, SSP, thèse «Politique de la drogue dans les villes suisses entre ordre et santé», 5'000.-

Catherine May Castella, Lettres, «La Fouille de Vidy-Chavannes 11, 1989-1990 - Trois siècles d'histoire à Lousonna. Le mobilier archéologique», 3'000.-

Prof. Jean-Claude Muehlethaler, Lettres, actes du 3e Colloque international sur Christine de Pizan, 2'940.- + 1'120.-

Ilario Rossi, SSP, «Médecine(s) et pouvoir(s)», actes du colloque, 3'000.-

Prof. Patrick Sériot, Lettres, «Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale», 3'000.-

Edith Slembek, Lettres, actes du 16th international colloquium on oral communication «The voice of the voiceless», 3'000.-

Fabienne Taric-Zumsteg, Lettres, «Les sorciers à l'assaut du village de Gollion (1615-1631)», 300.-

Prof. Jacques Waardenburg, Théologie, actes du colloque sur les relations islamo-chrétiennes, 3'000.-

Prof. André Wyss, Lettres, «Eloge du phrasé», 3'000.-

Soutien à la recherche

Rémy Burcelin, Médecine, Caractérisation des gènes impliqués dans le contrôle du métabolisme nutritionnel et impliqués dans les unités de reconnaissance du glucose de la veine porte, 10'000.-

Marta Caraion, Lettres, «Albert Cohen: une étude de l'œuvre» (fin de thèse), 12'000.-

Katia Carmine Simmen, Sciences, Extension du projet de thèse sur la caractérisation du domaine le plus important du facteur de transcription CTF-1, 6'000.-

FNRS

Montant attribué en 1999: Fr. 66'000.-

Lorenzo Cerutti, Dr ès sciences, ISREC, Phylogenetic studies on the protein domain families in Pfam, Hinxton, Cambridge, GB, 7'000.-

Jérôme Meizoz, licence ès lettres + DEA, Romanisches Seminar, Université de Zurich, La représentation de la langue parlée dans le roman de l'entre-deux guerres (1918-1939): enjeux esthétiques et politiques, Paris, 6'000.-

Samuel Reynard, Master en Sc. économiques, Ph.D. program in Economics, University of Chicago, Evaluation of Operationai Monetary Policy Rules in General Equilibrium Models, Chicago, 7'000.-

Daniel Robyr, Dr ès Sciences, Institut de biologie animale, Genome-wide analysis of histone deacetylation, Los Angeles, 7'000.-

Antonio Rodriguez, licence ès lettres, Section de français, Le pacte lyrique au XXème siècle, Paris, 6'000.-

Sylvain Vauthey, Dr ès sciences, Institut de chimie minérale et analytique, Colloïdal Magnetic Fluids for Selective Recovery of Compounds from bioprocesses, Cambridge, USA, 7'000.-

Marilène Vuille, maîtrise ès sciences sociales, Institut de sociologie des communications de masse, Pour une sociologie de la douleur: le cas de «l'accouchement sans douleur», Paris, 7'000.-

Nicolas Xanthos, licence ès lettres, Etudes littéraires, Montréal, De l'Empreinte au récit: représentation des processus de sémiotisation de l'indice dans le roman policier, Université du Québec, 6'000.-

Ioannis Xenarios, Dr ès sciences, Institut Ludwig, A database of interacting proteins: a tool for identification of interacting protein functions, Los Angeles, 7'000.-

Karine Zbinden, licence ès lettres, Bakhtin Centre, Sheffield, GB, The Cross-cultural Transmission of the Works by Mikhail Bakhtin and the Bakhtin Circle, Sheffield, GB, 6'000.-

Pierre Cochand, Médecine, «Perception du système de santé par les jeunes homosexuels et bisexuels masculins en Suisse romande», 10'000.-

Prof. Jean-Claude Deschamps, SSP, «Racisme et xénophobie en Europe: Analyses secondaires de l'Eurobaromètre 47.1», 15'000.-

François Félix, Lettres, «Schopenhauer: la philosophie comme art» (fin de thèse), 5'000.-

Sandrine Huber-Iniotakis, Lettres, «Une aire sacrificielle au nord du Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Eretrie; reconstitution d'un rituel d'époque archaïque» (fin de thèse), 9'000.-

Bashkim Iseni, SSP, thèse sur «Genèse et montée du nationalisme au Kosovo et en Macédoine», séjour d'étude, 3'000.-

Sabine Kardolfer, SSP, thèse «Un processus de reconstruction de l'identité: le cas des communautés Mapuche en Argentine», 12'500.-

Olena Korvatska, Sciences, «Role of keratoepithilin in the pathogenesis of 5q31-linked corneal dystrophies», 9'000.-

Michael Krieger, Sciences, développement d'une nouvelle molécule pour l'identification de la forme polygyne chez les fourmis de feu, 14'880.-

José Luis Magallanes, SSP, «Trafic de drogues, terrorisme, intégration sociale et nouvelles formes d'organisation» (fin de thèse), 12'600.-

Prof. Jean-Marie Matthieu, Médecine, application de la «Green fluorescent protein» à l'étude du transport intracellulaire de PO sauvage et de plusieurs formes tronquées, 10'000.-

Matteo Pedroni, Lettres, étude de l'œuvre de V. Riccardo di Lantosca; séjour à Milan, 1'000.-

Prof. André Petitat, SSP, «Approche interactionniste des contes», frais de recherches à Göttingen, 1'553.-

François Porchet, Médecine, recherche sur la validation des critères d'adéquation pour l'indication opératoire des hernies discales lombaires, 10'000.-

Prof. Claude Reichler, Lettres, Biblioweb ACVS, mise sur Internet de la bibliographie courante (dès 1950) des études sur le voyage en Suisse, sur le site de l'Association culturelle pour le voyage en Suisse, 8'000.-

Birahim Seck, SSP, séjour de recherche à Stanford dans le cadre du travail de thèse sur la morbidité et le mortalité maternelle périnatale, 8'000.-

Daniel Teta, Médecine, «Adipocytes and Leptin Production in peritoneal Diyalysis», recherche fondamentale et clinique, 2e partie de séjour de 2 ans à Leicester, 10'000.-

Hendrik Tevaearai, Médecine, «Gene therapy and heart failure: Effect of B-Andrenergic receptor transfer on recovery of cardiomyocytes from failing hearts», 10'000.-

Silvain Vauthey, Sciences, recherche au MIT-Boston sur «Collodal magnetic fluids for selective recovery of compounds from Bioprocesses», (fin de thèse), 10'000.-

Exercice 1999

Bilan

Actif		
BCV compte courant		2'158.80
Cash pool		0.00
Placement à la GBUV		8'613'776.61
Impôt anticipé à récupérer		169.80
Actif transitoire		57'302.56
		8'673'407.77
Passif		
Subsides accordés à payer		164'850.00
Passif transitoire		3'300.00
Provision pour variations de cours		2'523'541.42
Provision sur gains/pertes ventes titres		168'724.54
Capital		5'745'487.97
Intérêts disponibles		
Résultat reporté	37'245.03	
Résultat de l'exercice	30'258.81	67'503.84
		8'673'407.77

Comptes de Pertes et Profits

Produits	
Remb. subsides	10'000.00
Dons à capitaliser	50.00
Dons divers (Décès M. Mottier)	900.00
Intérêts c/c BCV	196.45
Intérêts s/placement GBUV	228'827.59
Intérêts s/cash pool	661.45
Don SHC	105'500.00
Gains sur ventes de titres	168'724.54
Plus-value s/placement GBUV	478'826.98
Dissolution provision gains/pertes ventes titres	153'689.02
	1'147'376.03
Charges	
Subsides accordés	466'050.40
Frais administratifs	3'015.00
Frais bancaires	50.30
Emoluments surveillance	400.00
Attribution des dons à capitaliser	50.00
Attribution à la provision gains/pertes s/ titres	168'724.54
Attrib.à la prov.plus/moins-value s/placem. GBUV	478'826.98
Résultat de l'exercice	**30'258.81**
	1'147'376.03

La Fondation du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne encourage la recherche scientifique, notamment en contribuant au financement d'objectifs tels que:

- *aide à l'organisation de colloques;*
- *contribution aux échanges internationaux;*
- *appui aux publications de l'Université de Lausanne;*
- *complément aux subventions du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS); don global à la Commission locale du FNRS.*

Le nombre et l'importance des demandes présentées à la Fondation du 450e ne cessent de croître.

Les contributions à la Fondation du 450e anniversaire peuvent être adressées à la Banque cantonale vaudoise (BCV) Lausanne, ccp 10-725-4, Compte 710.88.91.

Fondation du 450e anniversaire
Université de Lausanne
BRA, 1015 Lausanne
tél. 021/ 692 20 50

Fouzhu, la capitale de la province du Fujian d'où sont partis les migrants clandestins chinois morts tragiquement dans un camion à Douvres. L'encadrement de l'immigration est une nouvelle spécificité des mafias chinoises

Visages du crime organisé: l'origine italienne personnifiée par Al Capone (à gauche), les tatouages des yakusa nippons (centre) et les barons de la drogue colombiens comme Escobar (à droite)

DEA Museum

DEA Museum

DEA Museum

Scènes ordinaires de la chasse aux trafiquants de drogue aux Etats-Unis, des années 30 à nos jours

DEA Museum

DEA Museum

DEA Museum

Les nouveaux visages du crime organisé: les réseaux orientaux (à gauche) et les mafias de l'Europe de l'Est (ci-dessus le corps d'un membre influent d'un gang de Saint-Pétersbourg assassiné à Budapest)

de toute peine pour autant que...). Cela nécessite des programmes de protection des témoins auxquels l'Etat doit pouvoir offrir une nouvelle identité, ce qui est plus facile à faire dans un pays comme les Etats-Unis...

Pourquoi ça ne se fait pas en Europe?

Ça ne se fait pas parce que ça ne se fait pas! C'est dans les mentalités. Il faut dire aussi que les règles de l'admissibilité de la preuve sont beaucoup plus strictes aux Etats-Unis que chez nous. L'accusation doit pouvoir présenter un témoin qui résiste au contre-interrogatoire, alors qu'en Europe, à l'exclusion de l'Angleterre, les standards de preuves sont moins stricts. Le procès-verbal d'une déclaration commence déjà presque à suffire. Mais avec des affaires comme celle de Mikhaïlov, où l'on voit que l'accusation peut se casser la figure, cela pourrait bien changer.

Les Italiens, eux, ont un système de repentis: ils ont un accord avec les Américains pour reconvertir les témoins et les envoyer outre-mer. Mais ce sont les seuls en Europe.

Une situation préoccupante?

Oui, car les problèmes de criminalité organisée vont augmenter. La globalisation de l'économie est certainement une très bonne chose, la libre circulation des personnes, des biens et des services également. Mais il n'y a pas que les hommes d'affaires qui circulent. Le crime organisé va s'organiser de plus en plus. Ajoutez à cela la présence de communautés immigrées relativement substantielles: le facteur de risques augmente. Il y a à l'intérieur des communautés albanaises ou kurdes des formes de paracriminalité qui n'existaient pas chez les Italiens.

Parmi les nouvelles mafias, laquelle est la plus à craindre?

En Europe de l'Ouest aujourd'hui, le problème vient surtout des Albanais. Ils ne vont pas s'améliorer ou se stabiliser avant un bon moment. Des ressortissants de l'Albanie ou du Kosovo n'ont vraiment pas du tout les mêmes mécanismes de base que nous.

Les victimes de ce genre de criminalité sont surtout les personnes tout en bas de l'échelle, c'est-à-dire les femmes. A l'heure actuelle, en Europe, il y a des esclaves. Les femmes qui viennent d'autres pays de l'Est et qui sont mises au tapin par les Albanais n'ont plus aucun droit. Elles sont achetées, vendues, battues, taillables et corvéables à merci. Il n'y a jamais eu ça en Europe depuis la fin de la guerre. C'est un phénomène nouveau, face auquel il faut une répression féroce que les Etats européens ne sont malheureusement pas prêts à exercer.

Où en est la prise de conscience européenne?

Nous sommes dans la situation où étaient les Américains avant le FBI. Il faudra que se crée une justice européenne avec des cours européennes dans les pays, de la même manière qu'aux Etats-Unis coexistent cours d'Etats et cours fédérales (pour les procès entre habitants d'Etats différents ou des étrangers). Il faudra aussi aller vers une uniformisation des règles de procédures pénales et de leur application. A l'heure actuelle, une personne n'est pas jugée de la même manière en Italie, en Angleterre ou en Allemagne. Il faut que cela change: on ne peut pas globaliser et unifier dans tous les domaines sauf celui-là. Cela va prendre du temps. Il y en a pour vingt ans!

Qu'en est-il du crime organisé et de la Suisse?

Nous avons de la chance car dans notre pays, il n'y a pas de grandes villes, c'est déjà un avantage. Je ne sais pas combien de temps cela durera, car la qualité de la protection policière peut se détériorer assez rapidement. Dans une agglomération comme Genève, une bande d'Albanais qui voudrait contrôler la prostitution serait mise en prison dans le mois.

D'autre part, nous sommes un pays de classe moyenne et de niveau de vie relativement élevé. La conséquence: les fonctionnaires sont peu corrompus. Ce qui n'est pas le cas en Italie, en Grèce ou dans les Balkans. Comme dans les films, il y a toujours un flic pourri pour renseigner les «bad guys».

De plus, en Suisse, il n'y a pas de pouvoir réel dans les mains d'une seule personne, cela rend la corruption moins utile. Je crois que l'on peut dire que dans les dix ans qui viennent, la Suisse a peu de risques de devenir un pays de crime organisé, mais il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers car le réveil pourrait être brutal.

Propos recueillis par Sabine Pirolt

INTERVIEW

Enquête sur les trafics d'opium, mode d'emploi

Docteur en sciences politiques de l'Université de Lausanne, Ami-Jacques Rapin mène une recherche financée par le FNRS sur l'histoire des drogues en Asie du Sud-Est.

Quelles sont les spécificités des organisations criminelles asiatiques?

La première caractéristique est la richesse historique: l'opium a une longue histoire en Asie; elle remonte au XIX^{e} siècle et même au-delà. La deuxième caractéristique concerne l'organisation du commerce et du trafic de la contrebande: je ne pense pas que dans le triangle d'or sévissent des organisations du type cartel en Colombie. Il y a probablement une multiplicité d'organisations de type mafieux, de gangs qui se partagent le marché, mais elles ne sont pas de type monopolistique. Cela s'explique historiquement et culturellement dans la mesure où existe une tradition du crime et des sociétés secrètes qui fait que ce type de regroupements n'est pas fréquent. Le marché des stupéfiants est contrôlé en partie par des organisations chinoises, des Chinois établis en Thaïlande, mais également par des gangs thaïlandais.

Y a-t-il beaucoup de fonctionnaires corrompus?

C'est variable selon les pays. C'est de notoriété publique qu'une partie du monde politique est plus ou moins impliquée dans des affaires criminelles. En Thaïlande, il est régulièrement fait état qu'un membre d'une organisation criminelle est un ancien policier ou un policier actif.

Comment un chercheur qui s'intéresse aux drogues travaille-t-il sur le terrain?

Il y a deux aspects assez différents. Pour ce qui est de la production, il est possible d'aller dans les villages voir les cultivateurs des pavots d'opium (même si les réticences et la tension sont grandes), de réunir des statistiques et d'obtenir des renseignements sur les techniques de production et sur la commercialisation. Le deuxième aspect, celui des réseaux de diffusion, est par contre extrêmement difficile à aborder. Mes interlocuteurs sont des acteurs officiels: soit responsables de la lutte contre les stupéfiants ou de programmes de substitution, soit des membres d'organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur le terrain.

Comment êtes-vous reçu?

Cela dépend. En Thaïlande, c'est relativement facile dans la mesure où nombre de mes interlocuteurs dialoguent régulièrement soit avec des journalistes, soit avec des chercheurs occidentaux. C'est beaucoup plus difficile au Laos où règne un régime socialiste. Le trafic de drogue y est un problème sensible: il y a une crainte de diffuser des informations préjudiciables à l'image du pays.

Ami-Jacques Rapin, docteur en sciences politiques de l'Université de Lausanne

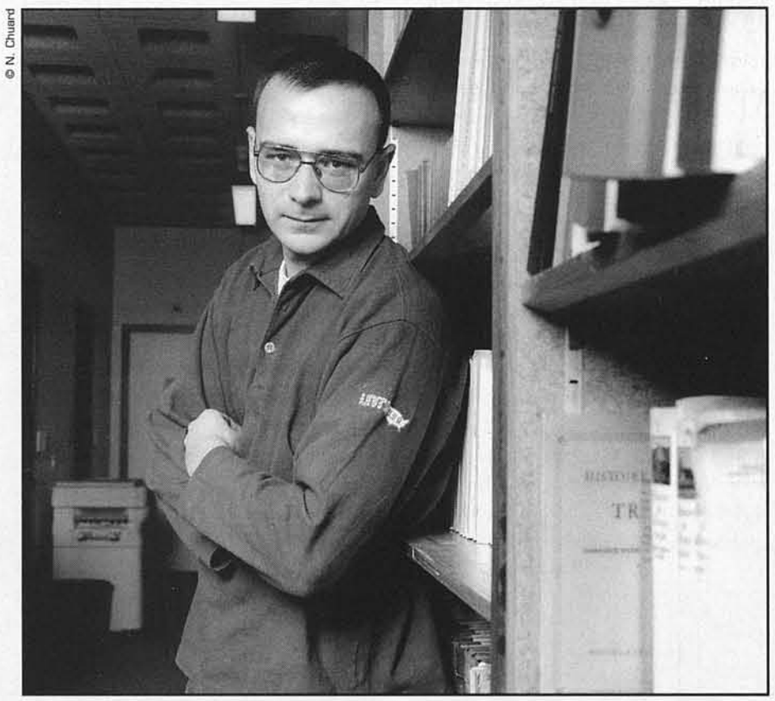

© N. Chuard

Ami-Jacques Rapin

Pavots d'opium cultivés au nord-ouest du Laos, mars 2000

▲

Vous êtes-vous senti menacé?

Dans les villages, je me déplace toujours au moins avec un guide et un traducteur, des locaux. Dès qu'on loue les services d'un professionnel, c'est lui qui gère la situation. Il ne va certainement pas faire prendre des risques inconsidérés à son client. Ceci dit, il ne faut pas surestimer le risque: l'emprise des organisations criminelles véritablement dangereuses est moindre dans les villages. Les producteurs produisent et vendent leurs marchandises, ils sont naturellement réticents à toute intervention extérieure.

La violence est-elle omniprésente?

Il y a de la violence, mais là encore, il faut distinguer entre les zones de production où le problème est géopolitique et les réseaux de commercialisation où le degré de violence est moins important. Dans les zones de production, il y a des conflits permanents. Il est très difficile de faire la distinction entre les facteurs d'ordre politique, économique, ethnique et les rivalités commerciales pour le contrôle du marché de la drogue. Les problèmes sont intimement liés.

Comment vous présentez-vous auprès des gens?

Expérience faite, je ne me présente plus comme quelqu'un qui travaille sur ce type de sujet. Cela crée tout de suite une réaction de rejet ou de méfiance. Au premier contact, je dis chercher un guide et un traducteur pour aller visiter les villages de minorités ethniques. Je sélectionne tout simplement celles qui produisent des pavots d'opium. Une fois que l'on est dans le village, je pose des questions plus précises sur les activités économiques de la région. J'apporte mon intérêt sur le sujet, et là, je me présente comme un chercheur. Je ne sais pas si la population tient véritablement à saisir les motivations de la personne qui vient les interroger. Une chose les préoccupe: la nationalité et la profession du visiteur. Ils se méfient énormément des Américains, les Etats-Unis envoyant des agents sur place pour lutter contre le trafic de drogue.

Pouvez-vous nous parler de vos recherches historiques?

Elles portent principalement sur l'organisation des monopoles coloniaux de l'opium en Indochine. A la fin du XIX^{e} siècle et durant la première moitié du XX^{e} siècle, la production et la diffusion sont contrôlées par la colonie. Les organisations criminelles interviennent en tant que contrebandiers qui essaient de contourner le monopole pour diffuser leurs produits en concurrence avec l'opium de la Régie coloniale.

Pendant la guerre d'Indochine, alors que la France se retire progressivement de la région, la Régie coloniale joue un rôle de moins en moins important; d'autres secteurs de l'appareil de l'Etat français vont prendre le relais, en particulier les services secrets. Par la suite, ce sont des groupes chinois ou vietnamiens actifs dans le sud de l'Indochine qui vont tout naturellement occuper le terrain.

Propos recueillis par Sabine Pirolt

© N. Chuard

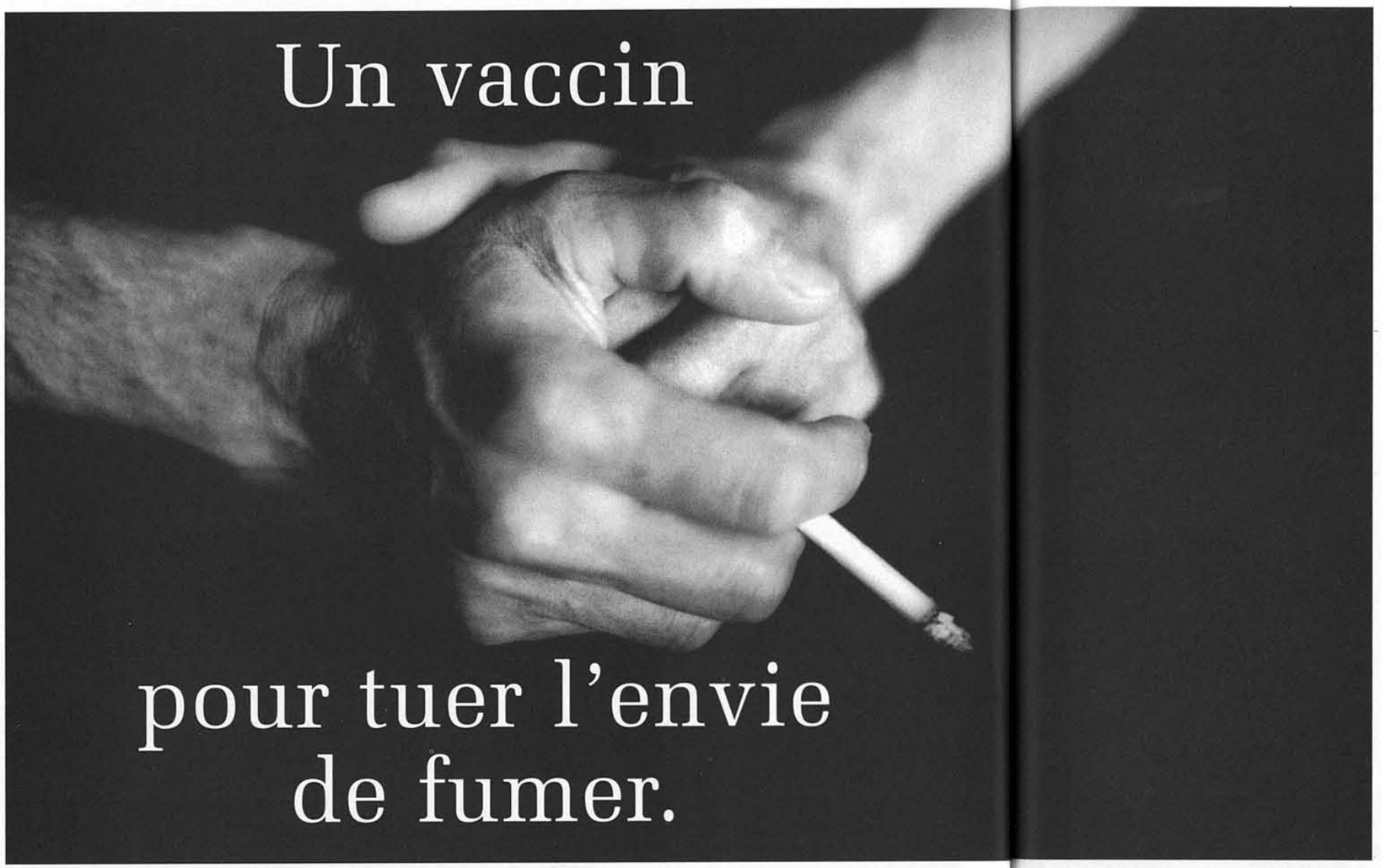

Définitivement

Les instituts de chimie organique et de biochimie de l'Université de Lausanne collaborent avec une «start-up» pour mettre au point un vaccin antitabac. Principal obstacle pour mener ce projet à bonne fin: le financement!

Sur Internet, la guerre antitabac s'incarne en Joe Chemo (ci-dessous), une figure qui parodie les campagnes publicitaires de Camel et de son icône promotionnelle le chameau Joe Camel

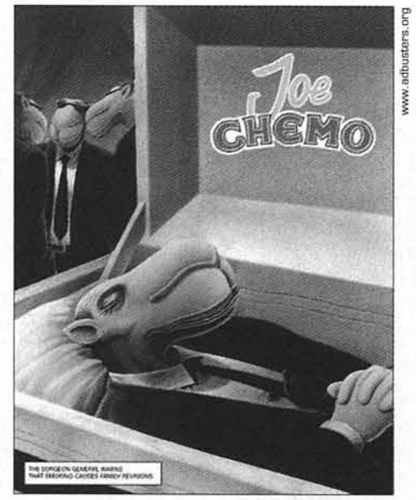

www.adbusters.org

Dans le secret de leurs laboratoires, des scientifiques de l'Université de Lausanne (UNIL) participent à une recherche qui pourrait bien déclencher une véritable révolution dans l'industrie de la cigarette. Ils collaborent en effet avec une entreprise privée pour mettre au point un vaccin contre la nicotine. Certes, leurs travaux n'ont pas encore abouti. Certes, dans le domaine de la recherche, il n'y a pas de certitude avant que l'objectif ne soit atteint. Mais les essais sur la souris sont déjà prometteurs, à tel point que les initiateurs du projet osent presque parler du vaccin au futur plutôt qu'au conditionnel.

Mais qu'entend-on au juste par «vaccin»? La nicotine n'est pas l'agent d'une maladie mais une substance qui provoque l'accoutumance. Quel genre de «guérison» pourrait apporter le «vaccin» sur lequel travaillent les chercheurs? Il ne provoquera pas le dégoût des amateurs de volutes. Il ne les rendra pas non plus malades à la moindre bouffée: les vaccinés pourront tirer tant qu'ils voudront sur leur mégot. Et pourtant, selon toute vraisemblance, ils perdront tout intérêt pour la cigarette, ou en tout cas toute dépendance.

Plus de sensation de manque

La raison en est simple: chez eux, la nicotine n'aura plus aucun effet. «Leur organisme aura appris à fabriquer des anticorps», explique Jacques Mauël, professeur ordinaire à l'Institut de bio- →

chimie de l'UNIL et responsable des tests du vaccin chez la souris. «Ces anticorps vont capter la nicotine dès qu'elle pénétrera dans le sang par les poumons, et, de ce fait, l'empêcher d'atteindre le cerveau.»

Les vaccinés réagiront donc face à la nicotine exactement de la même façon que s'ils se trouvaient en présence du germe ou du virus d'une maladie contre laquelle ils seraient immunisés. Or, dans la cigarette, c'est précisément la nicotine qui agit sur le système nerveux. Sans cette substance, plus d'effet stimulant, plus de modification du fonctionnement des neurones. Et plus de dépendance possible, puisque le vacciné ne peut plus faire parvenir la substance au cerveau pour répondre à la sensation de manque.

La cigarette sans nicotine: du foin!

Voici donc un vaccin qui transformerait de manière irréversible la cigarette en vulgaire cylindre de foin. La fumée en serait réduite à une marotte puante et toussifère. Elle en perdrait probablement tout attrait, comme le «bois fumant» de notre enfance. Une hypothèse très vraisemblable à la lumière des connaissances actuelles: «La nicotine est de plus en plus considérée comme une substance redoutable en termes de dépendance, remarque Erich Cerny, chercheur indépendant et «inventeur» du vaccin. Les experts s'accordent à dire que seule une petite partie des fumeurs consommerait une cigarette qui en serait dépourvue.»

En revanche, tous ne seront pas forcément désireux de prendre le vaccin. «Notre clientèle potentielle est âgée de trente-cinq ans ou plus, estime Ronald Lévy, l'associé d'Erich Cerny, responsable de tous les aspects non scientifiques du projet. Les fumeurs plus jeunes, chez qui les séquelles de la fumée sont encore cachées, seront probablement moins prompts à se soumettre à un traitement irréversible.» Irréversible? Oui, car l'organisme, une fois qu'il a «appris» à neutraliser la nicotine, continue à le faire bien longtemps après la prise du vaccin.

Plus d'effets que tous les soins

Quoi qu'il en soit, le traitement aiderait de nombreux fumeurs à se libérer de leur dépendance. En termes de santé

→ *p. 38*

Jacques Mauël,
professeur ordinaire à l'Institut de biochimie de l'UNIL

© N. Chuard

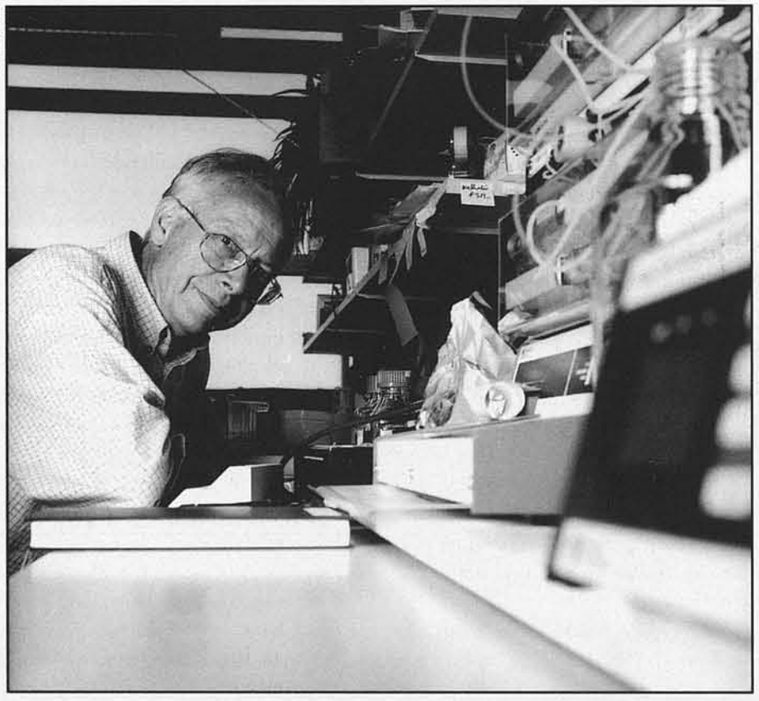

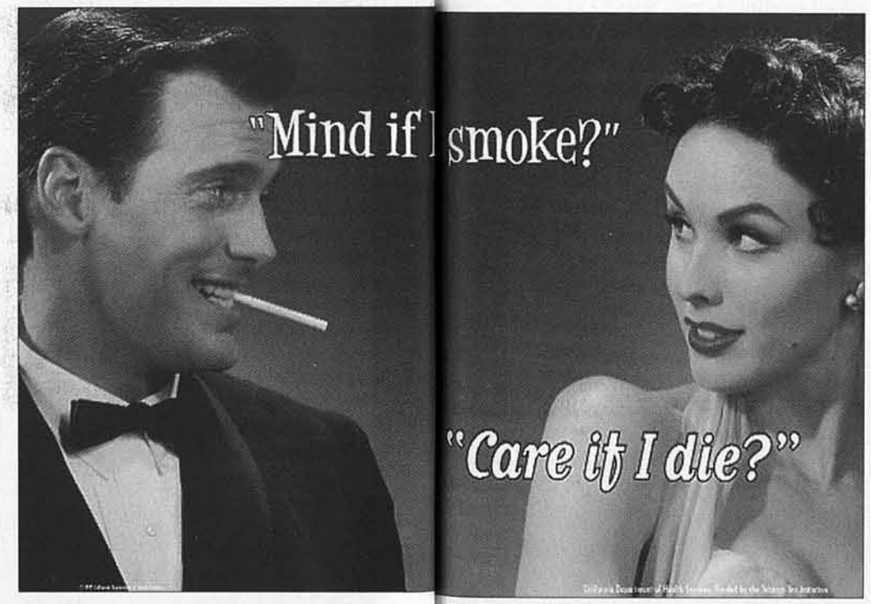

Cette campagne («Ça vous dérange si je fume?» «Ça vous pose un problème si je meurs?») est utilisée aux Etats-Unis pour contrer la publicité des cigarettiers

Céline Nkubana,
doctorante à l'Institut de chimie organique de l'Université de Lausanne et le professeur Manfred Mutter (à droite)

© N. Chuard

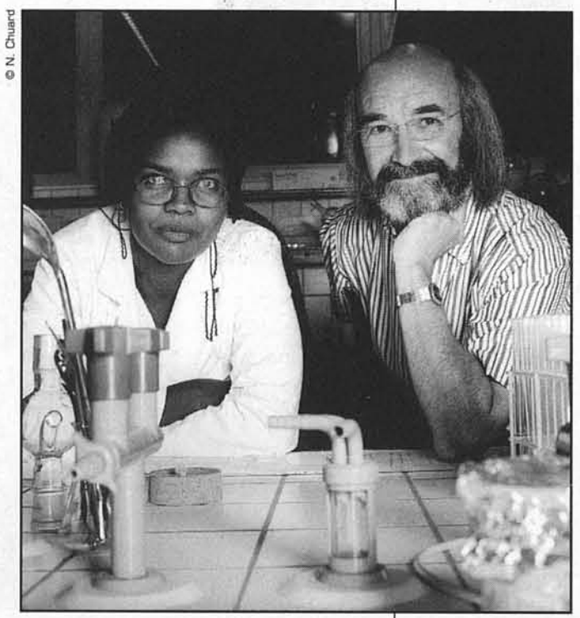

QUAND PRIVÉS ET UNIVERSITAIRES COLLABORENT

Le projet du vaccin antinicotine n'est pas seulement révolutionnaire dans ses buts. Il innove aussi dans la collaboration instaurée entre chercheurs de l'Université de Lausanne et privés. D'un côté, il y a une entreprise, Chilka SA, véritable maître d'œuvre du projet. Ses deux fondateurs sont Erich Cerny et Ronald Lévy. Le premier, chercheur indépendant et véritable «cerveau» du projet, a mis au point le principe du vaccin. Le second s'occupe, comme il le dit, «de tout ce qui n'est pas de nature scientifique». Autrement dit du financement, des partenariats, des relations publiques, de la communication, etc...

De l'autre côté, il y a deux instituts de l'Université de Lausanne, celui de biochimie et celui de chimie organique, et leurs équipes dirigées respectivement par les professeurs Jacques Mauël et Manfred Mutter. Ces groupes se sont greffés au projet en tant que prestataires de services. La société Chilka leur confie des mandats de recherche contre espèces sonnantes et trébuchantes. L'entreprise finance notamment, dans le cadre de ce partenariat scientifique, le salaire d'une doctorante de l'institut de chimie organique.

Cette organisation contractuelle n'empêche pas les chercheurs de l'Université de Lausanne de se sentir pleinement impliqués dans le projet. Une vraie complicité les lie aux «patrons» de Chilka, qui soulignent l'importance de leur contribution. «Grâce à cette collaboration, estime Erich Cerny, nous bénéficions de compétences extraordinaires. C'est une chance inestimable.»

A ce stade des travaux, l'entreprise et les deux instituts sont les uniques partenaires actifs du projet. Mais ils ne sont pas seuls. D'autres, et non des moindres, interviendront en temps utile. Les essais cliniques (sur l'homme) seront réalisés sous la direction du professeur Thomas Cerny – frère d'Erich –, à l'Hôpital universitaire de Saint-Gall où il est chef de la médecine interne. Lorsque les recherches auront abouti, les Laboratoires Serolab SA d'Epalinges apporteront leurs compétences dans le domaine du contrôle de qualité et de la fabrication industrielle du produit. Comme quoi le chemin qui reste à parcourir est bien balisé.

J.-L. V.

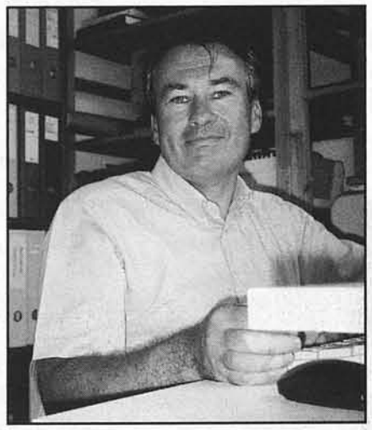

Erich Cerny, chercheur indépendant et «inventeur» du vaccin

publique, le bénéfice potentiel saute aux yeux. Erich Cerny cite ainsi une estimation selon laquelle une diminution de 10% du nombre de fumeurs aurait autant d'effets bénéfiques que tous les soins prodigués actuellement par l'ensemble des oncologues (spécialistes du cancer).

Malgré cela, à écouter le chercheur indépendant raconter l'histoire de son aventure, on se rend compte que ses recherches ont toujours peiné à obtenir le financement nécessaire. «L'idée d'utiliser la vaccination pour lutter contre toutes sortes de dépendances n'est pas nouvelle, rappelle-t-il. En 1974 déjà, une équipe avait rendu compte dans la fameuse revue «Nature» de ses tentatives de vaccination contre l'héroïne. Les options théoriques choisies alors par les auteurs de ces travaux ne leur permirent pas d'aboutir et ils conclurent à une impossibilité. C'est en reprenant le problème sous un autre angle que nous sommes parvenus à mettre au point, au début des années 90, un conjugué qui provoquait la création d'anticorps contre l'héroïne chez l'animal.»

De l'héroïne à la nicotine

Mais, pour poursuivre la recherche, Erich Cerny a besoin de moyens. C'est alors qu'il rencontre Ronald Lévy. Ce dernier n'est pas de formation scientifique, mais il peut apporter son aide dans les domaines stratégiques et commerciaux. Les deux hommes ne trouvent pas le soutien espéré. Les investisseurs privés estiment que la toxicomanie est affaire de pouvoirs publics. Ces derniers, de leur côté, ne jugent pas opportun d'entrer en matière.

Face au manque d'intérêt pour le vaccin antihéroïne, les deux hommes réorientent la recherche et décident de s'attaquer, en utilisant le même principe, à la nicotine. Ce créneau leur paraît en effet plus porteur. Leur choix s'avérera judicieux. Ensemble, ils créent une structure pour faire aboutir le projet. C'est la naissance de Chilka SA. Aujourd'hui, l'entreprise est financée – mais à un niveau nettement insuffisant – par des investisseurs privés. L'Etat pour sa part se montre toujours aussi discret.

Outre Camel, la marque Marlboro est aussi visée par les détourneurs de pub quand son célèbre cow-boy déclare soudain: «Mon poumon me manque, Bob.»

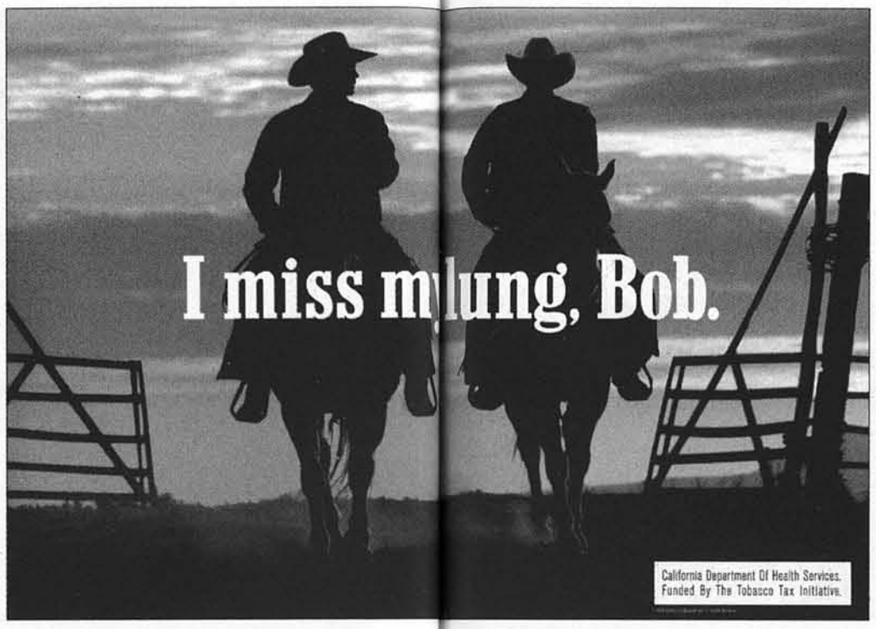

Le cinéma témoigne des effets de la guerre anticigarette: désormais, ce sont les méchants qui fument

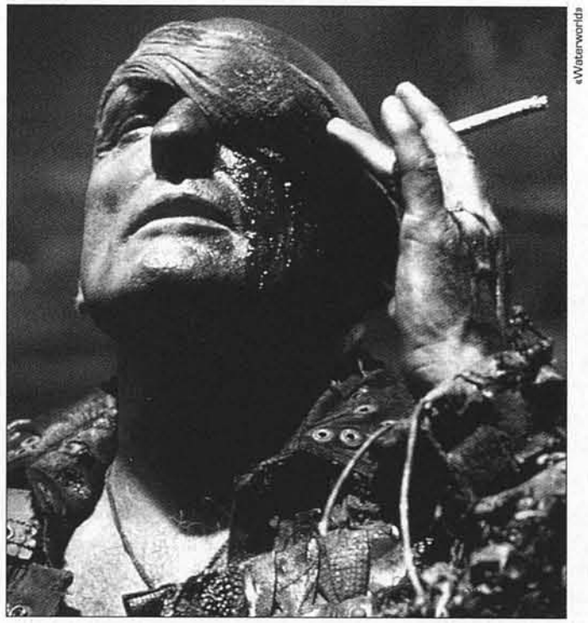

«Waterworld»

Le vaccin fonctionne déjà chez la souris

Dans ces conditions, elle a cherché à pallier sa taille modeste en faisant appel à des partenaires capables de lui apporter leurs compétences spécifiques. C'est ainsi que les instituts lausannois de chimie organique et de biochimie sont devenus des acteurs de premier plan dans le projet. L'équipe de Manfred Mutter, professeur et directeur de l'Institut de chimie organique, procède à la synthèse des vaccins imaginés par Erich Cerny. Un travail délicat qui consiste, à partir du «plan» des molécules, à mettre en place les opérations chimiques qui vont permettre de les réaliser.

Une fois les substances préparées, c'est l'Institut de biochimie à Epalinges qui prend le relais. Jacques Mauël est chargé de superviser les tests effectués chez la souris pour évaluer la capacité de ces molécules à provoquer la production d'anticorps antinicotine.

Des tests sur l'homme dans 12-18 mois

Combien de temps leur faudra-t-il? «Dans des conditions matérielles idéales, affirme Ronald Lévy, les pre-

Le mécanisme de la dépendance.

La nicotine entraînée par le sang du fumeur parvient dans le cerveau. Elle y déclenche une cascade de réactions très proches de celle du plaisir que les Américains désignent par l'expression «the highway to pleasure» – littéralement «l'autoroute du plaisir». Chez le fumeur, l'apport régulier de nicotine provoque une sorte de dérèglement de cette chaîne. L'un des messagers chimiques impliqués dans le mécanisme du plaisir, la dopamine, est notamment présente en plus grande quantité que chez le non-fumeur. Une interruption brusque de l'apport de nicotine provoque un déséquilibre. C'est le syndrome du manque et ses nombreuses manifestations: besoin irrépressible de fumer, altération de l'humeur, tendance à la déprime. Le plus souvent, le fumeur s'arrange pour restaurer ses taux de nicotine, afin de faire cesser les symptômes de manque. Voici le mécanisme de la dépendance.

Question préliminaire: qu'est-ce qu'un vaccin?

Le corps dispose de tout un arsenal pour lutter contre les corps étrangers qui y pénètrent: le système immunitaire. En présence d'un germe ou d'un virus, par exemple, l'organisme met au point des substances spécifiques capables de neutraliser l'intrus: les anticorps. Pendant un certain temps après l'infection (un délai qui peut parfois durer toute une vie), l'organisme continue à produire les anticorps dits spécifiques. Il est ainsi immunisé contre la maladie, puisque le moindre germe qui pointerait son nez serait immédiatement neutralisé. Le principe de la vaccination tire parti de cette faculté naturelle. Il consiste à présenter au système immunitaire un objet à la fois inoffensif et proche du germe ou du virus contre lequel on désire lutter. Par exemple la souche affaiblie d'un microbe, ou l'enveloppe d'un virus débarrassée de son principe actif. La création d'anticorps peut ainsi se dérouler sans risque d'infection, de manière préventive.

La mode du détournement de pubs procigarettes a atteint la Russie

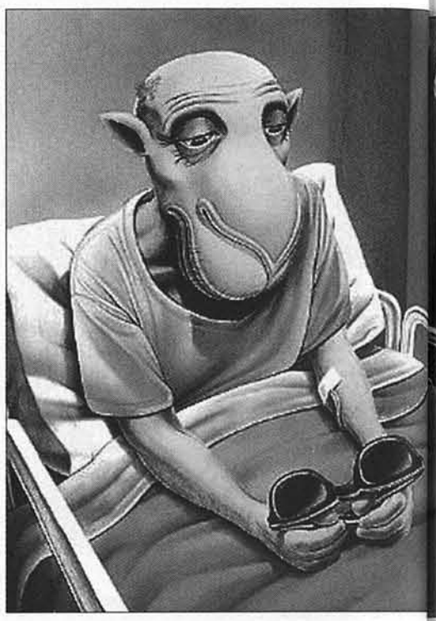

Joe Chemo en mauvaise posture

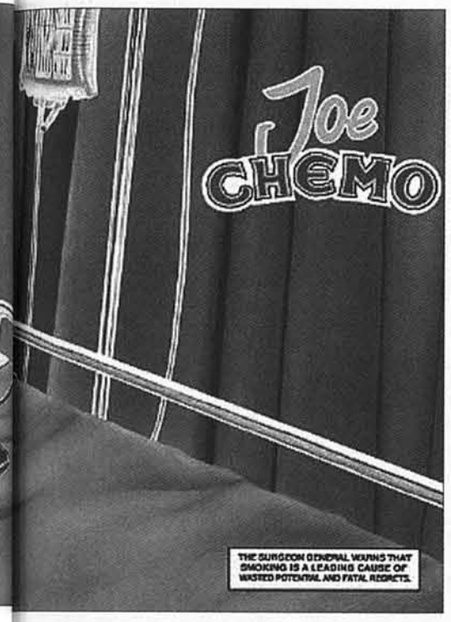

www.adbusters.org

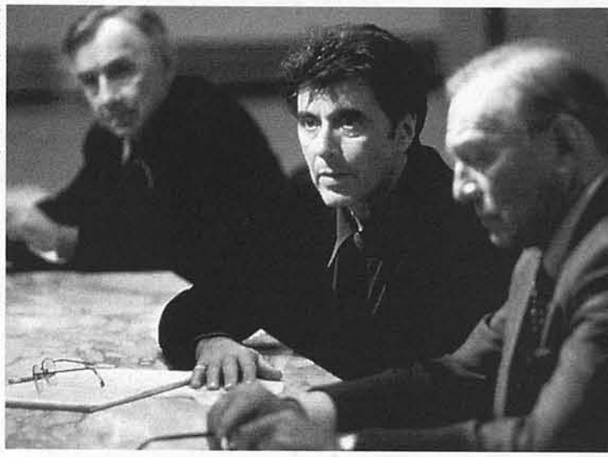

Gaumont / Buena Vista International

Autre coup porté à l'industrie de la cigarette : le film «Révélations» détaille les mensonges des fabricants

→ miers tests chez l'homme pourraient commencer d'ici douze à dix-huit mois. Paradoxalement, ce délai dépend plus des fonds disponibles que de questions scientifiques.» Le professeur Jacques Mauël, en toute prudence académique, confirme le réalisme de cette estimation. «Actuellement, nos souris fabriquent déjà des anticorps contre la nicotine, explique le biochimiste, mais en quantités encore insuffisantes. On connaît la dose d'anticorps nécessaire pour que le vaccin soit efficace. Il en faut assez pour neutraliser toute la nicotine inhalée par le fumeur.»

Sans quoi quelques cigarettes suffiraient pour épuiser les anticorps. Après quoi le fumeur retrouverait ses chères sensations... et sa dépendance, rendue encore plus nocive à cause des cigarettes de désamorçage. «Chez la souris, nous utilisons, outre la substance active du vaccin, des adjuvants qui ont pour effet d'augmenter la réponse de l'organisme, poursuit Jacques Mauël. Or les substances de ce type utilisées chez l'homme ne sont pas aussi puissantes que celles que l'on peut employer chez la souris. Il faudra donc augmenter la production d'anticorps, même si le vaccin fonctionne déjà dans son principe. Il s'agira aussi de contrôler qu'il se passe la même chose chez l'homme que chez la souris. Réponse d'ici à quelques mois.»

Que feront les jeunes fumeurs?

Ce projet menace les intérêts de groupes industriels puissants. Les scientifiques lausannois n'ont-ils jamais craint les pressions? La réponse fuse : non! «Paradoxalement, remarque Ronald Lévy, il n'est pas certain que l'existence d'un vaccin ébranle l'industrie du tabac aussi radicalement qu'on puisse le penser. Aux Etats-Unis, l'apparition d'un traitement pourrait même desserrer l'étau de la justice. Aucun fumeur ne pourra plus accuser les cigarettiers de l'avoir maintenu captif par la dépendance. De là à penser que les grands du tabac devraient être les premiers à financer ces travaux, nous nageons en pleine utopie.» Autre inconnue : le comportement des jeunes fumeurs. Rien ne dit qu'ils se précipiteront sur le vaccin. On pourrait même imaginer qu'ils fument plus encore, sachant que leur dépendance s'arrêtera le jour où ils le désireront.

Deux concurrents fourbissent leurs armes

Pour le moment, les chercheurs n'ont pas vraiment le temps d'examiner toutes les conséquences possibles de leurs travaux. Ils doivent faire vite, le plus vite possible, avec les fonds disponibles. C'est qu'ils ne sont pas seuls dans la course au vaccin. «Nous avons en tout cas deux concurrents qui travaillent aussi sur des vaccins antinicotiniques : Cantalab en Grande-Bretagne et Immulogic aux Etats-Unis, dit Ronald Lévy. Eux, par contre, sont assez massivement encouragés et financièrement soutenus par les pouvoirs publics.»

Quoi qu'il en soit, personne n'a encore commercialisé de vaccin. En attendant cette aide encore hypothétique, les fumeurs auront intérêt, s'ils veulent assister à son avènement en position verticale, à ne compter que sur leur propre volonté pour se défaire de leur dépendance.

Jean-Luc Vonnez

Pourquoi le corps tolère-t-il la nicotine?

La question n'est pas aussi anodine qu'il y paraît. En effet, cette substance est étrangère au corps humain. Que fait le système immunitaire? Hélas rien. «Rien parce que la molécule de nicotine est trop petite, explique Jacques Mauël. Elle passe à travers les mailles du système immunitaire.» C'est d'ailleurs heureux que les mécanismes de défense du corps ne réagissent pas à des intrus de cette taille : ils seraient sollicités en permanence.

L'astuce

Pour réaliser le vaccin antinicotine, les chercheurs ont imaginé un subterfuge, consistant à construire une molécule assez grosse dont la surface est hérissée de molécules de nicotine. Une véritable châtaigne aux piquants de nicotine. L'intrus est devenu suffisamment gros pour se faire repérer par le système immunitaire. Ce dernier déclenche alors la fabrication d'anticorps. Mais comme la surface de notre châtaigne ne présente que des molécules de nicotine, c'est contre cette substance que le corps se mobilise.
Actuellement, la stratégie fonctionne chez la souris. Après vaccination, les bêtes fabriquent bel et bien des anticorps capables de neutraliser des molécules de nicotine isolées. Tout le secret du procédé réside dans la structure de la grosse molécule «porte-nicotine».
C'est ce substrat que Manfred Mutter a mis au point : sa structure est particulièrement innovante et fait l'objet de brevets.
L'astuce d'utiliser une grosse molécule pour en présenter une plus petite au système immunitaire était déjà connue. «En accrochant de petites molécules sur le «toxoïde du tétanos» (le composant principal du vaccin antitétanique), on avait déjà remarqué une excellente réaction immunitaire contre des substances de petite taille, incapables de la déclencher par elles-mêmes», rappelle Jacques Mauël.

J.-L. V.

Comment la Suisse a chassé les grands prédateurs durant des siècles

Ours, lynx et loups s'installent en Suisse Romande. Exotique? Pour nous oui, pas pour nos ancêtres qui ont longtemps côtoyé ces animaux avant de les éradiquer au XIX^e siècle.

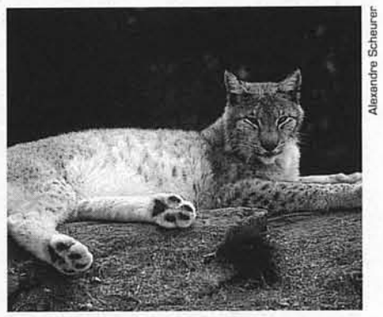
Alexandre Scheurer

Des loups qui s'attaquent à des chevaux et des vaches, en plus des moutons, des chèvres et du gibier... Des loups épaulés par des lynx et surtout par des ours... Le tout en Suisse romande. Est-ce de la science-fiction? Est-ce l'avenir tel que l'imagine le Conseil d'Etat valaisan au moment où les loups, les lynx et probablement bientôt les ours sont de retour? Pas du tout. C'était tout simplement le quotidien de nos ancêtres qui ont cohabité avec ces grands prédateurs durant des siècles. Une histoire reconstituée par un jeune historien qui a étudié cette houleuse cohabitation.

Attaques à Martigny

«En 1744, dans la région de Martigny, il n'est plus possible de laisser les chevaux aux pâturages, tant les attaques sont nombreuses», explique Alexandre Scheurer, licencié en histoire de l'Université de Lausanne qui a consacré un mémoire, prochainement publié, à l'histoire de la chasse et de la faune en Valais du Moyen Age au XIX^e siècle.

Cet exemple est certes extrême, mais il permet de comprendre pourquoi les Valaisans ont essayé depuis le XVI^e siècle de se débarrasser complètement de ces prédateurs qu'ils perçoivent comme des concurrents.

Avant d'y arriver, dans la seconde partie du XIX^e siècle, ils auront vu les loups s'en prendre à de grands animaux comme les vaches et les chevaux, mais aussi, de façon moins spectaculaire, à nombre de moutons ou de chèvres. Ces derniers sont également victimes du lynx et même, notamment entre août et octobre lorsqu'il accumule des graisses en vue de l'hibernation, de l'ours. Mais le plantigrade diversifie les plaisirs. Il lui arrive ainsi de cueillir des fruits dans les vergers ou de glaner des céréales.

La chasse aux fauves dans le pays de Vaud

Dans le canton de Vaud, les problèmes sont comparables. Patricia Raymond, licenciée ès lettres de l'Université de Lausanne, le montre dans son étude sur la chasse aux fauves dans le pays de Vaud. Elle a ainsi relevé qu'en 1800, un ours a tué ou blessé en trois semaines une dizaine de vaches dans la région de Bière. Dans le Jura vaudois, ce sont cinq bovidés par nuit qui sont agressés par les plantigrades. A Nyon, en 1838, des loups ont enlevé quatre veaux et deux porcs.

Les agriculteurs ont donc des raisons d'en vouloir à ces animaux, même si certains dommages leur sont attribués à tort, alors qu'ils sont le fait de chiens. Mal tenus la nuit par leur maître ou vivant en meutes, ils s'attaquent notamment aux moutons, comme cela arrive encore fréquemment aujourd'hui, avec les mêmes erreurs d'attribution.

Pas d'indemnisation, pas de statistique

Les méfaits réalisés par ces différents prédateurs sont toutefois difficiles à recenser précisément: «Comme les paysans lésés par ces animaux n'étaient pas indemnisés, il n'existe aucune statistique...», sourit l'historien lausannois. Mais l'on peut néanmoins évaluer les conséquences pour les éleveurs: «Mis en rapport avec les biens modestes des paysans, les dommages sont souvent considérables, explique Alexandre Scheurer. Une famille, selon un exemple de 1715, possède une demi-génisse, une vache, la moitié d'un veau, une demi-truie et la moitié de ses deux petits, deux chèvres et une poule. Qu'un loup passe par là et tue deux bêtes, et c'est la catastrophe!»

L'homme et les prédateurs sont encore concurrents dans la chasse au gibier. En Valais et dans d'autres régions alpines, et contrairement à l'image une peu caricaturale que l'on se fait du Moyen Age, les paysans ont eu très tôt le droit de chasser sur les terres de leurs seigneurs. Avec bien sûr quelques restrictions et l'obligation de remettre au suzerain ou à son représentant les parties

→ p. 44

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le loup s'intéresse aux moutons. Mais sa tâche est considérablement facilitée depuis que les troupeaux ne sont plus protégés par des chiens

M. Precht / «La réconciliation»

© www.artzoday.com

L'apparence agressive du loup ne doit pas nous tromper: tout comme le lynx, cet animal n'a jamais mangé de Suisse

les plus nobles de l'animal, par exemple la tête et les pattes de l'ours, l'épaule ou les cornes du bouquetin. L'homme, le loup, le lynx et l'ours se retrouvent ainsi sur le même terrain, tous à l'affût des chevreuils, cerfs ou chamois.

Pas d'homme dévoré

La compétition entre ce dernier et les grands prédateurs s'exerce donc sur tous les terrains, mais leurs affrontements directs ne sont jamais le fait des animaux: Alexandre Scheurer n'a pas retrouvé de récits d'hommes dévorés, si ce n'est une histoire de rapt d'enfant volé par un loup, guère documentée. Les villageois, du moins certains d'entre eux, savent qu'au fond, ils ne risquent rien. Un érudit valaisan écrit par exemple en 1812: «Heureusement pour l'homme qu'il (ndlr: le loup) ne se risque pas à l'excès de l'attaquer!»

Il existe bien sûr quelques victimes de ces animaux. Mais les deux à trois personnes tuées (par un ours et, cas exceptionnel, par un lynx) l'ont été au

© www.artzoday.com

cours de chasses, alors que l'animal était blessé. «Pourtant, explique Alexandre Scheurer, la haine est tenace, particulièrement à l'égard du loup, entouré dès l'Antiquité par divers mythes, et très fortement associé au Mal, au Diable.»

A la chasse, mais sans empressement

Comment nos ancêtres se sont-ils protégés de cette concurrence animale? Par la chasse essentiellement, mais pas toujours avec l'ardeur que l'on suppose. Les paysans se font parfois tirer l'oreille lorsqu'il s'agit de passer à l'acte: les risques sont réels, du moins dans le cas de l'ours, et les résultats aléatoires. «Il existe trois formes différentes de chasse pour ces animaux, précise Alexandre Scheurer. Deux sont obligatoires et pas rémunérées, donc peu enthousiasmantes pour des paysans mal armés.»

La première est organisée par les comtes et ducs de Savoie, puis par l'évêque de Sion et les Haut-Valaisans dans leurs seigneuries du Bas-Valais. Les paysans ont l'obligation d'y participer avec entrain et de bien tenir leur rôle (fermer le passage à la bête). Si les villageois travaillent avec un zèle insuffisant, ils encourent une amende. Tout comme lors des battues menées par les autorités de leur commune. Dans ce cas, on considère la participation des paysans comme une corvée,

→ *p. 46*

ALEXANDRE SCHEURER FAIT RIMER LA NATURE AVEC LA PHOTO ET L'HISTOIRE

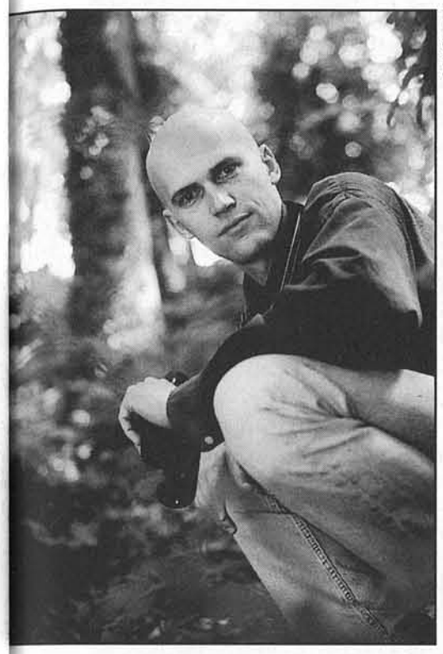
© N. Chuard

Pour protéger les chiens de berger des morsures de loup, nos ancêtres leur mettaient des colliers à pointes autour du cou

J. B. Oudry, XVIII[e] s.

Bien que Lausannois, Alexandre Scheurer, 29 ans, a passé des heures à l'affût du moindre animal, et ce dès son plus jeune âge. Pourquoi cette passion? «Aïe! Question difficile! C'est comme demander à quelqu'un pourquoi il aime la musique. Je pense que cela correspond chez moi à quelque chose de très profond. Peut-être que je suis particulièrement sensible au charme d'être près d'un arbre à humer des odeurs, ou de me laisser réchauffer par les premiers rayons du soleil après une nuit glacée à la belle étoile.»

Avec une partie de sa famille originaire du Chablais valaisan, il passe toutes ses vacances à la montagne. Son grand-père pratique l'alpinisme et la lui fait découvrir. C'est en partie à ces séjours et escapades qu'il fait remonter son intérêt pour l'ornithologie. Dès l'âge de dix ans, jumelles au cou, il a appris en autodidacte à observer les oiseaux. «Petit à petit, je me suis mis à les dessiner à l'encre de chine, à les peindre à la gouache.» Non sans un certain talent, puisqu'au milieu des années 90, c'est lui qui dessine une partie des panneaux didactiques (sur les canards) que la commune de Préverenges installe au bord du lac. «Mon intérêt pour les mammifères s'est développé plus tard, vers 14-15 ans, parce que je passais déjà beaucoup de temps dans la nature. Même si je me suis formé seul dans ce domaine, les ouvrages de Robert Hainard ont été très importants: ils m'ont fasciné et donné l'envie d'en savoir plus.»

«...rencontres avec des profs qui m'ont insufflé la passion de l'histoire»

Ce goût pour les volatiles et les mammifères mène vite Alexandre Scheurer hors de Suisse. La Camargue, le Maroc et l'Espagne pour les oiseaux, l'Italie et l'Ex-Yougoslavie pour les loups et les ours, dans des conditions de confort relatives: «Ce dernier voyage était assez mouvementé. Avec un copain, j'ai passé presque cinq semaines dans les montagnes sans me laver, pour vous donner une idée de l'ambiance.» Depuis 1992, il a troqué le pinceau contre l'appareil photo. Il ramène de ses périples une série de clichés qui constituent une partie de ses archives, principalement dévolues aux Alpes et aux milieux humides de Suisse.

S'il a hésité à devenir ingénieur forestier («mais après divers stages, j'ai réalisé que le côté gestionnaire ne me correspondait pas vraiment») et ne s'est jamais imaginé en biologie, il essaie maintenant de vivre de la photographie: «Les débuts sont assez difficiles, mais c'est normal. Le rêve serait de vivre de reportages photo et de recherches historiques sur la faune, la flore et le monde rural, comme je l'ai fait pour le Valais, et d'étendre cette activité à d'autres régions.»

L'histoire, découverte au gymnase par l'intermédiaire de deux enseignantes enthousiasmantes, est finalement devenue un sujet d'études à l'Université de Lausanne. Le goût de la nature est-il bien compatible avec de longues années enfermé dans un bloc de béton? «A priori, je suis plus à l'aise avec des bergers, des paysans ou des montagnards. Mais j'ai aussi bénéficié à l'uni de rencontres avec des profs qui m'ont insufflé la passion de l'histoire. Ils m'ont amené à entrevoir des choses que je ne soupçonnais même pas.»

Son mémoire de licence a ainsi permis à Alexandre Scheurer de concilier deux passions, en étudiant l'«Histoire de la faune et de la chasse en Valais sous l'Ancien Régime (avec aussi le Moyen Age et le XIX[e] s.)». Une recherche qui le conduit aujourd'hui à la parution d'un livre et à la mise sur pied d'une exposition au Musée du Val de Bagnes.

S.A.

RTSR, «La compagnie des loups»

Ami ou ennemi de l'homme? Entre le Petit Chaperon rouge (ci-dessous) et «La compagnie des loups» (ci-dessous), le loup a hérité de rôles très différents dans les légendes

Gustave Doré, XIX[e] s.

un service rendu à la communauté. Chaque foyer a le devoir d'y envoyer un homme. Reste enfin le troisième cas de figure: le paysan est volontaire et se met spontanément en œuvre, soit parce qu'il a été personnellement lésé par la présence d'un de ces animaux, soit parce qu'il espère toucher une prime.

Trois mois de salaire pour une peau de loup

Car, dès 1501 en Valais, de l'argent a été versé aux chasseurs de ces prédateurs. Le montant des primes, à l'origine plus élevé pour les ours que pour les loups et les lynx, évolue au XVIII[e] siècle: désormais, la récompense versée pour un plantigrade sera généralement inférieure à celle des autres prédateurs, car, de plus en plus rare, il commet aussi moins de dommages. «Au début, les tarifs unifiés sont fixés par le Parlement du pays (Diète), explique Alexandre Scheurer. Cela change en 1675: dès lors, chaque commune rétribue les chasseurs un peu en fonction de ses moyens et des dégâts du moment. Au XVIII[e] siècle, il arrive que les primes s'envolent, jusqu'à atteindre le prix d'une vache.»

Au XIX[e] siècle, on retrouve en principe un tarif unifié: 12 puis 16 francs pour l'ours, 16 puis 24 francs pour le lynx et le loup. Mais chaque district peut proposer une prime additionnelle. Entre Monthey et Saint-Maurice par exemple, une des régions les plus touchées, les autorités versent 120 francs supplémentaires pour la capture d'un loup en période d'estivage. Une gratification qui représente trois mois de salaire pour un gendarme!

Les chasseurs de primes

Ces rémunérations élevées «constituent une motivation importante pour les chasseurs», relève Patricia Raymond dans son étude. Certaines communes valaisannes se sont associées et paient une quote-part pour chaque prise sur leur territoire, ce qui leur permet d'offrir une somme plus importante et donc de susciter des vocations.

Pour toucher leur dû, ce qui ne va pas toujours sans mal puisque certaines autorités tardent à payer, les chasseurs doivent fournir la preuve de leur succès, par exemple la patte avant droite pour un ours (dont la chair se mangeait!). Certains, pour augmenter leurs

«The Edge», 20 th Fox

La fiction ressemble parfois à la réalité: comme dans cette scène de «The Edge», nos ancêtres attaquaient les ours avec des armes rudimentaires comme des pieux ou des fourches

revenus, font aussi la tournée des villages en montrant la dépouille de l'animal, dans l'espoir que la population leur versera quelque don en nature.

Des armes rudimentaires

Si les sources sont peu précises sur l'identité des chasseurs (paysans du cru, commerçants ambulants, artisans, voire fonctionnaires), Alexandre Scheurer a tout de même réussi à en savoir un peu plus sur les modalités de la chasse. Les armes sont parfois rudimentaires: pieux, fourches ou outils divers pour des attaques qui ressemblent à un corps à corps. «Le piégeage a également été utilisé très tôt, que ce soit pour les ours ou pour les loups, précise Alexandre Scheurer. On trouve évidemment des fosses, parfois agrémentées de techniques plus subtiles. Un exemple: si le prédateur touche à un appât, il met en branle un mécanisme et se retrouve assommé par une pierre».

Les classiques pièges à mâchoires, qui se referment sur une patte de l'animal, sont également utilisés depuis des siècles. Plus tard se sont généralisés l'empoisonnement («Suivant les ordres de sa noble Seigneurie Baillivale qui ordonne de mettre en œuvre tous les moyens pour détruire les loups(...) on a trouvé qu'il convenoit de faire faire des sossissons empoisonnés pour estre remis aux Communes (...)», et le fusil, peu efficace dans ses débuts.

Un cercle vicieux

Chasseurs pas toujours enthousiastes à la perspective de chasser des bêtes dangereuses, techniques de chasse moins sophistiquées qu'aujourd'hui, comment nos ancêtres se sont-ils débarrassés de ces prédateurs alors qu'en l'an 2000, un professionnel armé d'un fusil à lunette peut être ridiculisé durant des mois par un loup? «De nombreux facteurs expliquent cette disparition, répond Alexandre Scheurer. On peut citer l'intensité de la chasse qui leur est faite durant des siècles, l'amélioration des armes à feu, ou simplement le développement démographique que connaît le Valais au XIX[e] siècle. Il implique une emprise croissante sur les territoires de ces animaux, ainsi qu'une plus grande concurrence avec l'homme pour la chasse du gibier. Plus globalement, il faut parler d'un véritable cercle vicieux dont la seule issue était la disparition complète de ces prédateurs, résultat quasiment atteint vers 1870.»

En puisant dans le gibier (bouquetins, cerfs, chevreuils, chamois) comme dans un garde-manger, l'homme a en effet privé les carnassiers d'une partie importante de leurs ressources. Devant la difficulté à chasser le gibier, les prédateurs se sont rabattus sur les troupeaux de plus en plus systématiquement (ce que le loup peut faire même en période d'abondance de nourriture); ces pertes ont accru la haine des villageois à leur égard, et renforcé leur désir de les éradiquer. Dès lors, la disparition du loup, du lynx et de l'ours était inévitable.

Les Valaisans ont protégé le loup

Pourtant, dès le milieu du XVI[e] siècle, les autorités valaisannes ont tenté de faire œuvre de gestionnaires. Elles ont perçu le déclin du «gibier utile» et tenté de protéger la faune en interdisant la chasse de plusieurs espèces: le bouquetin et le cerf durant un siècle par exemple, ou l'ensemble du gibier durant un à trois ans.

Des mesures qui auraient pu éviter au lynx ou à l'ours bien nourri dans la forêt la tentation de se servir dans les troupeaux, et ainsi diminuer la concurrence entre l'homme et ces prédateurs. Mais, ne serait-ce que parce qu'eux aussi devaient bien manger quelque chose, les chasseurs n'ont guère respecté ces lois.

Sonia Arnal

Nos ancêtres et leurs croyances sur le monde animal

En Valais comme dans d'autres régions alpines, la bonne connaissance du milieu naturel qui permettait aux chasseurs de capturer aisément le gibier n'était pas incompatible avec des superstitions parfois cocasses. Ces diverses croyances, souvent héritées de l'Antiquité et ravivées à la Renaissance par la redécouverte de Pline l'Ancien, étaient très largement répandues dans toutes les couches de la population. Elles portaient notamment sur des animaux comme le bouquetin, le loup ou la marmotte. Florilège ci-contre.

Alexandre Scheurer

Le bouquetin

Longtemps, le bouquetin a été «l'animal pharmacie». Chez lui, tout était bon à prendre ou presque. Sa corne pouvait être pilée et consommée pour lutter contre les crampes et les coliques, ou creusée pour servir de gobelet. L'ustensile servait de test pour détecter les boissons empoisonnées. «Malheureusement, on n'en sait pas plus sur la façon de procéder, ni sur la façon dont le gobelet était supposé signaler la présence du poison», précise Alexandre Scheurer. On citera encore l'os présent dans son cœur qui servait de talisman, une partie de sa cheville aux vertus aphrodisiaques, le sang séché mélangé au vin pour guérir la pleurésie et les calculs rénaux. «Selon un texte cité par un auteur de 1940, les crottes de bouquetin ramassées le 17e jour de la lune étaient déclarées efficaces contre les douleurs dues aux sciatiques. Il suffisait de les appliquer sur les parties du corps touchées par la maladie.»

© www.artzoday.com

Le cerf

Les bois du cerf étaient utilisés, en tout cas au XVIe siècle, pour débarrasser l'homme des vers qui le parasitent. «Pline dit que le cerf est capable de manger des serpents, explique le jeune historien lausannois. L'usage particulier décrit ici constitue vraisemblablement une évolution de cette légende.»

La libellule

Bien que la libellule ne possède pas de dard, on croyait sa piqûre dangereuse pour l'homme, voire mortelle. «Est-ce par analogie physique avec les guêpes ou les abeilles?, se demande Alexandre Scheurer. Toujours est-il que longtemps, la perspective d'être piqué a été très inquiétante pour l'homme.»

Alexandre Scheurer

Le loup

Souvent associé au renard, le loup est l'animal de la sorcellerie, du diable. On entend ses cris lors de processions diaboliques au fond des ravins ou près des torrents. «Certains loups étaient supposés laisser des empreintes tantôt d'humains, tantôt de canidés, signe qu'un sorcier s'y cachait», explique Alexandre Scheurer.

Alexandre Scheurer

Alexandre Scheurer

La marmotte

La viande de marmotte était prisée pour ses qualités anesthésiantes (lors d'accouchements difficiles) et soporifiques (à utiliser lors d'insomnies). «Selon le principe d'analogie qui prévaut souvent pour expliquer l'usage thérapeutique des animaux, la marmotte qui dort tout l'hiver était supposée avoir des vertus endormissantes et engourdissantes», raconte Alexandre Scheurer. Selon le même principe, l'huile d'ours et de marmotte, animaux qui résistent à l'humidité du sol tout l'hiver, était réputée pour lutter contre les rhumatismes.

Alexandre Scheurer

La chouette

Parfaitement inoffensive, la chouette était suspecte aux yeux de nos ancêtres. «Beaucoup d'animaux nocturnes avaient mauvaise presse, et plus largement toutes les bêtes qui ne sont pas directement «utiles» à l'homme», raconte Alexandre Scheurer. Faire tourner le lait des vaches ou diminuer leur production, annoncer une mort prochaine, enlever des enfants ou des chasseurs sont autant de méfaits attribués à certains oiseaux ou rapaces. Ces superstitions n'ont pas toutes disparu : «J'ai eu l'occasion de voir une chouette clouée sur une porte de cabane», assure l'historien. C'était dans les années 80, et dans le canton de Vaud…

S.A.

Jean-Yves Pidoux,
professeur assistant en sociologie à la Faculté des SSP

Le plaisir

Le cours public de l'Université de Lausanne de l'année prochaine (janvier et février 2001) aura pour thème le plaisir. Son coordinateur sera Jean-Yves Pidoux, professeur assistant en sociologie à la Faculté des SSP. *Interview.*

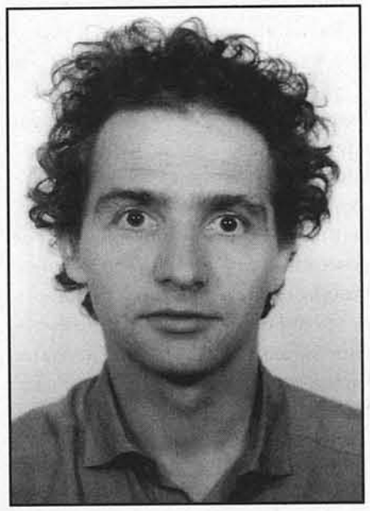

Allez savoir!: *Une partie de vos recherches portent sur la sociologie de la culture en Suisse. A votre avis, le plaisir fait-il partie des valeurs de la société suisse et de son identité?*

Yves Pidoux: Il faut d'abord dire que la notion de culture recouvre des réalités diverses, et fort complexes. La culture, ce sont les œuvres «spirituelles» (art, sagesse) qui sont valorisées socialement, et qui sont supposées conduire à une certaine «jouissance esthétique». La culture, ce peut aussi être, au sens anthropologique, ce qui se donne comme les «valeurs fondamentales» d'une société; en ce sens, l'hédonisme ou le puritanisme pourraient être décrits comme des valeurs en conflit, dont l'articulation définit le «climat général» dans lequel les membres d'une société vivent. Mais il est aussi un peu trompeur de parler de «climat»: car la culture n'est pas autour des gens, elle est en eux, elle s'inscrit dans les cœurs et les cerveaux de toutes et de tous. Ainsi les anthropologues culturalistes parlent de «personnalité de base» pour décrire des traits de caractère typiques de telle ou telle culture: tels amérindiens seront «apolliniens» et d'autres «dionysiaques» (pour reprendre un exemple célèbre, dû à Ruth Benedict); on tentera de repérer des différences entre les méridionaux, extravertis, et les septentrionaux, plus réservés; en Suisse, on module volontiers sur la différence entre latins et alémaniques, ou entre protestants et catholiques.

Toutes ces différences sont probablement repérables. Mais elles s'articulent dans un réseau symbolique d'une très grande complexité: qu'est-ce qui, aujourd'hui, est culturellement déterminant en Suisse: la tradition judéo-chrétienne, la Réforme? la valorisation capitaliste de l'effort et de l'épargne (Max Weber) ou au contraire de la dépense et de la consommation? l'individualisme ou les valeurs civiques de liberté, de solidarité? Tout cela existe, mais se compose, se fait et se défait. En ce sens, les valeurs de la culture, telles qu'elles s'inscrivent dans les «mentalités» changent très lentement, comme le disent les historiens, mais sont aussi éminemment floues; les contours culturels sont relatifs, au sens le plus fort du terme: non seulement indéfinis, mais reliés de manière complexe les uns aux autres, et aussi dépendants du regard qui se pose sur eux.

Révolution sexuelle, émancipation de la femme, gaypride: le droit au plaisir s'étend à tous les domaines de la vie privée. Est-ce une tendance moderne ou un mouvement de balancier de notre civilisation?

D'abord, je ne vois pas tout à fait en quoi l'émancipation des femmes serait nécessairement liée au plaisir, et ne serait que cela; il s'agit d'abord d'une revendication liée à la justice, à l'équité! Ceci mis à part: là encore, il est difficile de répondre à une question si générale. Les théories classiques de la civilisation (celle de Freud ou celle d'Elias, par exemple)

La civilisation n'existerait pas sans Eros

montrent le lien entre celle-ci et le plaisir. Ce lien est ambivalent: la civilisation n'existerait pas sans Eros, mais elle est aussi une instance qui régule, limite, voire frustre l'Eros.

En outre, je ne suis pas sûr que l'hédonisme soit si contemporain que cela; il apparaît sans doute nouveau si l'on a une vision historique courte, portant sur quelques décennies et centrée sur l'Occident; mais qui dit que c'est la bonne manière de concevoir l'histoire et la modernité? Comme le disait Foucault à propos de la sexualité: notre époque se caractérise par la prolifération des discours sur la sexualité – quant à savoir si elle est liée à une sexualité notablement plus active et libérée, c'est une autre question. A vrai dire, les essais comme ceux de Norbert Elias tendraient à montrer que le plaisir, dans notre société et dans notre temps, est plus atténué, médiatisé. Notre «civilisation», en ce sens, serait caractérisée par une distance physique et mentale de plus en plus grande entre les gens, par un sens de l'intimité accrû, par un exercice de la violence plus indirect, médiatisé par des armes qui mettent la victime à distance. Pour Elias, ladite libération des corps doit plutôt se lire comme la preuve que nos pulsions agressives (et notre capacité à retirer du plaisir de telles pulsions) sont de plus en plus régulées socialement: nous pouvons être quasi nus sur la plage parce que nous savons ne rien risquer d'autrui, à part son regard.

Mais encore une fois, de telles assertions portant sur la civilisation sont très, trop générales: la réalité fourmille autant de confirmations que d'infirmations de cette hypothèse. De telles idées fournissent des moyens d'éclairer la réalité, mais elles ne sont pas prouvables comme un énoncé scientifique.

Ce qui devrait être un plaisir quotidien, la nourriture, revêt en Suisse – par rapport aux pays qui nous entourent – un aspect purement énergétique et productif. Est-ce dû à une trop grande rigidité de notre éducation judéo-chrétienne ou calviniste?

Vraiment? Que je sache, le fast food n'a pas été inventé en Suisse; et la malbouffe semble être un mal bien plus répandu qu'à la seule échelle helvétique! Il me semble que l'on retrouve ici des hypothèses sur les psychologies nationales, qui ne me paraissent pas des outils conceptuels très efficaces. En fait, on pourrait détourner la question en disant: oui, pour des raisons liées à la santé publique, la nourriture est l'objet d'une surveillance et d'une certaine médicalisation (qui correspond aussi à →

LE PRINCIPE DE RÉALITÉ IMPOSE QUE LE PLAISIR SOIT REPORTÉ, REMIS À PLUS TARD

l'ouverture d'un marché pour les multinationales de l'alimentaire). Avec l'industrialisation de la nourriture, on assiste à une standardisation gustative (qui semble n'avoir pas gêné grand monde, pendant assez longtemps); lorsque cette standardisation montre ses limites en matière de santé publique, elle est enfin mise à l'index, et des apologies de l'authenticité fleurissent de partout – ce qui n'empêche pas la poursuite de l'emprise de l'industrie sur la plupart de nos pratiques alimentaires.

Le «tout et tout de suite» des jeunes générations vous semble-t-il lié au plaisir ou n'est-ce que l'expression d'une revendication ou l'aboutissement d'un laxisme généralisé?

Les remarques des adultes sur l'impatience de la jeunesse n'ont pas d'âge! On en retrouve jusque chez les philosophes antiques... Plus sérieusement (parce que je ne connais guère la philosophie antique) et pour en rester à notre modernité: à la fin des années 60, un spectacle du Living Theatre était intitulé «Paradise Now»; un peu plus tard, les Doors chantaient: «We want the world, and we want it «now»!». Au début des années 80, les jeunes zurichois faisaient l'apologie du «subito». Etc., etc. Je vois là non pas l'expression d'un laxisme des adultes (on pourrait presque dire le contraire, puisque ces revendications sont si permanentes!), mais une sorte d'impatience juvénile dont il ne faudrait pas simplement dire, à la vaudoise, qu'elle est encore mal élevée, mal dégrossie, et qu'elle va «se tasser». Ces revendications «irréalistes» sont sûrement immatures, mais elles disent aussi quelque chose de très important: la pesanteur de la société, dont les institutions sont évidemment solides, stables. On en revient au paradoxe: la société et la civilisation, sans lesquelles il n'y aurait pas de plaisir (puisque, même solitaire, celui-ci est toujours lié à une altérité), sont aussi frustrantes; elles construisent l'idée de la liberté, mais aussi les obstacles à cette liberté. Le principe de réalité impose que le plaisir soit reporté, remis à plus tard, ou au moins qu'il ne soit que momentané. Dans l'impatience des mouvements de jeunes s'exprime, au-delà de revendications ponctuelles, une sorte d'énergie, de vitalité utopique; celle-ci se manifeste aussi dans les fêtes, les carnavals, où elle est à la fois exprimée et dépensée (au sens de Bataille). Elle désigne sans l'atteindre cet idéal exprimé par la formule «jouissez sans entraves».

Cours public 2001 «Le plaisir»

Les conférences-débats auront lieu à l'Université de Lausanne à Dorigny, à l'auditoire 263 du BFSH1, les mercredis 10, 17, 24 et 31 janvier, 7 février, à 18 h 15.

Le programe définitif sera disponible début décembre. Il peut être demandé au:

Service de presse,
BRA, 1015 Lausanne,
tél. 021/ 692 29 71, fax 692 20 75
ou par e-mail à uniscope@unil.ch.

Etre beau, mince, fort, «branché»: c'est souvent le plaisir après la douleur, chirurgie esthétique, régimes (voire anorexie), bodybuilding, piercing et tatouage... Est-ce un fait de société ou un phénomène marginal? Quel rapport entre plaisir et souffrance?

Comment savoir? Les phénomènes marginaux sont aussi des faits de société, on vient de le voir: ce n'est pas parce qu'ils sont minoritaires, ou rares, qu'ils ne sont pas significatifs. Ceci dit, sur la question du plaisir et de la souffrance: physiologistes, psychologues et anthropologues vous proposeront des interprétations différentes. Il y a plusieurs vérités scientifiques, pas une seule. Si l'on répond à la question en évoquant les endorphines ou en se référant aux rites d'initiation, on aboutit à des hypothèses qui sont également éclairantes. Voilà qui m'amène à conclure avec une remarque qui courra tout au long de ce cours public: ces approches différentes, ces interventions venues d'univers conceptuels parfois inconciliables, nous donnent à penser; elles stimulent notre imagination et notre intelligence. Or, comme le dit Brecht quelque part, «Denken ist ein Vergnügen» – penser est un plaisir. Si tel n'était pas le cas, il faudrait déserter non seulement ce cours, mais l'Université tout entière...

Propos recueillis par Axel Broquet

PROCHAINS COURS À LAUSANNE

Le passage aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (indispensables à la survie de la civilisation technique)

dernières séances du cycle de 6 conférences entamé le 20 septembre.

18 octobre.

Technique énergétique: l'efficacité énergétique, bureautique et informatique, biens de consommation; quels transports pour quelle mobilité?

25 octobre.

Aspects socio-économiques; les conséquences du choix.

Visite de l'installation photovoltaïque de la Pontaise, de la chaufferie au bois de la Blécherette, de l'usine de Pierre de Plan.

André Rosselet, Institut de géophysique, ingénieurs et enseignants.

200 fr. par session, 100 fr. pour les membres des associations partenaires.

Comptabilité dans les organismes sans but lucratif

24 octobre, 7, 14, 21 et 28 novembre.

Approche générale de la comptabilité. Cours suivant «Gestion financière et budgétaire dans les organismes sans but lucratif» (printemps 2001).

Roger Blanc, chargé d'enseignement, Université de Genève.

680 fr.
documentation comprise.

Promouvoir la clarté comptable

Il est bien révolu le temps où les associations, fondations et autres institutions sans but lucratif dépensaient l'argent récolté sans rendre compte de son utilisation! La bonne volonté ne suffit plus. Par souci de crédibilité et pour mieux convaincre les membres et les donateurs, la transparence est de mise.

Que ce soit pour une crèche, un club sportif, un groupement culturel ou politique, les personnes qui en ont la charge doivent non seulement maîtriser la gestion financière de leur société mais encore apprendre à en présenter l'essentiel aux bailleurs de fonds et aux autorités de subventionnement.

Cette clarté dans les comptes répond à une attente du public et des partenaires, qu'ils soient internes ou extérieurs à l'organisme. Elle permet à l'association de mieux «vendre» ses réalisations et ses objectifs et élargir ainsi son assise et son soutien financiers.

Ce cours, issu d'une collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne, a débuté à Genève où il a connu un grand succès.

Répartie sur cinq après-midi, cette formation vise à faire comprendre cette information comptable et les mécanismes de gestion. Elle sert de base au cours de gestion financière et budgétaire dans les organismes sans but lucratif qui aura lieu au printemps prochain.

Ce cours s'adresse à toute personne concernée par la comptabilité d'une association, fondation ou institution à but non lucratif.

Formation pour pharmaciens

Les deux dernières conférences du cycle qui a débuté en janvier.

26 octobre.

Approche moderne dans le contrôle de la douleur vertébrale.

Dr Carlo Fritsch.

23 novembre.

Plantes et système nerveux central: stimulants, antidépresseurs, anxiolytiques, sédatifs.

Kurt Hostettmann et collaborateurs.

50 fr. par conférence; pour les membres de la Société vaudoise de pharmacie, la finance d'inscription est prise en charge par la Société.

Nouveau cycle de conférences dès janvier 2001.

La veille stratégique pour les petites et moyennes entreprises

Cours en télé-enseignement et présentiel.

Du 1er au 29 novembre.
(30 heures de cours sur cinq semaines).

Présentiel à l'EPFL **les 1er, 15 et 29 novembre** (15h30-18h).

Travail à domicile par liaison internet.

Pierre Rossel (ESST-EPFL) et Maja Wentland-Forte (Inforge-HEC, UNIL).

1'200 fr.

Entraînement aux médias. Savoir communiquer avec la presse et la radio

9 novembre.

Jean-Paul Rüttimann, docteur en droit, chargé de cours à l'Institut de journalisme de l'Université de Fribourg.

440 fr.

Cycle Internet et l'entreprise

Internet et stratégie d'entreprise.
14 novembre.
Moïra Boulangé, doctorante HEC, et Arnaud Dufour, Netvertis SA.
600 fr.

Cyberrecrutement et emploi.
22 novembre.
André Lang, docteur en informatique de gestion, HEC.
600 fr.

Internet et sécurité.
23 et 24 novembre.
Prof. Solange Ghernaouti, Ecole des HEC, UNIL, et M. Bertrand Lathou, diplômé HEC.
1'200 fr.

Cybermarketing et publicité.
27 novembre.
Moïra Boulangé, doctorante HEC, et Eric W. Linn, Netvertis SA
600 fr.

Internet, l'entreprise et le droit.
29 novembre.
Michel Jaccard et Nathalie Tissot
600 fr.

Les bulles de savon : aspects phénoménologique des surfaces minimales

Dans le cadre de «Histoire et philosophie des sciences».
15 novembre.
Dr Mélétis Michalakis, EPFL.
50 fr.

Histoire des mathématiques. Algèbre et résolution des équations, de l'Antiquité à la Renaissance

L'algèbre en Mésopotamie, en Grèce et dans les pays islamiques. L'algèbre en Europe, au Moyen Age et à la Renaissance.
27 et 29 novembre (14 h 30 - 17 h 30).
Jacques Sesiano, Dpt de mathématiques, EPFL.
100 fr.; 80 fr. pour les collaborateursde l'UNIL; 50 fr. pour les étudiants.

Récréations mathématiques au Moyen Age

Dans le cadre de «Histoire et philosophie des sciences».
Problèmes de robinets, de poursuites, de sommations, de partages; paradoxes; carrés magiques...
15 janvier (16 - 18 h) **et 17 janvier** (14 h 30 - 17 h 30).
Jacques Sesiano, Dpt de mathématiques, EPFL.
100 fr.; 80 fr. pour les collaborateurs de l'UNIL; 50 fr. pour les étudiants.

Entraînement à la négociation et à la médiation

C'est l'un des trois modules de la formation conduisant à un certificat en «psychosociologie des groupes».
Initiation théorique et pratique à la dynamique des groupes; entraînement à la négociation et à la médiation; créativité intellectuelle en groupe.
26, 27, 29, 30 et 31 janvier 2001.
Jean-Claude Deschamps, SSP, UNIL, et Pierre de Visscher, Centre dynamique des groupes et d'analyse institutionnelle, Université de Liège.
1'150 fr.

Certificat de formation continue en théories et méthodologies de l'enseignement des langues

Organisé par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et l'Ecole de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève avec la collaboration de l'Ecole de français moderne de l'UNIL.

Modules :

1. Fondements théoriques et méthodologiques de la didactique des langues, J.L. Chiss, CREDIF, St-Cloud.
   6 et 7 octobre, 8 et 9 décembre.
2. Lectures littéraires et approches thématiques, F. Fornerod et F. Rosset, UNIL.
   3 et 18 novembre, 1er et 16 décembre.
3. Didactique de l'oral, B. Schneuwly, J. Dolz, FPSE, UniGE. **16 et 17 février, 20 et 21 avril.**
4. Pratiques d'internet dans l'enseignement des langues, M. Bignens, UNIL.
   24 et 31 mars, 7 et 28 avril.
5. Les pratiques d'enseignement de la grammaire : quels objets? quelles tâches?, S. Canelas-Trevisi, FPSE, UniGE.

Mini-modules :

1. Phonétique pour l'enseignement du français langue étrangère, M. Blanc, J.-F. Maire, UNIL.
   13 janvier, 3 février.
2. Rapport entre langue et culture en didactique des langues, M. Rispail, Grenoble. **3, 9 et 10 mars.**
3. Enseigner / Apprendre à écouter, à lire, M. Pouliot, ELCF, UniGE.

750 fr. par module; 400 fr. par mini-module. Les modules 2 et 4 et mini-module 1 auront lieu à Lausanne; les autres à Genève.

Certificat de formation continue en gestion culturelle

Prof. Bernard Catry, Ecole des HEC, Université de Lausanne, Prof. Eric Eigenmann, Faculté des Lettres, Université de Genève, Prof. Jean-Yves Pidoux, Faculté des SSP, UNIL, en collaboration avec l'association ARTOS.
2e session : **6 novembre**; 3e session **dès janvier 2002.**

Certificat de formation continue en management et technologie des systèmes d'information – Interactive-Matis

Prof. Michel Léonard, Université de Genève et Prof. Yves Pigneur, INFORGE, Ecole des HEC, UNIL.
Nouvelle session **dès mars 2001.**
Cours complet 9'900 fr.; 2'100 fr. par module.

Certificat de formation continue en marketing

6 modules de 26 heures; **du 22 septembre 2000 au 28 avril 2001.**
Prof. Ghislaine Cestre, Ecole des HEC, UNIL, et Prof. Jean-Emile Denis, HEC, UniGE.
1'500 fr. par module.

Petite enfance et prévention

© www.artoday.com

Les premières années de la vie d'un enfant sont essentielles pour son développement futur et sa vie d'adulte. C'est dire l'importance que revêt la santé physique mais aussi psychique des tout petits.
Le cours de formation continue, « Prévention dans la petite enfance, enjeux de l'intervention précoce », soutient l'idée d'une prévention précoce tout en évoquant les pièges des interventions dans le champ de la petite enfance. Il aborde le thème avec un regard critique afin d'éviter que les stratégies de prévention ne fassent que l'enfant ou sa famille ne soient vus qu'à travers les facteurs de risque que comporte leur histoire ou leur environnement. Le but de ce cours est également de penser les articulations entre disciplines et professions afin de donner toute sa place au sujet, que ce soit l'enfant la famille ou l'intervenant.
Le professeur François Ansermet, du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et l'équipe pluridisciplinaire organisatrice du cours, ont conçu un programme où interviendront des spécialistes de différents domaines. Ils accueilleront notamment : François Forestier, biologiste du fœtus à Paris, Philippe Lacadée, psychanalyste au Centre interdisciplinaire d'étude sur l'enfant à Bordeaux, Yvon Gauthier, pédopsychiatre à Montréal, Martin Stettler, professeur de droit à l'Université de Genève, Françoise Molénat, spécialiste de psychiatrie périnatale à Montpellier, Denis Müller, professeur d'éthique à l'UNIL et Marianne Modak, de l'Institut de sociologie des communications de masse de l'UNIL.
Destiné aux professionnels de la petite enfance, ce cours de trois jours intéressera particulièrement les pédiatres, obstétriciens, pédopsychiatres, psychologues, infirmiers, éducateurs, assistants sociaux, sages-femmes, juges ou médiateurs familiaux. Cette formation vise également à favoriser la rencontre de différentes disciplines du domaine de la petite enfance, et à ouvrir ainsi de nouvelles voies pour la prévention.

▲

Prévention dans la petite enfance. Enjeux de l'intervention précoce

1er, 2 et 3 février.
Approche interdisciplinaire et interprofessionnelle.
François Ansermet, SUPEA et Pédopsychiatrie de liaison.
450 fr.

Management et technologie des systèmes d'information

Formation continue Interactive-Matis, collaboration entre les Universités et Hautes Ecoles de Grenoble, Annecy, Lausanne et Genève, dans le cadre d'un diplôme de 3e cycle en management et technologie des systèmes d'information.
Organisé par M. Léonard, UniGE, et Y. Pigneur, INFORGE, HEC, UNIL.
Dernier module du programme 2000.
19, 20 et 21 octobre.
Ingénierie des systèmes d'information par composants, J.P. Giraudin, Université Joseph-Fournier.
2'100 fr.

Intégrer l'éthique dans la prise de décision

21, 22 mars, 4 mai 2001.
Prof. Denis Müller et M. Hugues Poltier, Dpt interfacultaire d'éthique, UNIL.
900 fr.

Initiation théorique et pratique à la dynamique des groupes
23 au 28 mars 2001.
1'150 fr.

Pour tout renseignement et pour les inscriptions :

Service de formation continue de l'UNIL, Château de Dorigny

1015 Lausanne

Tél. 021 / 692 22 90 - Fax 021 / 692 22 95

Email : secretariat@sfc.unil.ch

WWW : http://www.unil.ch/sfc

Abonnez-vous, c'est gratuit!

Allez savoir! et ***Uniscope*** sont deux publications éditées et diffusées par le Service de presse de l'UNIL.

Allez savoir! paraît trois fois par an. ***Allez savoir!*** est le magazine grand public de l'Université de Lausanne.

Uniscope est le journal interne de l'UNIL. Hebdomadaire en période de cours, il est mensuel durant les vacances. Il contient notamment le mémento des conférences et des cours spéciaux, l'agenda des activités culturelles organisées au sein de notre Haute Ecole ainsi que des articles présentant la vie sociale et scientifique de l'institution.

Si vous êtes déjà sur la liste des destinataires de ces publications, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à leur lecture.

Si ce n'est pas le cas ou que vous vouliez en faire profiter – **gratuitement** – l'une ou l'autre de vos connaissances, vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-contre et l'envoyer au Service de presse de l'Université de Lausanne, BRA, 1015 Lausanne, nous le faxer au 021/ 692 20 75 ou manifester cet intérêt à notre adresse électronique (e mail: uniscope@unil.ch).

Je m'abonne à:

❒ **Allez savoir!** ❒ **Uniscope** (pour la Suisse uniquement)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Numéro postal/localité :

Date et signature :

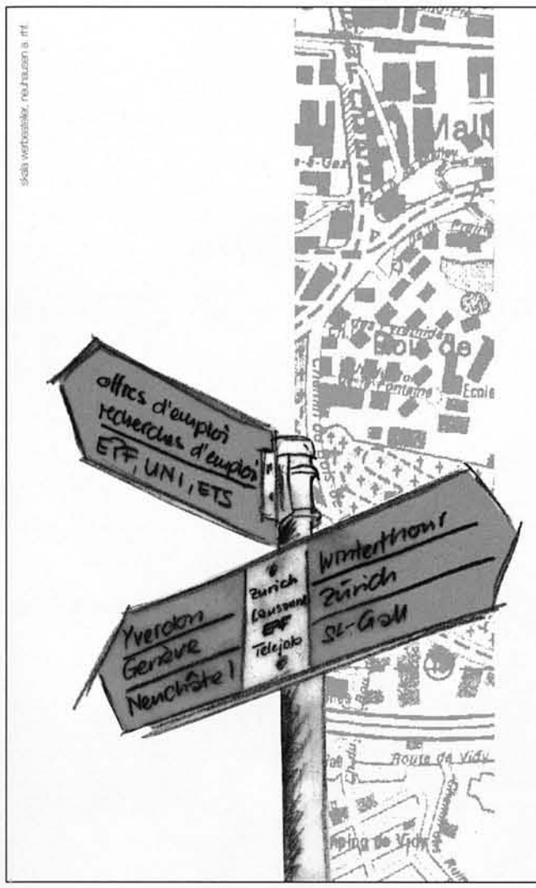

telejob -
une nouvelle façon pour trouver de nouveaux collaborateurs.

telejob est le plus grand marché du travail de Suisse pour les professions académiques.

Les offres et recherches d'emplois peuvent être électroniquement données et demandées.
- WWW: http://www.telejob.ch
- Modem: Tel. 01 632 80 00, telnet ezinfo
- Telnet: ezinfo.ethz.ch
- DECNet: SET HOST EZINFO

Pour plus d'informations, nous sommes volontiers à votre disposition:
telejob, Sonneggstr. 33, 8092 Zürich
Tel. 01 632 46 42, Fax 01 632 10 20
e-mail: telejob@telejob.ch

La chaîne graphique de CorbAZ à

De A...
Le service technico-commercial animé par des professionnels de l'imprimerie et de ses techniques.

...à Z
Le département des expéditions, dernier maillon de la chaîne, conduit par des chauffeurs serviables.

De A à Z, une longue chaîne faite de femmes, d'hommes et de compétences. Sans jamais se briser, elle répond à chacune de vos sollicitations.

Opérateurs PAO, préparateurs, correcteurs, photolithographes, monteurs, copistes, imprimeurs, relieurs, leurs auxiliaires, leurs responsables, ils œuvrent tous ensemble, dans leur domaine respectif, à la naissance de votre imprimé, le plus simple ou le plus sophistiqué.

Dotés des équipements et des machines de la dernière génération, ils maîtrisent les subtilités des arts graphiques pour transformer votre imprimé en un objet de fierté. Davantage qu'être vos fournisseurs, ils veulent devenir vos partenaires.

Imprimerie Corbaz SA
Avenue des Planches 22 - 1820 Montreux
Tél. (021) 966 81 81 - Fax (021) 966 81 82 - Email: icm@corbaz.ch

KEEP YOUR EYES

FIXED ON YOUR CAREER

PERSPECTIVES.

PricewaterhouseCoopers offers university graduates the best possible career prospects. As the world's Number One in audit and consulting we consistently develop your skills through tailor-made educational programmes and challenging project experience. If you are a creative person, a future graduate, and if these opportunities are of interest to you, please contact us.

www.pwc.ch

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Join us. Together we can change the world.

PricewaterhouseCoopers Ltd, Dina Bianchi, Human Resources, Konradstrasse 12, 8035 Zurich
Phone 01 630 19 04, Fax 01 630 19 05, E-Mail: graduate.recruitment@ch.pwcglobal.com